★ « FAB LABS », BIENTÔT DES USINES DANS NOS SALONS – pages 22 et 23

LE MONDE diplomatique

FOOTBALL, LE MYTHE DE L'ÉGALITÉ

PAR DAVID GARCIA

Page 19.

4,90 € - Mensuel - 28 pages JJ

N° 699 - 59e année. Juin 2012

ENQUÊTE SUR UN AUDIT POPULAIRE

La dette, quelle dette ?

En Grèce, les nouvelles élections législatives, prévues le 17 juin, se joueront sur la question de la renégociation de la dette. Les contribuables refusent de continuer à « mettre de l'argent dans un puits sans fond », estime M. Alexis Tsipras, le dirigeant du parti de gauche Syriza. En France, une campagne populaire exige elle aussi un audit citoyen de la dette publique.

PAR JEAN GADREY *

GALERIE BAUDOIN LEBON

PIOTR KLEMENSIEWICZ. – Sans titre, 2007

UN PARFUM de printemps 2005 ? A l'époque, le président de la République, M. Jacques Chirac, avait soumis à référendum le traité constitutionnel européen (TCE). Les médias furent unanimes : il fallait approuver le texte. La campagne se caractérisa néanmoins par une mobilisation inédite. Associations, organisations politiques et syndicales s'employèrent à décortiquer, expliquer et débattre un document pourtant peu engageant. Contre l'avis des « experts » institutionnels, les Français décidèrent de rejeter le TCE à près de 55 %.

Sept ans plus tard, il n'est plus question de traité européen, mais le chœur des éditorialistes résonne de nouveau : le fardeau de la dette impose aux peuples de se serrer la ceinture. Et, bien qu'aucun référendum n'ait cette fois été prévu pour demander aux Français leur avis sur la question, une campagne de terrain a pris le pari – délicat – d'imposer dans le débat public une question que les médias s'emploient à taire : faut-il payer l'ensemble de la dette française ?

* Economiste.

Depuis l'été 2011, l'appel national « Pour un audit citoyen de la dette publique », rassemblant vingt-neuf associations, organisations non gouvernementales (ONG) et syndicats, et bénéficiant du soutien de diverses formations politiques (1), a été signé par près de soixante mille personnes (2). Plus de cent vingt comités d'audit citoyen (CAC) se proposant de *« remplacer les agences de notation »* ont été créés depuis l'automne 2011. Comment expliquer un tel engouement ?

L'un des animateurs de cette campagne, le philosophe Patrick Viveret, rappelle que le mot « désir » – ici, celui de s'impliquer dans une mobilisation – provient de « désidérer » : *« La sidération a ceci de caractéristique que même les victimes pensent qu'il n'est pas possible de faire autrement. La sidération, c'est, sur le plan économique, ce qu'on pourrait appeler la pensée TINA [“There is no alternative”] de Margaret Thatcher : un état où l'on dit juste “Oui, c'est catastrophique” et “Non, on ne peut pas faire autrement”* (3). *»* Il s'agirait en somme d'un *« blocage de l'imaginaire »*, de l'indignation et de la critique.

Or, au sein des CAC, les choses se décoincent lorsque les participants font certaines découvertes, qui les laissent en général incrédules :

– Comment ? Les dépenses de l'Etat français, en pourcentage de la richesse totale produite, n'auraient pas progressé depuis vingt ans ? Elles auraient même un peu baissé, passant de 24 % du produit intérieur brut (PIB) au milieu des années 1980 à 22 % au milieu des années 2000 ? En êtes-vous certain ?

– Vous dites que les recettes de l'Etat ont quant à elles perdu quatre points de PIB, passant de 22 % à 18 % sur cette période ? « Ils » ont donc fait le choix de priver l'Etat de recettes ?

(Lire la suite page 12.)

(1) D'Europe Ecologie - Les Verts (EE-LV) au Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), en passant par le Parti communiste (PC) ou le Parti pour la décroissance.

(2) www.audit-citoyen.org

(3) « Construire une résiliAnce. De la sidération au désir », treizième session de l'Université intégrale du Club de Budapest, 19 septembre 2011.

LES VILLES-ATELIERS DE FOXCONN

En Chine, la vie selon Apple

Le géant taïwanais Foxconn, premier fournisseur mondial d'électronique et premier employeur privé en Chine, est désormais à l'étroit dans son bunker géant de Shenzhen Longhua. Voyage dans le Guangdong, puis dans le Sichuan, lieu emblématique de son renouveau industriel.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JORDAN POUILLE *

« C'EST *la première fois que je parle à un étranger. Tu connais Michael Jackson ? J'ai toutes ses chansons sur mon téléphone ! »* Minuit trente, devant l'entrée de Hongfujin, une branche de Foxconn qui fabrique l'iPod. Dans la moiteur nocturne de Longhua, la banlieue de Shenzhen, une cohorte de cuisiniers ambulants, le réchaud à gaz soudé à l'arrière du triporteur, sont venus faire concurrence à la cantine de l'usine. Ils haranguent ces milliers de jeunes en veston rose ou noir quittant leur poste de travail le ventre vide. Certains sont curieux et nous abordent de manière candide et enjouée. Pour les clients attablés autour de l'installation de M. Bo Zhang, la portion de nouilles sautées est à 3 yuans (1). A lui seul, M. Bo en prépare au moins mille par jour. *« Les chefs de Foxconn préfèrent garder leurs salariés près des ateliers pendant la pause-repas. Alors, dès qu'on arrive, ces salauds font baisser le prix des plats de cantine à 1,50 yuan, contre 4 yuans le reste du temps ! »*

M. Bo est lui-même un ancien ouvrier de Foxconn. Il était affecté à l'atelier de laminage des coques métalliques des MacBook. Il se souvient d'une salle mal ventilée et bruyante, de la chaleur suffocante, de cette poussière d'aluminium qui lui recouvrait la peau et les cheveux. A l'époque, non seulement les ouvriers n'avaient aucun contact avec la hiérarchie taïwanaise, mais même les cadres chinois évitaient toute relation avec leurs homologues taïwanais, pourtant décisionnaires. Sans surprise, ses demandes de mutation étaient toutes refusées. Il a quitté l'usine au bout d'un an, en mai 2010. Pour mieux revenir. *« Maintenant, ce sont les ouvriers qui me font vivre »*, s'amuse-t-il. Et tant pis si les rats déambulent sous ses tabourets en plastique et si la fumée des usines se mêle au parfum subtil de la sauce de soja.

* Journaliste, Pékin.

(Lire la suite page 20.)

(1) 1 yuan = environ 0,12 euro.

Radicalisation

PAR SERGE HALIMI

LA révolte des étudiants québécois le démontre à son tour : les politiques « austéritaires » ne peuvent plus être imposées sans méthodes autoritaires. Lorsque le gouvernement libéral (centriste) de M. Jean Charest a décidé d'augmenter de 75 % en cinq ans les frais d'inscription à l'université, plus du tiers des étudiants de la province se sont mis en grève ; le 18 mai dernier, les droits d'association et de manifestation ont été suspendus lors d'une session spéciale de l'Assemblée nationale du Québec *(lire l'article page 6)*. Enchaînement fatal : rogner une conquête démocratique (ici, l'accès à l'enseignement supérieur) amène assez vite à amputer une liberté fondamentale.

Cette radicalisation s'observe dans d'autres pays. En France, la défaite du parti conservateur, à l'issue d'une campagne au cours de laquelle furent déclinés tous les thèmes de l'extrême droite, ne l'a nullement incité à réorienter son discours vers l'électorat centriste qui lui aurait manqué. Les héritiers de M. Nicolas Sarkozy continuent au contraire à privilégier les positions les plus réactionnaires – hostilité aux immigrés, opposition au *« laxisme pénal »*, lutte contre les fraudes sociales –, avec l'espoir d'arracher au Front national un électorat populaire censé se reconnaître dans le portrait du *« travailleur qui ne veut pas que celui qui ne travaille pas gagne davantage que lui* (1) *»*.

Moins d'un mois après la prise de fonctions de M. Barack Obama, les Etats-Unis avaient connu une évolution politique du même ordre. Loin de battre sa coulpe, le Parti républicain emboîtait le pas au Tea Party, truculent et paranoïaque, mais surtout expert dans l'art de présenter ses adversaires comme un ramassis de snobs gauchistes, de technocrates imbus d'eux-mêmes et seulement capables de tracasser les producteurs de richesses afin de continuer à combler les « assistés » et les ratés. *« Nous avions presque tous un voisin ou entendu parler de quelqu'un qui vivait au-dessus de ses moyens, et nous nous demandions bien pourquoi c'était nous qui devions payer pour lui »*, s'offusquèrent ainsi les auteurs du « Manifeste du Tea Party » (2). La droite républicaine ne s'est pas souciée de reconquérir le centre, où, paraît-il, se gagnent les élections. Et elle s'est requinquée en substituant au pragmatisme gris de responsables en déroute les aspirations de ses militants les plus fervents.

Cet imaginaire de droite est puissant. Il ne se combattra pas avec du prêchi-prêcha, ni en modifiant à la marge une orientation économique et financière dont l'échec programmé va multiplier les situations de désarroi, d'abattement, de panique. Sans parler des effets politiques délétères d'un ressentiment qui se trompe d'adversaire. L'affaissement des deux grands partis grecs, coresponsables de la faillite du pays et du martyre infligé à son peuple, l'essor inespéré d'une formation de gauche, Syriza, déterminée à remettre en cause le remboursement d'une dette largement illégitime *(lire l'article ci-dessus)*, démontrent qu'une sortie de l'impasse n'est pas hors de portée. A condition de faire preuve d'audace et d'imagination. C'est aussi tout le sens du combat des étudiants québécois.

(1) Discours de M. Nicolas Sarkozy à Saint-Cyr-sur-Loire, 23 avril 2012.

(2) Cité par Thomas Frank, *Pity the Billionaire : The Hard-Times Swindle and the Unlikely Comeback of the Right,* Metropolitan Books, New York, 2012.

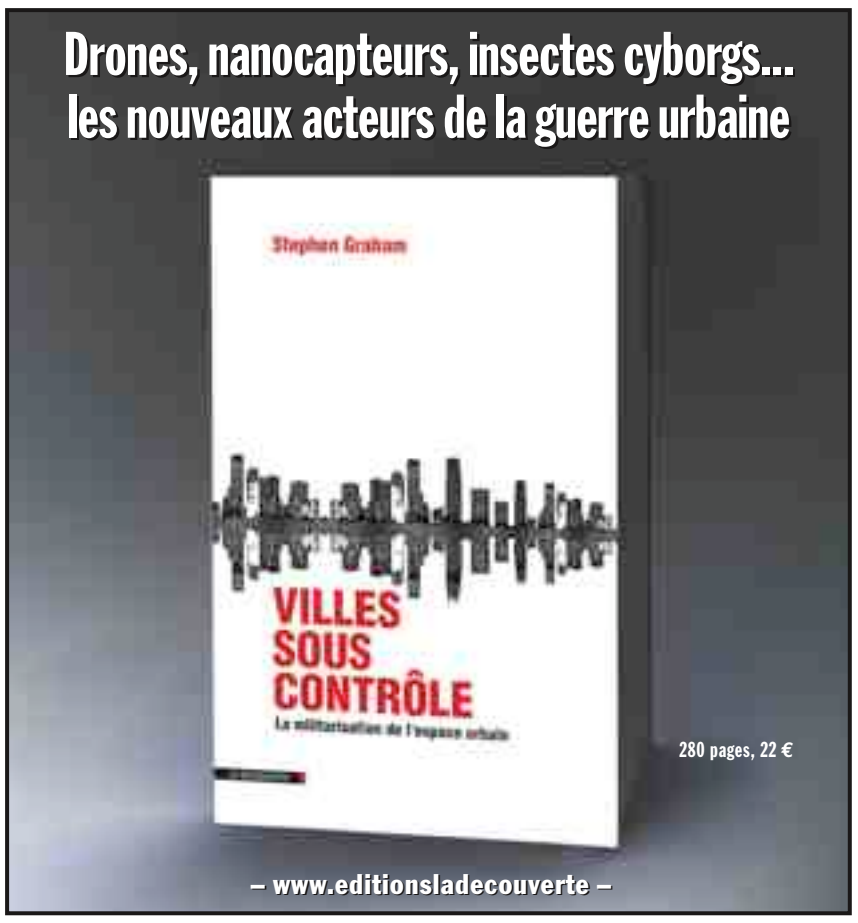

M 02136 - 699 - F: 4,90 €

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 200 F CFA, **Algérie :** 200 DA, **Allemagne :** 4,90 €, **Antilles-Guyane :** 4,95 €, **Autriche :** 4,90 €, **Belgique :** 4,90 €, **Canada :** 6,75 $C, **Espagne :** 4,90 €, **Etats-Unis :** 6,75 $US, **Grande-Bretagne :** 3,95 £, **Grèce :** 4,90 €, **Hongrie :** 1500 HUF, **Irlande :** 4,90 €, **Italie :** 4,90 €, **Luxembourg :** 4,90 €, **Maroc :** 28 DH, **Pays-Bas :** 4,90 €, **Portugal (cont.) :** 4,90 €, **Réunion :** 4,95 €, **Suisse :** 7,80 CHF, **TOM :** 700 CFP, **Tunisie :** 3,90 DT.

danielle.martin31@wanadoo.fr

LES ARCHIVES DU « MONDE DIPLOMATIQUE », 1954-2011

Un voyage à travers l'espace et le temps

« *Ce n'est pas nous qui sommes responsables du problème posé par la création de l'Etat d'Israël, c'est l'ONU ; c'est à l'ONU, dès lors, de le résoudre »,* explique en janvier 1958 le président égyptien Gamal Abdel Nasser à l'envoyé du *Monde diplomatique* Eric Rouleau ; le Raïs affirme par ailleurs qu'il est disposé à reconnaître Israël dans les frontières du plan de partage de la Palestine de novembre 1947. En octobre 1961, Jean Lacouture couvre la conférence de Belgrade, qui marque la naissance du mouvement des non-alignés. Tirant le bilan d'une année marquée par la crise de Cuba et l'indépendance algérienne, André Fontaine dépeint, en janvier 1963, le nouveau visage du monde. En pleine guerre du Vietnam, en décembre 1970, le linguiste américain Noam Chomsky montre comment ce champ de bataille est devenu pour les Etats-Unis un lieu d'expérimentation anti-insurrectionnelle. En janvier 1973, Eldridge Cleaver, l'un des fondateurs du mouvement des Black Panthers, dresse un réquisitoire contre le racisme et la brutalité de la société américaine.

Au fil des pages et des articles, c'est à un tour du monde extraordinaire, à un voyage à travers le temps, les continents et les idées qu'invite le DVD-ROM réunissant tous les articles publiés par *Le Monde diplomatique* depuis sa création, en mai 1954.

On y découvre, pour ceux qui ne le savent pas, que ce mensuel n'est pas qu'un journal de géopolitique. Il a toujours eu l'ambition de proposer une « manière de voir » globale, qui ne sépare pas la politique de l'histoire, la culture de l'économie. Les plus grands écrivains ont contribué à sa richesse, de Milan Kundera à Mario Vargas Llosa, de

Chester Himes à Heinrich Böll, de Nadine Gordimer à Carlos Fuentes, d'Arundhati Roy à Naguib Mahfouz.

Nombre d'intellectuels du monde entier ont aussi participé à cette aventure. En octobre 1992, dans son dernier texte, le philosophe Félix Guattari appelle à la refondation des pratiques sociales. En juillet 1994, l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch s'interroge sur le concept d'ethnicité tel qu'il émerge en Yougoslavie. En février 2004, Jacques Derrida et Jürgen Habermas discutent de la notion de « terrorisme ». Sans parler d'Edward W. Said, Paul Virilio, Eduardo Galeano, Amartya Sen, Eric Hobsbawm…

Le Monde diplomatique devient ainsi le premier journal français à se plonger dans le passé, mais aussi à se confronter aux évolutions des visions de l'histoire : comment percevait-on Nasser en 1956 ? Et la décolonisation en Afrique en 1960 ? Quelle fut la place des guerres d'Indochine au cours des décennies de la guerre froide ? Comment fut appréhendée la Révolution culturelle chinoise ? L'invasion soviétique de l'Afghanistan ? La « révolution conservatrice » menée par Ronald Reagan et Mme Margaret Thatcher ? La sortie des dictatures en Amérique latine ? L'émergence de l'information en temps réel, avec la chaîne Cable News Network (CNN) ? Le mouvement d'émancipation des femmes ?

Nous vivons une accélération de l'histoire, avec un basculement du monde marqué par la plus formidable crise du capitalisme depuis 1929 – que le journal avait anticipée – et par le déclin relatif de l'Occident, la montée de la Chine et de l'Inde, du Brésil et de la Turquie. Essayer de discerner les grandes lignes de l'avenir nécessite de mieux comprendre le passé. Avec une indexation par pays et par thème, ce DVD-ROM permet à tous et à chacun – grâce à cinquante mille articles, des centaines de chronologies, de repères bibliographiques, de cartes – d'avoir accès à un fonds exceptionnel sur l'histoire de notre planète. Il est un outil dont disposeront enseignants et étudiants, et tous ceux qui s'intéressent au monde, à ses évolutions et à son devenir.

ALAIN GRESH.

Offres

Pour les particuliers : un DVD-ROM, au prix de 44 euros, à commander sur www.monde-diplomatique.fr/archives

Pour les institutions (établissements scolaires, bibliothèques, administrations, entreprises) : une offre spécifique pour accéder à nos archives en ligne, à consulter sur www.monde-diplomatique.fr/archives/institutions

COURRIER DES LECTEURS

Portugal

M. Carlos Ribeiro nous écrit depuis le Portugal pour relever certaines imprécisions dans l'article « Le petit monde du libéralisme portugais », d'Owen Jones, publié dans notre édition d'avril :

M. Luís Campos e Cunha a bien été nommé ministre des finances du gouvernement de M. José Pinto, mais il n'a pas eu le temps de réchauffer son fauteuil : il a rapidement présenté sa démission, cédant sa place à un autre professeur, M. Fernando Teixeira dos Santos. Par ailleurs, lorsque l'auteur évoque *« une dirigeante de l'opposition »* qui aurait préconisé une suspension de la démocratie, le lecteur pourrait conclure qu'il s'agit d'une dirigeante de gauche (car c'est la droite qui gouverne le pays). Ce n'est pas le cas : Mme Manuela Ferreira Leite est membre du parti dit « social-démocrate » (centre droit), et elle a prononcé cette phrase alors que son parti était dans l'opposition. De sorte que l'appel à la dictature demeure à la place qui lui revient : à droite.

Malgré ces quelques imprécisions, l'article de Jones arrive à point nommé pour nous permettre de comprendre comment le système que l'on nomme « démocratie » peut se retrouver prisonnier d'une minorité, cimentée par l'argent et la pensée unique.

Médias

L'article « Les médias contre l'égalité », de Pierre Rimbert, paru dans Le Monde diplomatique *de mai, a inspiré cette réflexion à l'un de nos lecteurs :*

Dans cet article, vous citez à plusieurs reprises Jean-Michel Aphatie, journaliste sur RTL et au « Grand Journal » de Canal Plus. Mais qui est-il vraiment ? Et surtout, est-il vraiment démocrate ? Lors d'une intervention de M. Jacques Cheminade, Aphatie le décrit comme le prototype du candidat inutile. Le ton est donné : le journaliste sait qui est utile, et qui ne l'est pas. *(…)* M. Aphatie est aussi un journaliste politique… qui ne parle pas de la politique. Lors d'une émission du « Grand Journal », il brode autour de l'*« amour »* qui pourrait unir Claire Chazal et M. Jean-Luc Mélenchon : *« Il fait très chaud, très sexe* [sur le plateau] *»,* explique-t-il. Bref, Aphatie a perdu sa crédibilité.

Front de gauche

André Bellon a trouvé l'article « Front de gauche, ou la fin d'une malédiction », d'Antoine Schwartz, publié dans notre numéro de mai, insuffisamment critique :

L'article constate que le candidat du Front de gauche a rassemblé en quasi-totalité l'espace habituel de la gauche du Parti socialiste (13,81 % en 2002, 8,66 % en 2007, 12,82 % en 2012), sans s'interroger sur les contradictions que recèle ce résultat. Il n'évoque pratiquement pas la question européenne, qui devrait pourtant figurer au cœur de toute analyse. Le programme du Front de gauche, pour intéressant qu'il soit, comporte en effet de nombreuses zones d'ombre. Peut-on sérieusement penser faire cohabiter sur la durée les partisans de l'euro et ses adversaires, les fédéralistes et les partisans de Jean-Pierre Chevènement ? J'aurais aimé connaître les réflexions de l'auteur sur ces questions, qui interrogent l'avenir de la nouvelle formation.

Peut-on, par ailleurs, faire l'impasse sur l'influence de la personnalisation inhérente à l'élection présidentielle, très particulière et, à mon sens, peu républicaine dans son essence ? Peut-on, enfin, analyser les résultats du Front de gauche, certes inattendus dans le cadre du jeu politique actuel, sans s'interroger sur le fait que le rejet du système (institutions et offre politique) est porté avec plus de cohérence et de persistance par l'extrême droite, dont l'unité idéologique semble moins fragile que celle du Front de gauche ? C'est également l'une des raisons pour lesquelles le Front national constitue une menace.

SINGULIÈRE COMPATIBILITÉ

*La journaliste britannique Gillian Tett rend compte d'une étude de l'organisation patronale Conference Board for the Business Council sur les institutions qui suscitent le plus la confiance des dirigeants de grandes multinationales (*Financial Times, *19-20 mai).*

En première place, les personnes interrogées citent… heu… eh bien, elles-mêmes (environ 90 % des dirigeants estiment que les multinationales ont été *« modérément »*, *« très »* ou *« les plus »* efficaces dans la gestion de la crise économique et des chocs financiers). Viennent ensuite les banques centrales *(…)*. Mais le groupe qui arrive troisième n'est autre que le Parti communiste chinois *(…)*, loin devant le président et le Congrès américains. Oui, vous avez bien lu : les grands patrons de l'Amérique capitaliste estiment que les bureaucrates communistes sont plus efficaces que les dirigeants politiques occidentaux.

ESPIONNAGE POLICIER

*En Colombie-Britannique (Canada), la police espionnait les Indiens opposés à un projet de pipeline (*The Star, *9 mai).*

Les documents montrent qu'une unité provinciale de la police montée surveillait de près le potentiel *« d'actions de protestation et de désobéissance civile »* de l'Alliance Yinka Dene, une coalition des premières nations du nord de la Colombie-Britannique, au centre de la résistance contre un projet d'oléoduc conçu par la société Enbridge, évalué à 5,5 milliards de dollars *[canadiens]*. Les territoires en question couvrent un quart du tracé du pipeline, qui transporterait, à travers des territoires immaculés, plus de 500 000 barils de brut extraits des sables bitumineux de l'Alberta vers Kitimat *[en Colombie-Britannique]*, pour être exportés par superpétroliers vers l'Asie et d'autres marchés.

Ces révélations ont fourni des munitions aux critiques qui accusent le gouvernement Harper de mener une campagne de diabolisation des opposants légitimes *[à ce type de développement]* en les décrivant comme des extrémistes ou en les soumettant aux lois « antiterroristes » canadiennes.

QUAND LES BANQUIERS PERDENT

*En Equateur, le Parlement a tiré les leçons de la crise immobilière espagnole. Il vient d'adopter une loi protégeant les personnes incapables de rembourser leurs dettes, au grand dam des banques du pays (*Miami Herald, *9 mai).*

Le Parlement équatorien a voté une loi qui contraint les banques à faire grâce de leurs dettes aux primo-acquérants de propriétés d'une valeur inférieure à 146 000 dollars lorsqu'ils font défaut sur leur emprunt et doivent abandonner leur maison. La loi s'appliquera également aux emprunts concédés aux personnes ayant acheté une voiture pour la première fois (pour une valeur inférieure à 29 200 dollars). *(…)* Les promoteurs de la loi précisent que, si l'Espagne avait adopté un dispositif similaire il y a dix ans, elle aurait évité la bulle immobilière qui a fait perdre leurs maisons à tant d'Espagnols.

RÉVOLTE DES PAUVRES

*Les statistiques de la police suggèrent que l'Afrique du Sud serait la « capitale planétaire des manifestations », selon le sociologue Peter Alexander (*Mail & Guardian, *Johannesburg, 13 avril).*

De 2009 à 2012, *[les services de gestion des foules de la police sud-africaine ont constaté]* une moyenne de 2,9 troubles par jour. Ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à la moyenne de 2,1 incidents par jour enregistrée entre 2004 et 2009. Les statistiques montrent que la « révolte des pauvres », comme l'appellent certains, s'est intensifiée au cours des trois dernières années.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon, 75013 Paris

ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans la recension du livre de Mahamat Massoud *La Banque des Etats de l'Afrique centrale* (*Le Monde diplomatique* d'avril) : à la différence de la République du Congo (Congo-Brazzaville), la République démocratique du Congo n'appartient pas à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

Edité par la **SA Le Monde diplomatique**, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire : Serge HALIMI, président, directeur de la publication (01-53-94-96-05), Alain GRESH, directeur adjoint (01-53-94-96-01), Bruno LOMBARD, directeur de la gestion (01-53-94-96-01)

Responsable des éditions internationales et du développement : Anne-Cécile ROBERT

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI
Rédacteur en chef : Pierre RIMBERT
Rédacteurs en chef adjoints : Martine BULARD, Renaud LAMBERT

Chef d'édition : Mona CHOLLET

Rédaction : Laurent BONELLI, Benoît BRÉVILLE, Alain GRESH, Evelyne PIEILLER, Philippe RIVIÈRE, Philippe REKACEWICZ (cartographie), Anne-Cécile ROBERT

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique : Alice BARZILAY, Maria IERARDI (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)

Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET

Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIÈRE, Didier ROY

Correction : Pascal BEDOS, Xavier MONTHÉARD

Responsable de la gestion et de la diffusion numériques : Vincent CARON

Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Secrétariat : Anne CALLAIT-CHAVANEL (9605), Yuliya DAROUKA (9621), Sophie DURAND-NGÔ, attachée communication et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prénom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET

Publicité : Ronan DALIGAULT (01-57-28-39-57)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Jérôme PONS, Sophie GERBAUD, Marie-Dominique RENAUD
Relations marchands de journaux (numéros verts) : Diffuseurs Paris : 0805 050 147
Dépositaires banlieue/province : 0805 050 146

Service relations abonnés
● Depuis la France : 03 21 13 04 32 (non surtaxé)
www.monde-diplomatique.fr
● Depuis l'étranger : (33) 3 21 13 04 32

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
© ADAGP, Paris, 2012, pour les œuvres de ses adhérents.

Soutenez-nous, abonnez-vous !

1 an pour **49 €** au lieu de ~~58,80 €~~*, soit plus de 16 % de réduction

Coordonnées : RMD1200PBA004

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal
Localité .....
Courriel .....

Règlement : ☐ Chèque bancaire
à l'ordre du Monde diplomatique SA
☐ Carte bancaire
Numéro de carte bancaire
Expire fin
Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte
Signature obligatoire

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2012. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du *Monde diplomatique*. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre ☐ **Le Monde diplomatique SA – RCS Paris B400 064 291**

* Prix de vente au numéro.

A renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

***Le Monde diplomatique*, service abonnements, A 2300 - 62066 Arras Cedex 9 - France**
Tél. : 03-21-13-04-32 (numéro non surtaxé)

Plus simple et plus rapide : retrouvez cette offre sur www.monde-diplomatique.fr/abojournal

Opposer lutte des classes et revendication de la différence ?

Egalité, identités et justice sociale

Les combats pour réduire les inégalités ont longtemps porté sur le partage équitable des richesses. Depuis quelques décennies, un nouveau type de demande articule l'exigence de redistribution au respect des différences, des identités minoritaires et à la lutte contre les discriminations. Peut-on penser le rapport entre ces deux conceptions, de façon à ce qu'elles se renforcent réciproquement ?

Par Nancy Fraser *

La « reconnaissance » s'est imposée comme un concept-clé de notre époque, à l'heure où le capitalisme accélère les contacts transculturels, brise les schémas d'interprétation et politise les identités. Des groupes mobilisés sous la bannière de la nation, de l'ethnie, de la « race », du genre, de la sexualité luttent pour « faire reconnaître une différence ». Dans ces batailles, l'identité remplace les intérêts de classe comme lieu de la mobilisation politique – on demande plus souvent à être « reconnu » comme Noir, homosexuel, Corrézien ou orthodoxe que comme prolétaire ou bourgeois. La domination culturelle remplace l'exploitation comme synonyme d'injustice fondamentale.

Cette mutation constitue-t-elle une diversion, qui conduirait à une forme de balkanisation de la société et au rejet des normes morales universalistes (1) ? Ou bien offre-t-elle la perspective d'une correction de la grille de lecture matérialiste, réputée discréditée par la chute du communisme de type soviétique, et qui, aveugle à la différence, renforcerait l'injustice en universalisant faussement les normes du groupe dominant (2) ?

Se confrontent ici deux conceptions globales de l'injustice. La première, l'injustice sociale, résulte de la structure économique de la société. Elle prend la forme de l'exploitation ou du dénuement. La seconde, de nature culturelle ou symbolique, découle des modèles sociaux de représentation, qui, lorsqu'ils imposent leurs codes d'interprétation et leurs valeurs, et cherchent à exclure les autres, engendrent la domination culturelle, la non-reconnaissance ou le mépris.

Cette distinction entre injustice culturelle et injustice économique ne doit pas gommer le fait que, dans la pratique, les deux formes s'imbriquent habituellement de manière à se renforcer dialectiquement. La subordination économique interdit en effet toute participation à la production culturelle, dont les normes sont elles-mêmes institutionnalisées par l'Etat et par le monde économique.

Corriger ou transformer ?

Remédier à l'injustice économique passe par des changements de structure : distribution des revenus, réorganisation de la division du travail, soumission des décisions d'investissement à un contrôle démocratique, transformation fondamentale du fonctionnement de l'économie… Cet ensemble, en tout ou partie, relève de la « redistribution ». Le remède à l'injustice culturelle, pour sa part, réside dans le changement culturel ou symbolique : réévaluation des identités méprisées, reconnaissance et valorisation de la diversité culturelle, ou, plus globalement, bouleversement général des modèles sociaux de représentation, qui modifierait la perception que chacun se fait de soi. Cet ensemble relève de la « reconnaissance ».

Ces deux concepts divergent dans leur conception des groupes victimes de l'injustice. Dans le cadre de la redistribution, il s'agira de classes sociales au sens large, définies d'abord en termes économiques, selon leur rapport au marché ou aux moyens de production. L'exemple classique en est l'idée marxiste de la classe ouvrière exploitée, ce qui inclut également les groupes d'immigrants, les minorités ethniques, etc. Dans le cadre de la reconnaissance, l'injustice n'est plus liée aux rapports de production, mais à un défaut de considération. On cite en général le groupe ethnique, que les modèles culturels dominants proscrivent comme différent et de moindre valeur : ce qui s'applique aux homosexuels, aux « races », aux femmes…

Les revendications liées à la redistribution exigent souvent l'abolition des dispositifs économiques qui constituent le soubassement de la spécificité des groupes et tendent à promouvoir l'indifférenciation entre eux. Au contraire, les revendications liées à la reconnaissance, qui s'appuient sur les différences présumées des groupes, tendent à promouvoir la différenciation (quand elles ne la créent pas performativement, avant d'en affirmer la valeur). Politique de reconnaissance et politique de redistribution apparaissent donc… en tension.

Comment, dans ces conditions, penser la justice ? Doit-on donner la priorité à la classe sur le genre, la sexualité, la race, l'ethnicité, et rejeter toutes les revendications « minoritaires » ? Insister sur l'assimilation aux normes majoritaires, au nom de l'universalisme ou du républicanisme ? Ou faut-il chercher à allier ce qui reste d'indépassable dans la vision socialiste et ce qui semble justifié dans la philosophie « postsocialiste » du multiculturalisme ?

Il y a deux façons de remédier à l'injustice. Les remèdes correctifs, tout d'abord, visent à améliorer les résultats de l'organisation sociale sans en modifier les causes profondes. Les remèdes transformateurs, pour leur part, s'appliquent aux causes profondes : l'opposition se situe entre symptômes et causes.

Sur le plan social, les remèdes correctifs, historiquement associés à l'Etat-providence libéral, s'emploient à atténuer les conséquences d'une distribution injuste en laissant intacte l'organisation du système de production. Au cours des deux derniers siècles, les remèdes transformateurs ont été associés au projet du socialisme : le changement radical de la structure économique qui sous-tend l'injustice sociale, en réorganisant les rapports de production, modifie non seulement la répartition du pouvoir d'achat, mais également la division sociale du travail et les conditions d'existence.

L'exemple de l'*affirmative action* (souvent traduit par « discrimination positive ») aux Etats-Unis éclaire cette distinction. Les aides attribuées en fonction des ressources, en orientant vers les plus pauvres un soutien matériel, contribuent également à cimenter des différenciations pouvant mener à l'affrontement. Ainsi, la redistribution corrective sur le plan social s'emploie à garantir aux personnes de couleur une part équitable des emplois et des formations, sans en modifier la nature ou le nombre. Sur le plan culturel, la reconnaissance corrective se traduit par un nationalisme culturel, qui s'efforce de garantir le respect aux personnes de couleur en valorisant la « négritude », tout en laissant inchangé le code binaire blanc-noir qui lui donne son sens. L'*affirmative action* combine donc la politique socio-économique de l'antiracisme progressiste avec la politique culturelle du *black power*.

GALERIE MOISÉS PÉREZ DE ALBÉNIZ, PAMPELUNE

DANIEL PURROY. – « Le Cru et le Cuit », 2010

Cette solution ne s'attaque pas aux structures profondes qui produisent inégalités de classe et inégalités « raciales ». Aussi les réaménagements superficiels se multiplient-ils sans fin, contribuant à rendre plus perceptible encore la différenciation « raciale », à donner des plus désavantagés l'image d'une classe déficiente et insatiable, ayant toujours besoin d'aide, et même parfois celle d'un groupe privilégié, qui reçoit un traitement… de faveur. Ainsi une approche visant à redresser les injustices liées à la redistribution peut-elle susciter un choc en retour et finalement créer des injustices en termes de reconnaissance.

Combinant systèmes sociaux universels et imposition strictement progressive, les remèdes transformateurs, en revanche, visent à assurer à tous l'accès à l'emploi, tout en tendant à dissocier cet emploi des exigences de reconnaissance. D'où la possibilité de réduire l'inégalité sociale sans créer de catégories de personnes vulnérables présentées comme profitant de la charité publique. Une telle approche, centrée sur la question de la distribution, contribue donc à remédier à certaines injustices de reconnaissance.

Redistribution corrective et redistribution transformatrice présupposent toutes deux une conception universaliste de la reconnaissance, c'est-à-dire l'égale valeur morale des personnes. Mais elles reposent sur des logiques différentes vis-à-vis de la différenciation des groupes.

Les remèdes correctifs à l'injustice culturelle relèvent de ce qu'on appelle couramment le multiculturalisme : il s'agit de mettre fin au non-respect des identités collectives injustement dévalorisées, mais en laissant intacts à la fois le contenu de ces identités et le système de différenciation identitaire sur lequel elles reposent. Les remèdes transformateurs sont quant à eux habituellement associés à la déconstruction. Ils cherchent à mettre fin au non-respect en transformant la structure d'évaluation culturelle sous-jacente. En déstabilisant les identités et la différenciation existantes, ces remèdes ne se contentent pas de favoriser le respect de soi, ils changent les perceptions que nous nous faisons de nous-mêmes.

L'exemple des sexualités méprisées éclaire cette distinction. Les remèdes correctifs à l'homophobie sont habituellement associés au mouvement gay, qui vise à revaloriser l'identité homosexuelle. Les remèdes transformateurs au contraire s'apparentent au mouvement *queer*, qui entend déconstruire la dichotomie homosexuel-hétérosexuel. Le mouvement gay considère l'homosexualité comme une culture, dotée de traits particuliers, un peu sur le mode de l'ethnicité. C'est là un « modèle identitaire », adopté dans différentes luttes pour la reconnaissance. Il entreprend de substituer à des images de soi négatives, imposées par la culture dominante et intériorisées, une culture propre, qui, manifestée publiquement, obtiendra le respect de la société dans son ensemble. Ce modèle comporte d'authentiques apports mais, en superposant politique de reconnaissance et politique de l'identité, il encourage la naturalisation de l'identité d'un groupe, sinon son essentialisation, par le biais d'une affirmation de son « authenticité » et de sa différence.

Le mouvement *queer*, au contraire, aborde l'homosexualité comme le corrélat construit et dévalorisé de l'hétérosexualité : toutes deux n'ont de sens que l'une par rapport à l'autre. L'objectif n'est plus de valoriser une identité homosexuelle, mais d'abolir cette dichotomie. Le mouvement gay cherche à mettre en valeur la différenciation existant entre les groupes sexuels – tout comme les politiques correctives de redistribution de l'Etat-providence le font pour les différenciations sociales ; le mouvement *queer* cherche à les remettre en cause – à l'instar du projet socialiste.

En traitant du défaut de reconnaissance comme d'un préjudice engendré uniquement par les valeurs idéologiques et culturelles, les défenseurs du modèle identitaire en viennent parfois à méconnaître son assise dans la structure sociale et à ignorer l'injustice économique pour concentrer leurs efforts sur la seule transformation de la culture, considérée comme une réalité en soi. Peuvent ainsi être négligés les liens, institutionnalisés dans les systèmes d'assistance sociale, entre les normes hétérosexuelles dominantes et le fait que certaines ressources soient refusées aux personnes homosexuelles. Mais ce courant peut également ne voir les inégalités économiques que comme de simples expressions de hiérarchies culturelles : l'oppression de classe découle, dans cette logique, de la dépréciation de l'identité prolétarienne. En image inversée d'un marxisme vulgaire qui bannissait autrefois la politique de reconnaissance au profit de la politique de redistribution, le culturalisme vulgaire implique que réévaluer des identités dépréciées reviendrait à s'attaquer aux sources mêmes de l'inégalité économique…

Le risque de la psychologisation

Au modèle identitaire (correctif) s'oppose ce qu'on appellera le modèle statutaire (transformateur) : le déni de reconnaissance n'est plus alors considéré comme une déformation psychique, ou un préjudice culturel autonome, mais comme une relation institutionnalisée de subordination sociale, produite par des institutions sociales. Ce qui doit faire l'objet d'une reconnaissance, ce n'est donc pas l'identité propre à un groupe, mais le statut, pour les membres de ce groupe, de partenaires à part entière dans l'interaction sociale. Cette politique propose de déconstruire les deux formes connexes de mise en ordre d'une société, économique et culturelle, et de déchiffrer ce qu'elles portent d'obstacles à cette égalité. Il ne s'agit pas alors de postuler le droit pour tous à une « égale estime sociale » (3) mais, en revendiquant la parité de participation à l'interaction au sein de la société pour tous, de définir le champ de la justice comme impliquant à la fois redistribution et reconnaissance, classe et statut. Evitant la psychologisation et la moralisation, c'est peut-être là le cadre de pensée pour une stratégie cohérente, qui contribuerait à déminer les conflits et contradictions entre ces deux grands types de luttes.

* Titulaire de la chaire Rethinking Social Justice au Collège d'études mondiales de la Fondation Maison des sciences de l'homme. Auteure de l'essai *Les Mouvements du féminisme. De l'insurrection des années 1960 au néolibéralisme*, à paraître aux éditions La Découverte en septembre 2012.

(1) *Cf.* Richard Rorty, *Achieving Our Country : Leftist Thought in Twentieth-Century America,* Harvard University Press, Cambridge, 1998 ; Todd Gitlin, *The Twilight of Common Dreams : Why America Is Wrecked by Culture Wars,* Metropolitan Books, New York, 1995.

(2) *Cf.* Charles Taylor, « The politics of recognition », dans Amy Gutman (sous la dir. de), *Multiculturalism : Examining the Politics of Recognition,* Princeton University Press, 1994.

(3) Axel Honneth, *La Lutte pour la reconnaissance,* Le Cerf, Paris, 2000.

Sur le site du Monde **diplomatique**

Blogs

Euro, terminus ?,
par **Frédéric Lordon** (« La pompe à phynance »)

Elections : faut-il réformer ?,
par **Alain Garrigou** (« Régime d'opinion »)

Vous avez aimé Claude Guéant ?
Vous adorerez Manuel Valls,
par **Alain Gresh** (« Nouvelles d'Orient »)

Les cerisiers en fleur au pied de Damavand,
par **Mitra Keyvan** (« Lettres de... »)

Le Nord-Mali aux mains des rebelles,
par **Mohomodou Houssouba**
(« Visions cartographiques »)

La valise diplomatique

M. François Hollande contre le pantouflage

En Grèce, succès de la gauche radicale, impasse institutionnelle, par **Valia Kaimaki**

www.monde-diplomatique.fr

A NEW YORK, LONDRES, MADRID ET SANTIAGO

Radiographie d'une indignation planétaire

Alors qu'en Espagne un actif sur quatre est désormais au chômage, des dizaines de milliers de personnes sont à nouveau descendues dans la rue, le 15 mai dernier, pour célébrer le premier anniversaire du mouvement des « indignés ». Qui sont ces manifestants qui, comme au Royaume-Uni, aux Etats-Unis ou au Chili, contestent le système en place, et comment sont-ils organisés ?

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL RAPHAËL KEMPF *

LE 50 BROADWAY, un gratte-ciel comme il y en a tant dans le sud de Manhattan, à quelques centaines de mètres de Wall Street. Cette adresse prestigieuse abrite des sociétés d'investissement et des cabinets d'avocats d'affaires. Depuis quelques mois, les nouveaux voisins du douzième étage ont quelque peu changé l'atmosphère de l'immeuble.

« Nom, prénom, profession, but de la visite ? » Le jeune homme barbu en tee-shirt interroge le journaliste en levant à peine les yeux de son ordinateur. Le réceptionniste des bureaux du mouvement Occuper Wall Street, c'est lui. Assis toute la journée derrière une table, il enregistre les (nombreuses) entrées et sorties quotidiennes. Chaque visiteur se voit remettre un badge numéroté et siglé « The Occupied Office ». L'appellation est trompeuse : si ces locaux sont effectivement occupés, tout est parfaitement légal. Un « généreux donateur anonyme » les met à disposition depuis la fin du mois d'octobre 2011.

Ils se composent de quelques pièces, salles de réunion et espaces ouverts, déjà recouverts des nombreuses affiches produites depuis la première occupation de Zuccotti Park, une place dans le sud de Manhattan, le 17 septembre 2011 (1). On vient y travailler, préparer les prochaines manifestations, gérer les relations avec la presse et avec les associations de terrain. Certains sont là tous les jours et disent travailler *« à temps plein »* pour le mouvement Occuper Wall Street. Seraient-ils l'étrange avant-garde d'un mouvement qui rejette toute hiérarchie et ne veut pas de dirigeant ?

M. Mark Ray, doctorant en histoire européenne, préfère se définir comme un organisateur *« avec »* le mouvement Occuper Wall Street. Il critique *« les journalistes américains qui ont essayé de décrire ces bureaux comme un quartier général. Ils cherchent toujours des figures de proue ou des quartiers généraux pour rendre leurs histoires plus claires ».* Pourtant, insiste-t-il, *« il ne s'agit pas de nos bureaux officiels : c'est simplement un espace comme un autre où nous pouvons travailler ».* Lui-même assure qu'il n'en a guère l'usage.

Egalement partagé à Londres ou à Madrid, le rejet des chefs, du centralisme et de l'institutionnalisation est un élément essentiel du discours de tout le mouvement Occuper, pour lequel il s'agit de mettre en pratique des solidarités nouvelles sur le terrain. La manière dont fonctionnent un campement, une occupation, une assemblée générale ou un groupe de travail compte au moins autant que les demandes et revendications qu'ils portent. Il s'agit d'éviter la naissance de nouvelles bureaucraties qui accapareraient les gains symboliques et matériels que peut procurer la participation à une lutte. Afin de prévenir l'émergence de groupes ou de personnalités qui auraient plus de poids que d'autres dans les décisions collectives, les « indignés » et autres occupants ont bâti très tôt un ensemble de procédures et de techniques à respecter au cours des assemblées et de la vie quotidienne dans les campements.

A Londres, fin novembre, Anna, la soixantaine, tenait la permanence de la tente d'information du campement de Finsbury Square. Après le parvis de la cathédrale Saint-Paul, c'est la deuxième place occupée par Occupy the London Stock Exchange (« Occuper la Bourse de Londres »). *« L'essentiel,* explique-t-elle*, et c'est la même chose en Espagne et en Amérique, c'est que nous prenons les décisions par consensus. Personne ne parle pour le camp et personne ne parle pour tout le mouvement. »*

Les « indignés » espagnols ont adopté un « Guide rapide pour la dynamisation des assemblées populaires », qui explique par exemple qu'*« il est important de garder une gestuelle calme afin de ne pas transmettre à l'assemblée des sentiments ou des affects personnels. Nous rappellerons en toute circonstance la valeur d'un sourire dans les moments de tension ou de blocage* (2) ». Il n'est pas sûr que l'ensemble de ces principes puissent être respectés en permanence – sans compter que leur élaboration s'avère parfois épineuse.

Que rechercher, le consensus ou l'efficacité ?

A New York, un groupe de travail est chargé d'améliorer les règles de fonctionnement des assemblées générales. Ce 7 décembre 2011, une trentaine de personnes prennent part à la discussion dans l'atrium ouvert au public de la Deutsche Bank, au numéro 60 de Wall Street, où les occupants tiennent leurs réunions. Il s'agit aujourd'hui de savoir si le facilitateur d'une assemblée a le droit d'intervenir dans son déroulement ou s'il doit complètement s'effacer. Le problème est épineux : le facilitateur ne doit pas pouvoir tirer avantage de sa position centrale, mais il doit aussi faire avancer les débats pour que l'assemblée puisse aboutir. Après quelques bonnes heures de discussion, la question ne sera pas tranchée.

L'une des techniques utilisées pour garantir le dialogue est spécifique aux Etats-Unis : comme les manifestants n'ont pas le droit d'utiliser des mégaphones, il a fallu réinventer le « mégaphone humain » (3). Quand une personne souhaite parler à un groupe, voire à une foule, elle prononce une phrase qui sera répétée à plusieurs voix par les personnes qui l'entourent immédiatement, et ainsi de suite par les personnes plus éloignées. Le discours de l'orateur se propagera alors en cercles excentriques pour que tout le monde entende. Le plus étonnant est que cela fonctionne…

Le procédé est si simple que chacun peut l'utiliser et parler sans être intimidé par un micro. Ainsi de cette femme noire, expulsée de sa maison d'un quartier pauvre de New York, qui raconte son histoire à une foule de deux mille manifestants. Quelques jours plus tôt, devant le très chic Lincoln Center – l'opéra de New York –, une performance artistico-politique est organisée, et le « mégaphone humain » permet à tout le monde de s'exprimer. Des spectateurs se joignent à la manifestation et l'un d'eux déclare : *« Je crois que l'opéra appartient au peuple et qu'il devrait être gratuit. »* La technique est encore utilisée au cours de manifestations spontanées pour décider collectivement de la direction à prendre. Si elle ne prévient ni les désaccords, ni certains accrochages, et si certains y recourent plus que d'autres, elle a le mérite de permettre effectivement à chacun de prendre la parole sans avoir à attendre que le mégaphone ou le micro arrive jusqu'à lui. Et il y a chez les occupants comme une jouissance à utiliser cet outil.

Au Chili, les étudiants ont mené au cours de la dernière année universitaire le plus grand mouvement de protestation depuis la chute de la dictature d'Augusto Pinochet. Par de nombreux aspects, leur mouvement peut être qualifié de réussite. Même si leurs principales revendications – contre l'éducation privatisée – ont été rejetées par le gouvernement, ils ont réussi à remettre cette question sur la place publique, de même que les immenses problèmes de répartition des richesses dans le pays. Ici, les étudiants n'ont guère pris le temps de rédiger des manuels de procédure pour leurs assemblées. Bien que quelques voix se soient élevées pour contester ce mode de fonctionnement, le mouvement était hiérarchisé et dirigé par des chefs charismatiques qui négociaient avec le gouvernement, tenaient des conférences de presse et posaient pour les médias.

La jeune étudiante communiste Camila Vallejo aura été la première d'entre eux. Présidente de la Fédération des étudiants de l'université du Chili (FECH) en 2011, elle a été à ce titre à l'avant-garde des manifestations, négociations et conférences de presse menées pendant l'année. Elle s'est attiré une immense sympathie de la rue et des médias. Sa notoriété a permis de faire passer dans l'opinion une critique du néolibéralisme et du système d'éducation privée hérité de Pinochet.

Toutefois, l'importance qui lui est donnée masque les débats qui ont agité les universités. Si la mobilisation a pu prendre une telle ampleur, ce n'est pas uniquement grâce au charisme de Mme Vallejo, mais aussi parce qu'elle reposait sur une base active. A la fin de l'année universitaire, en décembre, deux étudiants en droit, Andrès et Lucho, en dressaient le bilan. Ils critiquaient certaines décisions des dirigeants qui n'avaient pas suivi les résolutions prises dans les assemblées générales sur les campus.

Etudiant en ingénierie et président en 2011 de la Fédération des étudiants de l'Université catholique du Chili (FEUC), M. Giorgio Jackson a été l'une des autres figures du mouvement. Les passants qui croisent ce jeune homme de 24 ans lui serrent la main avec émotion et le remercient. Il semble apprécier cette soudaine célébrité et souligne l'importance d'une direction visible : *« Ici, vous devez avoir des dirigeants. Il faut quelqu'un qui sache bien parler à tout le monde. Si Camila* [Vallejo] *n'avait pas été là cette année, le mouvement n'aurait pas fait ainsi tache d'huile. Elle a été une très bonne dirigeante. Elle est proche des gens, ils lui font confiance ; elle crée un lien entre le peuple et le mouvement. Un chef est quelqu'un qui transmet des idées de manière claire et pédagogique, et c'est important. Je ne crois pas que les assemblées puissent faire cela : quelqu'un parle à un moment donné, quelqu'un d'autre ensuite… Les choses ne ressortent pas de manière simple. Et c'est ce à quoi servent les chefs : ils simplifient le message. »*

Il est vrai que le mouvement chilien avait des objectifs beaucoup plus précis qu'Occuper Wall Street ; il convenait donc d'être efficace. Dans cette logique, si la voix des meneurs porte, c'est celle de tous les étudiants qui est entendue. Au contraire, chez les « indignés » espagnols et au sein d'Occuper Wall Street, la logique est renversée. Il s'agit de construire, patiemment, un mouvement aussi inclusif et égalitaire que possible. Mais cet objectif de faire participer chacun, y compris et surtout les « voix marginalisées », est-il réalisable ?

« Vous pouviez compter le nombre de Noirs sur les doigts des deux mains »

Parmi les nombreuses manifestations d'Occuper Wall Street, celle du 1er décembre devant l'opéra de New York mêlait art, politique et performances physiques. Une assemblée générale devait se tenir ce jour-là à l'issue de la représentation de l'opéra de Philip Glass *Satyagraha,* inspiré de la vie de Mohandas Karamchand Gandhi. Son but était de pointer, avec le soutien et en présence du compositeur, les contradictions de la ville de New York, qui programmait un opéra sur la résistance non violente au moment même où elle réprimait durement le mouvement Occuper. Elle a lieu sous les yeux de policiers qui embarquent quiconque s'avance un peu trop sur l'esplanade. L'animateur insiste à plusieurs reprises sur la nécessité de donner la parole à tout le monde : *« Dans notre assemblée générale, nous avons des règles progressistes. Ceux qui parlent les premiers ne sont pas ceux qui ont le plus de pouvoir, mais ceux qui sont souvent marginalisés. »*

En cette froide nuit new-yorkaise, l'assemblée a duré plusieurs heures, au cours desquelles chacun a raconté son histoire et expliqué pourquoi il soutenait Occuper Wall Street. Ce soir-là, devant l'opéra, il n'y avait cependant guère de voix réellement marginalisées, mais plutôt des étudiants ayant fréquenté les meilleures universités, désemparés devant l'ampleur de leur dette ; des choristes n'ayant pas réussi à faire admettre à leur direction la nécessité de hausses de salaire ; ou encore de jeunes mélomanes incapables de payer des centaines de dollars pour assister à *Satyagraha*.

Réussir à faire participer minorités et « voix marginalisées » constitue un défi pour Occuper Wall Street. M. Eric Richardson dit venir de la « classe moyenne ». Après ses études en production musicale, les hasards de la vie, dit-il, lui ont fait connaître une certaine aisance et la drogue, puis la prison, une organisation non gouvernementale (ONG) de réinsertion et les squats. L'été précédant le début du mouvement Occuper, il vivait dans un immeuble vide du Bronx. Il est venu faire un tour à Zuccotti Park en septembre et raconte l'*« immense joie »* qu'il a

* Journaliste.

(1) Nombre de ces affiches sont visibles sur http://occuprint.org

(2) Cité par Eduardo Romanos, « Les indignés et la démocratie des mouvements sociaux », 18 novembre 2011, Laviedesidees.fr

(3) Cette technique était déjà utilisée en France au début du XXe siècle, au cours de meetings politiques rassemblant plusieurs milliers de personnes.

ressentie en s'y installant. Pourtant, explique-t-il, *« je n'ai pas le profil de l'occupant typique. J'appartiens à une minorité, et il n'y avait pas de minorités du tout : vous pouviez compter le nombre de Noirs sur les doigts des deux mains ».*

Au regard d'autres témoignages, ce jugement doit être relativisé. Mme Manissa Maharawal explique ainsi avoir été partagée entre le bonheur de découvrir à Zuccotti Park qu'*« il y avait bien plus de gens de couleur que ce que j'avais envisagé »* et le constat qu'à l'assemblée générale *« c'était surtout des hommes blancs qui étaient responsables des comités et qui faisaient des déclarations »* (4).

« Pour nous, demander de l'argent, c'est ahurissant ! »

M. Richardson décrit ce phénomène à sa manière : *« Il y avait en gros deux campements : d'un côté, de belles tentes, pour l'information, les médias ; et de l'autre, au-delà de la cuisine, des Noirs, des Latinos... Des gens dormaient sur des chaises la nuit. C'était une sorte de ségrégation. Ce n'était pas volontaire, bien sûr. Mais il y avait clairement Zuccotti Park Est et Zuccotti Park Ouest. Je l'ai vu immédiatement, car j'avais un rôle dans les deux groupes. »*

Après l'expulsion de Zuccotti Park, M. Richardson a logé dans une église occupée par quelques dizaines de personnes, dans le nord de Manhattan. Puis, avec d'autres, il a décidé de lancer Occuper Newark. Beaucoup plus pauvre, cette ville de grande banlieue du New Jersey, à une demi-heure de train de Manhattan, comprend aussi beaucoup plus de minorités. *« Les occupants de Newark,* indique M. Richardson, *viennent surtout de Zuccotti Ouest. Cette ville, c'est comme chez eux. Et ici, nous essayons de toucher les communautés minoritaires pour construire un mouvement. Ce qu'Occuper Wall Street n'a pas réussi à faire, jusqu'à cette semaine à Brooklyn* (5). »

Et il est vrai qu'Occuper Newark fait pâle figure. En décembre, on pouvait y voir deux douzaines de tentes au maximum, occupées par des gens visiblement marginalisés. Ils avaient moins de diplômes que les occupants du 50 Broadway, mais tentaient malgré tout de faire vivre le campement. Pour cela, il leur fallait garder le contact avec le centre d'Occuper Wall Street. Quel ne fut pas l'étonnement du journaliste lorsque des occupants lui demandèrent 5 dollars pour pouvoir acheter un billet de train et participer ainsi à l'assemblée générale du mouvement à Manhattan…

Des fonds, Occuper Wall Street en a pourtant. Le mouvement, s'étant attiré beaucoup de sympathies, a drainé d'importantes contributions. Sur place, à Zuccotti Park, celles-ci se faisaient directement en argent liquide. A Londres aussi, on a pu voir des badauds entrer dans la tente d'accueil d'Occupy the London Stock Exchange pour donner quelques dizaines de livres sterling. Mais les dons ont surtout été versés en ligne, grâce à des systèmes de collecte efficaces. Un bilan publié sur Internet fin octobre indiquait qu'Occuper disposait de 399 305,62 dollars. M. Pete Dutro est l'un des responsables du groupe de travail « comptabilité », chargé de la répartition des fonds entre les sections. Rencontré dans les bureaux du 50 Broadway, il explique que chaque groupe a droit à 100 dollars par jour pour l'achat de matériel informatique ou de titres de transport, par exemple. Mais les fonds servent aussi à payer les frais de justice en cas d'arrestation, ou à soutenir d'autres occupations à travers les Etats-Unis.

Chez les « indignés » espagnols du mouvement du 15-M – ainsi baptisé car il a débuté le 15 mai 2011 –, en revanche, le rejet de l'argent est violent. *« Pour nous, demander de l'argent, c'est ahurissant !,* s'insurge M. Ricardo García Zaldívar, président d'Attac Espagne. *A la limite, on peut récolter des fonds pour quelque chose de précis. Mais tout le monde donne son temps et son énergie sans contrepartie, et il y a une méfiance à l'égard de ceux qui pourraient donner de l'argent. »* Résultat, tous les dons sont en nature. M. Pedro Acosta, jeune homme débarqué à Madrid au début du mouvement pour y participer activement, et aujourd'hui responsable du journal *15-M News,* explique que *« l'idée est de tout changer, y compris dans la manière de faire les choses ».*

Faute de fonds, *15-M News* n'est pas imprimé de manière centralisée. Il est diffusé au format PDF sur Internet, et les volontaires peuvent ensuite l'imprimer par leurs propres moyens. Une diffusion plus large aurait peut-être permis au journal d'atteindre plus efficacement ses objectifs. *« Le but de* 15-M News, explique M. Acosta, *c'est la contre-information. Nous cherchons à dire la vérité, à l'encontre de ce que peuvent raconter les médias. Nous décrivons ce que fait le 15-M, ce que proposent ses commissions. Il s'agit d'informer sur le mouvement, de monter un journal du peuple, d'imaginer un autre journalisme. »*

La nécessité pour ces militants de créer leurs propres moyens d'information peut être mesurée à l'aune de leur méfiance envers les médias. Si la plupart des personnes rencontrées, « indignés » ou occupants, acceptent de parler de bon cœur, d'autres sont plus réticentes et craignent de se confier à des journalistes qui pourraient déformer leurs propos. En Espagne, divers membres actifs du 15-M ont, par principe, décliné toutes les demandes d'entretien. A New York, il a fallu échanger des dizaines de courriels avec certains organisateurs pour obtenir un rendez-vous. Le journaliste s'est vu contraint de détailler son projet, son enquête, et jusqu'à son pedigree. Et, au 50 Broadway, certains occupants, à l'évidence influents, ont refusé qu'il reste dans les bureaux. Pour visiter les lieux, il aurait fallu déposer une demande écrite, visée et garantie par un « parrain », et acceptée ensuite par consensus.

On comprend, dès lors, la profusion de publications produites par ces mouvements pour donner de la voix. M. Michael Levitin, rédacteur en chef de *The Occupied Wall Street Journal,* en raconte la naissance : *« Je suis arrivé à Zuccotti Park la deuxième semaine. Quelqu'un a suggéré que nous créions un journal. C'était un moyen de nous exprimer, de donner un visage au mouvement et d'en livrer notre propre récit. On ne pouvait pas faire confiance aux médias, alors on a décidé de couvrir nous-mêmes cette occupation. Et on a eu dès le début d'excellents auteurs, comme Chris Hedges ou Naomi Klein. »*

Grâce à des dons récoltés indépendamment de l'assemblée générale officielle, les huit pages grand format du premier numéro ont été imprimées à vingt mille exemplaires. Le cinquième numéro, assure M. Levitin, a été tiré à deux cent cinquante mille exemplaires, et certaines éditions traduites en espagnol. Au-delà des grandes signatures de la gauche américaine, ce journal à la parution irrégulière propose des articles dont le professionnalisme étonne pour une publication militante, comme ce récit d'une manifestation à Oakland qui ménage une place aux critiques de l'action elle-même (6).

Bande dessinée, reportages et théorie politique

A côté de cet organe central indépendant, les Etats-Unis ont vu fleurir de nombreuses autres gazettes, comme *The Boston Occupier* ou *The Occupied Washington Post,* mais aussi une revue à vocation plus théorique, *Tidal : Occupy Theory, Occupy Strategy,* qui accueille des textes de Judith Butler ou Gayatri Chakravorty Spivak, ou encore *Occupy ! An OWS-Inspired Gazette,* qui relate avec un grand souci du détail la vie du mouvement. *Occupy Comix* propose quant à elle des « récits des 99 % (7) » en images.

Mais c'est probablement à Londres qu'est réalisé le journal le mieux documenté, le plus travaillé, et aussi le plus régulier. *« Venez dans ma tente, je vais vous donner ma carte ! »,* lance M. Matthew Myatt, rencontré sur Finsbury Square. Il est le photographe de *The Occupied Times of London*. Venu à Londres pour couvrir le mouvement, il s'est retrouvé à y participer et a naturellement exercé son métier, tout en restant camper. Là encore, le journal est indépendant de l'assemblée générale officielle, ce qui permet à un petit groupe de réussir à le boucler à temps.

De fin octobre à début mai, treize numéros ont été publiés. Le dernier fait vingt pages. Au-delà de l'information sur l'actualité londonienne d'Occuper, la gazette est largement ouverte sur d'autres manifestations à travers le monde et comporte aussi des mots croisés. Mais surtout, chaque numéro propose un « grand débat ». Voici celui proposé dans le numéro du 20 janvier 2012 : *« Occuper se fonde sur quelques principes fondamentaux de justice économique, sociale et environnementale. Mais certains d'entre nous veulent renverser le système, tandis que d'autres sont plus pour un changement important. Cette semaine, nous demandons : avons-nous besoin d'une révolution, ou devrions-nous suivre la voie d'une réforme systémique ? »*

RAPHAËL KEMPF.

(4) Manissa Maharawal, « Standing up », dans *Occupy ! Scenes from Occupied America* (collectif), Verso, Londres - New York, 2011.

(5) Référence à la manifestation Occupy Our Homes (« Occuper nos maisons ») du 6 décembre 2011. Lire « De Londres à Santiago, la révolte des déclassés », *Le Monde diplomatique,* mai 2012.

(6) *Cf.* Michael Levitin, « Sending a message : Occupy shuts down ports in Oakland and Pacific Northwest », *The Occupied Wall Street Journal,* New York, 12 décembre 2011.

(7) « Nous sommes les 99 % » est le slogan d'Occuper Wall Street, en référence aux « 1 % les plus riches ».

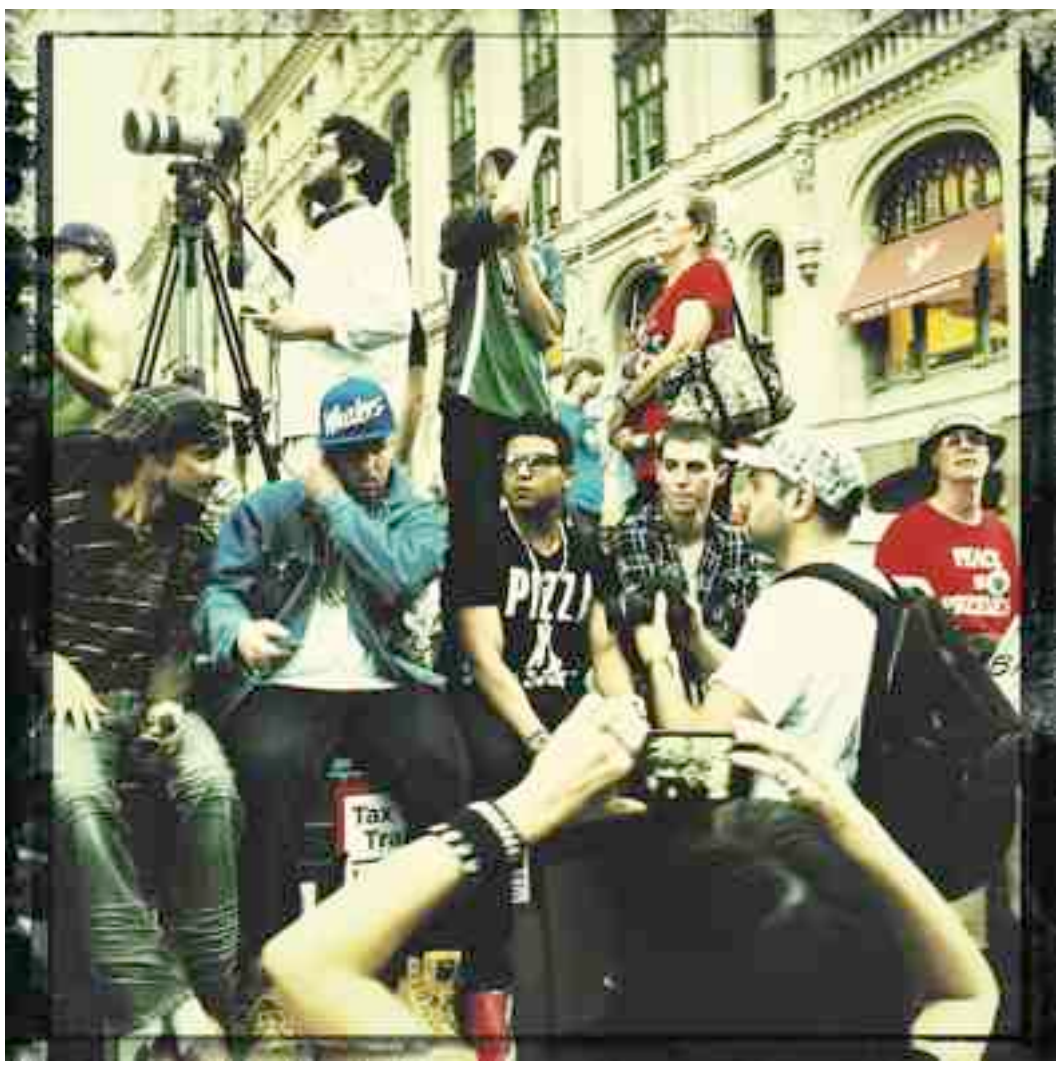

Les images qui accompagnent ce reportage sont de Rauch Dickson. Elles font partie de la série « Occupy Wall Street », New York, 9 octobre 2011

Ce qu'a changé Occuper Wall Street

AU DÉBUT du mouvement Occuper Wall Street, les manifestants ont été critiqués parce qu'ils n'avaient pas de revendications. A leurs yeux, ce reproche est infondé : ils se battent, de manière générale, contre le pouvoir de la finance, les inégalités croissantes que connaît la société américaine, les effets du capitalisme sur les plus pauvres… Ils veulent donc éviter de réduire leur mouvement à telle ou telle question particulière. *« Elaborer des revendications qui peuvent être satisfaites confère nécessairement une légitimité à ceux qui ont le pouvoir de satisfaire ces revendications* (1) *»,* écrit la philosophe Judith Butler dans *Tidal*, la revue publiée par Occuper.

Cette position, théoriquement solide, doit être nuancée. Occuper Wall Street s'est en effet saisi de nombreuses questions particulières. Ainsi, il est venu en aide aux familles pauvres expulsées de leur maison après la crise des crédits hypothécaires (2). Dorénavant, c'est contre le poids écrasant de la dette des étudiants qu'il cherche à mobiliser, étendant ses activités à nombre de problèmes sur lesquels des revendications vont émerger. *« Occuper*, nous explique Rebecca, une organisatrice à plein temps rencontrée dans les bureaux du 50 Broadway, *attire l'attention médiatique sur d'autres organisations et manifestations préexistantes. Il connecte tous les mouvements, surtout sur la question des inégalités économiques. »*

En cela, il a déjà eu des effets politiques dans la société américaine. Il a « changé la conversation » aux Etats-Unis, où les inégalités tiennent désormais une place de choix dans le débat public. Le président Barack Obama s'en est saisi dans un discours prononcé en décembre 2011 dans le Kansas. Il a critiqué l'idéologie du libre marché, insisté sur la nécessité de faire payer plus d'impôts aux riches et de réglementer la finance. Reprenant une image popularisée par Occuper, il a même rappelé que les revenus des 1 % les plus riches avaient doublé au cours de la dernière décennie (3).

Pour le journaliste John Nichols, il s'agit là d'un changement radical : *« Trois mois avant ce discours, le président ne pouvait parler de rien d'autre que de la dette publique. Il était le premier défenseur des mesures d'austérité. Nous devenons, disons, comme l'Europe, où les gens savent où ils se situent politiquement. »*

R. K.

(1) Judith Butler, « So, what are the demands ? And where do we go from here ? », *Tidal,* n° 2, New York, mars 2012, p. 10.

(2) Lire « De Londres à Santiago, la révolte des déclassés », *Le Monde diplomatique,* mai 2012.

(3) « Obama in Osawatomie », *The New York Times,* 6 décembre 2011.

La première partie de cette enquête est parue dans le numéro de mai, sous le titre « De Londres à Santiago, la révolte des déclassés ».

MOUVEMENT SANS PRÉCÉDENT CONTRE L'AUGMENTATION DES FRAIS D'INSCRIPTION

Ténacité des étudiants québécois

Des dizaines de milliers de personnes ont défilé à Montréal le 22 mai dernier, au centième jour de la grève des étudiants québécois opposés à la hausse des frais d'inscription à l'université. La défense des libertés publiques mobilise désormais autant que la lutte pour l'accès à la connaissance, alors que le gouvernement de M. Jean Charest a fait voter une loi restreignant le droit de manifester.

PAR PASCALE DUFOUR *

« R*AREMENT a-t-on vu une agression aussi flagrante être commise contre les droits fondamentaux qui ont sous-tendu l'action sociale et politique depuis des décennies au Québec* (1). » C'est en ces termes qu'un important groupe d'historiens a dénoncé la loi 78, que l'Assemblée nationale du Québec a adoptée le 18 mai à l'issue d'un marathon législatif. Le dispositif constitue le cocktail législatif le plus répressif qu'ait connu la province depuis octobre 1970, quand des membres du Front de libération du Québec avaient enlevé un diplomate britannique et le ministre du travail, Pierre Laporte.

L'objectif des députés ? Mettre un terme au conflit étudiant qui déchire le Québec depuis le 13 février 2012 en restreignant le droit de manifester, la liberté d'expression, celle d'association, et en imposant de fortes amendes à ceux qui *« entraver*[ont] *le droit d'un étudiant de suivre ses cours »*. La veille du vote, presque 40 % des étudiants des établissements postsecondaires étaient toujours en grève, et la police antiémeute avait épuisé les (abondants) stocks de gaz lacrymogène de son principal fournisseur. L'enjeu du mouvement ? L'accès aux études supérieures et la décision du gouvernement libéral de M. Jean Charest d'augmenter les frais d'inscription à l'université.

Avec 2 168 dollars canadiens par an (1 700 euros) – soit moins de la moitié de la moyenne nationale –, les universités du Québec figurent parmi les moins onéreuses du pays, loin devant certaines provinces anglophones, tels l'Ontario ou la Colombie-Britannique, où les frais sont supérieurs à 6 500 dollars (5 000 euros) en moyenne au premier cycle. Cette position privilégiée résulte des choix politiques opérés durant la « révolution tranquille » (2), quand le gouvernement provincial s'employait à former une élite francophone et à permettre une relative démocratisation des études supérieures. Il avait alors gelé les frais de scolarité à un niveau relativement bas, créé les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) pour assurer la formation postsecondaire/préuniversitaire, et mis sur pied un réseau d'établissements supérieurs à l'échelle de la province (l'université du Québec, qui étend ses ramifications de Montréal à Rimouski, de Chicoutimi à l'Abitibi-Témiscamingue). Avec un succès certain : en 1971, 66 % des 15-24 ans étaient scolarisés à temps plein ; ils sont plus de 80 % aujourd'hui.

Plus significatif encore, 45 % des étudiants québécois sont dits de « première génération » – aucun de leurs parents n'a fréquenté les bancs de l'université –, la proportion la plus élevée du Canada. En 2006, environ 40 % provenaient d'un ménage gagnant moins de 50 000 dollars par an, et un cinquième avaient grandi dans une région rurale. L'augmentation des droits de scolarité décidée par M. Charest menace de tels acquis : d'après le comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (une structure rattachée au ministère de l'éducation, mais autonome), la hausse prévue pourrait bloquer l'accès à l'université à sept mille étudiants (environ 2,5 % des effectifs totaux).

Ce n'est pas la première fois que le modèle québécois d'enseignement supérieur se voit remis en cause. Le gouvernement libéral de Robert Bourassa avait ouvert la brèche en 1989, en annulant le gel décidé en 1968. Les frais universitaires avaient alors augmenté substantiellement : en quatre ans, ils étaient passés de 504 dollars à 1 668 dollars par an. Six ans plus tard, le premier ministre souverainiste Jacques Parizeau est revenu sur cette décision ; mais, depuis le début des années 1990, les universités peuvent imposer aux étudiants des « frais afférents » – recouvrant l'ensemble des coûts administratifs, comme les frais de bibliothèque ou de gestion des dossiers, l'accès aux centres sportifs ou culturels, etc. – qui s'ajoutent aux droits de scolarité. Leur montant varie selon les établissements, mais tourne autour de 650 dollars par an.

Des syndicats universitaires puissants

EN 2007, peu avant la campagne électorale, le gouvernement Charest annonce une première hausse de 500 dollars sur cinq ans, amenant la facture à son niveau actuel. Puis le premier ministre décide de procéder à une nouvelle augmentation, dont les modalités sont discutées lors d'une « rencontre des partenaires en éducation » (3), en décembre 2010. Les centrales syndicales et les fédérations étudiantes dénoncent vite le programme des discussions imposé par le gouvernement.

Trois mois plus tard, le 17 mars 2011, le gouvernement du Québec dévoile le fruit de ses cogitations : une augmentation de 75 % sur cinq ans. A terme, la somme pour une année d'études s'élèverait ainsi à 3 793 dollars, sans compter l'évolution probable des frais afférents. Objectif affiché : rattraper le niveau des frais de scolarité, après indexation, de 1968. Une partie des bénéfices de la hausse doit être affectée au programme public des prêts et bourses. Un quart des étudiants universitaires inscrits à temps plein verraient l'augmentation compensée par les prêts et bourses ; un huitième devraient augmenter leur endettement, et le reste, soit environ 60 %, absorberaient la hausse par leurs propres moyens.

Censée entrer en vigueur en septembre 2012, cette décision a déclenché un mouvement de contestation qu'il est difficile de ne pas qualifier d'historique. Dès l'automne 2011, la rumeur d'une grève au printemps prend forme. Le 15 mai 2012, cent cinquante-six mille étudiants (sur un total d'environ quatre cent mille, incluant les établissements anglophones, soumis au même régime que les autres) entamaient leur quatorzième semaine de grève (avec un pic à deux cent vingt-cinq mille le 22 mars). Selon la police de Montréal, cent soixante-dix manifestations auraient eu lieu dans la ville depuis le début du conflit : du jamais-vu.

Ce succès s'explique en partie par la force des organisations étudiantes de la province. Depuis les années 1980, elles sont encadrées par la loi sur l'accréditation des associations d'élèves et d'étudiants, et jouissent ainsi d'un statut très particulier au sein du monde occidental : elles fonctionnent selon une logique similaire aux syndicats de travailleurs, où tous les salariés d'une « unité d'accréditation » cotisent à leur syndicat. Autrement dit, les associations étudiantes sont riches, puissantes et extrêmement organisées. Chacun doit appartenir à l'une d'entre elles, selon le principe de monopole par unité : un étudiant en science politique de l'université de Montréal est par exemple obligatoirement membre de l'Association des étudiants en science politique et en études internationales. Chaque organisation est elle-même rattachée à une fédération. Les étudiants disposent ainsi d'un droit de vote lors d'assemblées qui prennent leurs décisions à la majorité.

Les fédérations fonctionnent de manière très décentralisée, si bien que, dans une même faculté, certains départements peuvent être en grève quand d'autres continuent d'assurer les cours normalement. Mais, divisées lors du conflit étudiant de 2005 (qui portait sur la question des prêts et des bourses), les organisations affichent désormais une étonnante solidarité – sans doute renforcée par la gestion de crise de la ministre de l'éducation démissionnaire Line Beauchamp et du premier ministre, qui, loin de calmer l'ardeur des protestataires, a contribué à radicaliser les positions.

Il aura ainsi fallu deux mois de grève pour que le gouvernement accepte de rencontrer les associations étudiantes et de débattre du financement des universités, tout en précisant qu'il ne négocierait pas sur la question des frais. Les discussions achoppent dès le deuxième jour. Le mouvement se durcit : à partir du 25 avril, chaque soir, des manifestations regroupent entre cinq et dix mille personnes dans les rues de Montréal. Le 27 avril, le gouvernement propose un élargissement des conditions d'accès aux prêts et bourses publiques, ainsi qu'un nouvel étalement de la hausse des frais : 254 dollars par an sur sept ans plutôt que 325 dollars par an sur cinq ans… soit un total de 1 778 dollars, au lieu des 1 625 dollars initialement prévus !

Une immense colère s'empare des grévistes, qui dénoncent *« le mépris, l'arrogance et la condescendance »* du gouvernement. Des heurts opposent manifestants et forces de l'ordre, notamment le 4 mai. Ce jour-là, le premier ministre se résout à convoquer une rencontre avec tous les partenaires impliqués, y compris les centrales syndicales et les recteurs. Au bout de vingt heures de négociation, un accord est signé, qui porte essentiellement sur la possibilité de réduire les frais afférents (et non les droits de scolarité). Il est massivement rejeté par les associations étudiantes la semaine suivante. La crise semble sans issue, et de sérieux doutes planent sur les possibilités de rattrapage des cours manqués avant la rentrée de l'automne. *« Les grévistes sont en train de réaliser qu'ils n'ont plus rien à perdre,* analyse un étudiant en philosophie. *Leur vie est intrinsèquement liée à l'issue de ce mouvement. L'arrogance du gouvernement et le sombre destin qu'il nous réserve devraient suffire à relancer la mobilisation. »*

Plusieurs hypothèses circulent sur le sens de l'action gouvernementale. Pour certains, le choix de la fermeté – voire de l'entêtement – s'expliquerait par le fait que le conflit mobilise essentiellement des jeunes, c'est-à-dire une population dont le taux de participation aux élections est très faible (autour de 30 %) et qui ne constitue pas la clientèle privilégiée du parti au pouvoir. D'autres soutiennent que cette stratégie pourrait permettre au premier ministre de déclencher des élections dans un contexte de crise, et avant que d'autres contentieux ne le rattrapent à l'automne, notamment avec la commission d'enquête sur l'industrie de la construction, qui pourrait mettre en cause la probité de certains ministres libéraux. Plus critiques, d'aucuns soulignent enfin l'incompétence du pouvoir dans la gestion des conflits au cours des dernières années, par exemple dans le domaine de l'environnement : confronté à de fortes mobilisations, il a dû revenir sur certaines décisions, comme la privatisation d'un parc national ou la construction d'une centrale thermique au gaz. N'a-t-il pas sous-estimé la capacité de mobilisation et de résilience du mouvement étudiant ?

STIGMAT PHOTO

RENAUD PHILIPPE. – Grande mascarade dans les rues de Montréal pour dénoncer l'interdiction du port du masque, 29 mars 2012

Pour le droit collectif aux savoirs

LES enjeux de cette lutte dépassent la seule augmentation des frais. Bien que le Québec n'ait pas été touché par la crise économique de 2008 dans les mêmes proportions que son voisin américain, le modèle social québécois est progressivement remis en cause, dans les discours comme dans les faits. De plus en plus de services publics sont devenus payants, notamment en matière de santé ; les tarifs de l'électricité ont été revus à la hausse ; la logique de la compétition et de la concurrence a été introduite dans la gestion des établissements publics. Cela explique le ralliement d'autres acteurs à la cause étudiante : les centrales syndicales, mais aussi et surtout des coalitions temporaires créées pour l'occasion, comme les « Parents contre la hausse » et les « Profs contre la hausse », particulièrement actifs. A plusieurs reprises, des alliances ponctuelles ont en outre amené les étudiants à joindre leur voix à celle d'autres mouvements : le 22 avril pour la Journée de la Terre, qui a rassemblé trois cent mille personnes au parc du Mont-Royal, lors des défilés du 1er-Mai, etc.

Il serait erroné de voir dans le mouvement étudiant une réplique de ce qui s'est produit au Chili ou en Espagne *(lire l'article pages 4 et 5)*. La situation des jeunes Québécois ressemble peu à celle des jeunes Espagnols. Certes, ils souffrent d'un chômage plus important que le reste de la population (14 % pour les 15-24 ans, pour une moyenne nationale de 8 %), mais l'avenir ne leur apparaît pas complètement bouché. Ils sont davantage mus par une forme d'idéal politique, un savant mélange de lutte contre la marchandisation de l'éducation, pour le droit collectif aux savoirs et pour la justice sociale.

Quelle qu'en soit l'issue, la lutte étudiante du printemps 2012 est un vecteur de politisation pour toute une génération, mais aussi de polarisation au sein d'un société québécoise très divisée. Depuis le début du mouvement, des enquêtes d'opinion montrent qu'environ la moitié des personnes interrogées soutiendraient la mesure gouvernementale, alors que l'autre moitié la rejetterait. Au sein des partis d'opposition, le Parti québécois (social-démocrate et souverainiste) dénonce la hausse et a promis de l'annuler s'il remporte les prochaines élections ; le parti de gauche Québec solidaire milite pour la gratuité scolaire ; et la Coalition avenir Québec (CAQ), un nouveau parti de droite, soutient la décision gouvernementale.

Au sein même de la population étudiante, le conflit a également révélé des fractures. Un groupe qui s'oppose à la grève et soutient la hausse s'est créé : le Mouvement des étudiants socialement responsables. Peu organisés sur le plan collectif, ses membres ont eu recours aux tribunaux, faisant jouer leur droit individuel à suivre les cours et l'obligation pour les universités et pour les cégeps de les dispenser. Le quotidien *La Presse* recensait fin avril plus de vingt-cinq demandes d'injonction déposées pour obtenir la reprise des cours et, dans certains cas, l'interdiction des manifestations sur le campus, avec des arguments économiques (coût lié à la prolongation du trimestre et à la perte possible d'un emploi d'été) ou universitaires (admission à l'automne suivant dans un programme contingenté) (4). Lorsqu'elles ont été ordonnées, ces injonctions n'ont généralement pas été respectées, engendrant de fortes tensions et une répression policière contre les grévistes au sein des établissements.

Avec le vote de la loi 78, le gouvernement semble avoir tranché : la légitimité collective d'un mouvement de grève ne sera plus autorisée à peser face au « droit individuel » des consommateurs d'études.

Calendrier des fêtes nationales

1er - 30 juin 2012

1er	SAMOA	Fête nationale
2	ITALIE	Fête nationale
4	TONGA	Fête de l'indépend.
5	DANEMARK	Fête nationale
	ROYAUME-UNI	Fête nationale
6	SUÈDE	Fête nationale
10	PORTUGAL	Fête nationale
12	PHILIPPINES	Fête de l'indépend.
	RUSSIE	Fête de l'indépend.
17	ISLANDE	Fête de l'indépend.
18	SEYCHELLES	Fête nationale
23	LUXEMBOURG	Fête nationale
25	CROATIE	Fête nationale
	MOZAMBIQUE	Fête nationale
	SLOVÉNIE	Fête de l'indépend.
26	MADAGASCAR	Fête de l'indépend.
27	DJIBOUTI	Fête de l'indépend.
30	RÉP. DÉMOCRAT. DU CONGO	Fête de l'indépend.

* Professeure au département de science politique de l'université de Montréal (Canada). L'article s'appuie sur les recherches de Louis-Philippe Savoie, candidat à la maîtrise, science politique, université de Montréal.

(1) Cité par Jean-François Nadeau, « Les historiens québécois dénoncent la loi », 18 mai 2012, Ledevoir.com

(2) Lire Benoît Bréville, « La Révolution tranquille n'a pas eu lieu », *Le Monde diplomatique,* novembre 2010.

(3) Soit les administrations universitaires, des représentants du patronat, des syndicats de salariés et d'étudiants (sauf l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, ASSÉ, qui a boycotté la rencontre), ainsi que deux observateurs de l'opposition.

(4) « Grève étudiante : les demandes d'injonctions pleuvent », *La Presse,* Montréal, 28 avril 2012.

La réforme de la santé devant la Cour suprême

Neuf juges face au président Obama

La réforme du système américain de santé survivra-t-elle à une prochaine décision de la Cour suprême ? Il y a deux ans, les neuf juges ont déjà démontré leur conservatisme en démantelant les lois qui encadraient le financement public des campagnes. La majorité conservatrice de la Cour est néanmoins étroite. Le prochain président pourra la faire basculer – ou la conforter pour une génération.

SUSANNE VIELMETTER LOS ANGELES PROJECTS

RODNEY MCMILLIAN. – Sans titre (La Cour suprême), 2004-2006

Par Daniel Lazare *

Se dirige-t-on vers un coup d'Etat judiciaire aux Etats-Unis ? Le programme d'assurance-maladie mis en place en 2010, au terme d'un laborieux marchandage, par le président Barack Obama n'a permis ni de réduire les coûts médicaux, ni de résoudre la crise de plus en plus aiguë du système de soins. Largement vidée de sa substance, cette réforme, que ses adversaires affublent du nom d'« Obamacare », a pourtant déchaîné les foudres des conservateurs, le Tea Party allant jusqu'à accuser le président de vouloir instaurer des *« comités de la mort »* pour euthanasier les malades âgés (1).

Mais c'est devant la Cour suprême, dominée par la droite (cinq des neufs juges ont été choisis par des présidents républicains), que la campagne anti-« Obamacare » va bientôt connaître son point culminant. Chargée d'examiner la conformité du texte au regard de la Constitution, la plus haute juridiction du pays ne devrait pas rendre sa décision avant fin juin. La tonalité des auditions menées fin mars a fait craindre le pire aux partisans de la réforme, puisque le président de la Cour, M. John Roberts, nommé en 2005 par le président George W. Bush, n'a pas caché son hostilité à la mesure la plus controversée du dispositif : l'obligation faite aux familles de souscrire une assurance complémentaire privée, sous peine de devoir payer une amende substantielle.

Davantage qu'à un système d'assurance simple, le Patient Protection and Affordable Care Act ressemble à une usine à gaz d'une extraordinaire complexité. Promulgué le 30 mars 2010, il invite chacun des cinquante Etats américains à mettre en place un marché local des assurances *(health insurance exchanges)* permettant aux compagnies privées de promouvoir leurs produits et de concourir pour la signature d'un contrat avec l'Etat fédéral. Lequel récompense les heureux gagnants en leur affectant les usagers supplémentaires qui, bien que subventionnés pour la plupart, doivent payer au prix fort cette forme hybride de sécurité sociale : 8 400 dollars par an pour une famille de quatre personnes, à régler sous peine d'une amende d'au moins 2 000 dollars. Seules les personnes déjà couvertes par d'autres programmes sociaux, comme Medicare ou Medicaid, sont exemptées.

Couleuvres droitières

A l'évidence, le programme défendu par M. Obama recèle bien des insuffisances : il néglige vingt-trois millions de personnes, principalement des immigrés sans papiers, et permet aux Etats, majoritairement conservateurs, de restreindre son champ d'application et de tailler dans les remboursements prévus ; les patientes en attente d'une interruption volontaire de grossesse (IVG) doivent par ailleurs souscrire une assurance séparée. Tout en leur imposant certaines contraintes, la réforme comporte d'appréciables contreparties pour les compagnies d'assurances, qui empocheront une subvention publique de 447 milliards de dollars. Elles restent également libres d'augmenter leurs tarifs. *« Une assurance au rabais hors de prix »,* résume le docteur Don McCanne, responsable de la politique de santé à l'organisation des Médecins pour un programme national de santé (PNHP) (2).

Malgré toutes ces lacunes, l'« Obamacare » présente l'avantage de fournir une couverture-maladie à trente-deux millions de personnes qui en étaient jusqu'alors dépourvues, parce que incapables de s'assurer au tarif normal. De plus, le texte interdit aux assureurs de refuser leurs services aux usagers « à risque », par exemple aux malades atteints d'une pathologie coûteuse ou jugée non rentable.

Une censure de la loi par la Cour suprême serait lourde de conséquences. Elle engendrerait une longue période de paralysie politique pour les élus démocrates du Congrès, qui s'abstiendraient dès lors de prendre quelque initiative que ce soit par crainte d'incommoder une poignée de magistrats réactionnaires et pugnaces. *« Si la Cour suprême peut impunément détruire un élément majeur de notre législation sociale, la gauche sera dans les choux pour une génération »,* s'inquiète M. Nathan Newman, ancien syndicaliste devenu journaliste et avocat. L'incompatibilité entre Constitution et progrès social pèserait pour longtemps sur la vie politique du pays.

Pour comprendre comment les Etats-Unis en sont arrivés là, il faut se pencher sur les bizarreries de leur système politique. Contrairement aux autres démocraties occidentales, qui ont modernisé leur fonctionnement à la faveur des guerres et des révolutions, ils restent en effet soumis à un ensemble de règles qui n'a pas varié depuis 1787. Une longévité source de fierté pour les Américains, mais aux effets concrets calamiteux. Si la Chambre des représentants reflète peu ou prou l'évolution de la population américaine grâce à un redécoupage régulier des circonscriptions, l'autre chambre du Congrès, le Sénat, constitue l'assemblée législative la plus bancale de la planète, à l'exception peut-être de la Chambre des lords au Royaume-Uni – mais celle-ci ne joue qu'un rôle d'opérette. Composé selon le principe d'une représentation égale à deux sièges pour chacun des cinquante Etats, il accorde le même nombre de sièges au Wyoming qu'à la Californie, pourtant soixante-huit fois plus peuplée. Comme la Constitution impose une majorité sénatoriale de 60 % des voix pour l'adoption d'un texte, il est concevable que quarante et un sénateurs, qui représenteraient un huitième de la population américaine, puissent enterrer n'importe quel projet de loi.

Et lorsque des électeurs expriment leur mécontentement, les congressistes leur rétorquent qu'on ne peut rien y faire, puisque le Congrès, aussi sclérosé soit-il, émane de la sainte volonté des Pères fondateurs, ce petit groupe d'avocats, de commerçants et d'esclavagistes devant lequel la nation se prosterne depuis plus de deux siècles. *« Ecoutez, les Pères fondateurs nous ont légué une assemblée de cinq cent trente-cinq élus,* déclarait en novembre 2011 M. John Boehner, le président républicain de la Chambre des représentants. *Franchement, elle a été conçue pour ne pas fonctionner. Mon boulot, c'est de la faire fonctionner quand même. Et elle fonctionne. Est-ce que ça avance lentement ? Bien sûr. Est-ce que c'est frustrant ? Evidemment. »* Le même mois, le taux de popularité du Congrès tomba à 9 %, soit, comme l'a fait remarquer un élu démocrate, six points de moins que la sulfureuse vedette de la jet-set Paris Hilton (3).

Le programme d'assurance-maladie soumis à la Cour suprême illustre les dysfonctionnements de ce système. Le texte n'a pas été élaboré par la Maison Blanche, mais par six sénateurs – trois démocrates et trois républicains –, presque tous issus d'Etats ruraux peu peuplés comme le Montana, le Dakota du Nord ou le Wyoming. Si les cinq juges républicains de la Cour suprême (contre quatre démocrates) décident de l'invalider, ce sera sans doute au motif qu'il excède les dispositions définies dans la huitième section de l'article 1, qui confère au Congrès la prérogative de *« réglementer le commerce avec les nations étrangères et entre les différents Etats ».*

En 1787, l'objectif de cette clause apparaissait clairement. Pour souder la toute jeune fédération nord-américaine, il fallait que le Congrès dispose de pouvoirs suffisants pour empêcher les treize Etats membres de se constituer en puissances commerciales miniatures opposées les unes aux autres. Depuis la politique du New Deal, dans les années 1930, cette clause sert à contrôler toute activité ayant une incidence, même infime, sur l'économie nationale. C'est ainsi qu'en 1942 la Cour suprême donna carte blanche à Washington pour réguler les ventes de lait dans un Etat, au motif de leur impact sur le commerce laitier dans les Etats voisins. La Cour autorisa aussi le gouvernement fédéral à fixer le volume de blé qu'un fermier de l'Ohio pouvait cultiver pour sa consommation propre, celui-ci étant supposé affecter le marché des céréales en général. En 1964, la Cour accorda à Washington le droit d'interdire la discrimination dans un motel d'Atlanta, au motif qu'il pouvait accueillir des voyageurs venus d'un autre Etat.

Dans le cas de la réforme de l'assurance-maladie, il ne fait aucun doute que les 2 500 milliards de dollars brassés par l'industrie médicale font partie intégrante du commerce entre Etats. Mais la question qui se pose à la Cour est de savoir si Washington a le droit de contraindre un individu à contracter une assurance. C'est un débat de haute casuistique : si le gouvernement peut réglementer à loisir les activités économiques, peut-il aussi le faire pour une non-activité, en l'occurrence la décision individuelle de ne pas souscrire une assurance ? Quelle sentence les Pères fondateurs auraient-ils rendue à ce sujet ? Tandis que les juges se plient en quatre pour régler cette question épineuse, la politique devient un jeu de plus en plus acrobatique, dévolu à la démonstration que les lois adoptées au XXIe siècle restent scrupuleusement conformes aux principes établis en 1787 – un peu comme si le cabinet de M. François Hollande devait démontrer que sa politique aurait reçu l'approbation de Louis XVI. Plutôt qu'en démocratie, les Etats-Unis semblent parfois vivre en « nécrocratie », c'est-à-dire dans un système gouverné par et pour les morts…

M. Obama a bien tenté de donner une coloration plus progressiste à la Cour suprême. Il a nommé deux juges classées à gauche, Mmes Sonia Sotomayor en 2009 et Elena Kagan en 2010 ; mais, comme elles n'ont fait que remplacer deux autres magistrats votant dans le même sens, l'effet politique de leur nomination s'avère nul. Le président n'a donc pas d'autre choix que d'avaler les couleuvres droitières que la Cour lui inflige les unes après les autres. En juin 2009, elle a voté l'interdiction pour les détenus de solliciter, après leur condamnation, des tests ADN pour prouver leur innocence ; en janvier 2010, elle a ordonné la levée de toute restriction en matière de financement des campagnes électorales (4). Plus récemment, un arrêt a autorisé la police à fouiller à corps toute personne interpellée pour un motif aussi futile que d'avoir promené son chien sans le tenir en laisse ou d'être monté sur son vélo sans disposer d'une sonnette.

Une institution intouchable

Le dernier président à avoir défié la Cour suprême s'appelait Franklin D. Roosevelt. En janvier 1937, les congressistes démocrates explosèrent de joie lorsque, dans une pique adressée aux juges qui venaient d'invalider une série de mesures du New Deal, il déclara que le problème ne résidait pas dans la Constitution, mais dans son interprétation réactionnaire. *« Tout bien considéré,* expliqua-t-il, [la Constitution] *peut être utilisée comme un instrument de progrès, plutôt que comme un moyen de faire obstacle à toute action* (5). *»* Roosevelt était un fin tacticien : il savait que le problème résidait bel et bien dans la Constitution – il avait même envisagé d'y faire ajouter un amendement permettant au Congrès d'outrepasser les jugements de la Cour suprême. Mais, devant l'impossibilité de changer les tables de la Loi, il a préféré prendre pour cible les magistrats de droite et modifier la composition de la Cour suprême en y installant des juges de son camp.

Roosevelt perdit cette bataille-là, mais il gagna la guerre lorsque, quelques mois plus tard, les juges suprêmes approuvèrent des mesures du New Deal pourtant similaires à celles qu'ils avaient rejetées précédemment. Ravalant leurs griefs, les démocrates clamèrent leur allégeance à une Cour soudain métamorphosée en gardienne du progrès. Il est vrai qu'à partir des années 1950 la Cour a également supprimé la ségrégation scolaire, interdit les prières à l'école publique, légalisé le contrôle des naissances et l'IVG, et censuré toute une série de lois désuètes, comme la prohibition de la pornographie et de l'homosexualité.

Depuis, la roue a tourné, replaçant la droite au cœur de la magistrature souveraine. Si la Cour invalide l'« Obamacare », le camp progressiste se retrouvera dans la même position que Roosevelt en 1937. Ancien professeur de droit constitutionnel, M. Obama n'a jamais eu un mot de travers contre aucune des institutions de Washington. Il lui est arrivé de déplorer telle ou telle décision de la Cour suprême, mais sans remettre en cause la place exorbitante qu'elle occupe dans le système politique américain. Tout ce qu'il peut faire, à ce stade, c'est prier pour qu'elle veuille bien épargner une partie de sa réforme.

* Journaliste, auteur de *The Velvet Coup : The Constitution, the Supreme Court, and the Decline of American Democracy,* Verso, Londres, 2001.

(1) Lire Olivier Appaix, « Quand les Etats-Unis se refont une santé », *Le Monde diplomatique,* mai 2010.

(2) Roger Bybee, « Health reform devolves into "unaffordable under-insurance" », 9 décembre 2011, www.healthcare-now.org

(3) Chris Cillizza, « Congress' approval problem in one chart », 15 novembre 2011, www.washingtonpost.com

(4) Lire Robert W. McChesney et John Nichols, « Aux Etats-Unis, médias, pouvoir et argent achèvent leur fusion », *Le Monde diplomatique,* août 2011.

(5) Jeff Shesol, *Supreme Power : Franklin Roosevelt vs. the Supreme Court*, W. W. Norton, New York, 2010.

Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications : nº 0514 I 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

Les Éditions
Thélès
recherchent de
NOUVEAUX ÉCRIVAINS
Édition - Diffusion - Presse
Service manuscrits :
Les Éditions *Thélès*
11 rue Martel (M/D)
75010 Paris
Tél. 01 40 20 09 10
www.theles.fr

NATIONALISATION DE LA FILIALE ARGENTINE DE REPSOL

Et Buenos Aires (re)trouva du pétrole

Hier, c'était en Amérique latine que le Fonds monétaire international (FMI) imposait la recette de l'« ajustement structurel », dont les Européens découvrent désormais les ingrédients. Austérité, dérégulation, privatisations : l'échec du cocktail néolibéral a conduit la région à élaborer une autre voie. Elle passe notamment par la renationalisation des grandes sociétés pétrolières, comme en Argentine au mois d'avril.

PAR JOSÉ NATANSON *

UN vice-ministre de l'économie qui débarque au siège de l'une des plus grandes multinationales opérant dans son pays, muni d'une liste de cadres supérieurs invités à faire leurs cartons sur-le-champ : la scène est peu commune. C'est pourtant celle à laquelle ont assisté les employés de la société espagnole Repsol, le 16 avril dernier à Buenos Aires. Quelques minutes auparavant, la présidente argentine Cristina Kirchner avait annoncé l'expropriation de 51 % des actions de la filiale argentine de l'entreprise, Yacimientos Petrolíferos Fiscales (YPF). Dénoncée comme *« arbitraire »* par Mme Ana Palacios, ancienne ministre espagnole des affaires étrangères, et comme un acte de *« piraterie »* par le *Financial Times* (1), la décision a bénéficié d'un très large soutien populaire.

Dans la nuit du 3 mai, l'Assemblée nationale argentine, ignorant les menaces de représailles formulées par le commissaire européen au commerce, M. Karel De Gucht, a approuvé la loi validant l'expropriation par deux cent sept voix contre trente-deux (et six abstentions).

Une question se pose toutefois. Pourquoi maintenant, après neuf années de gouvernement Kirchner (d'abord monsieur, élu en 2003, puis madame, qui lui a succédé en 2007 avant d'être réélue en 2011) ? Et surtout, pourquoi ce revirement de la part de Mme Kirchner, qui avait soutenu la privatisation de YPF, décidée par M. Carlos Menem (péroniste lui aussi, mais de droite) dans les années 1990 *(lire l'encadré ci-contre)* ? La réponse est double.

Du point de vue économique, la situation énergétique devenait insoutenable, en bonne partie à cause de la stratégie choisie par le gouvernement. En 2003, dans un contexte marqué par un rétablissement économique précaire après la sortie de crise de 2001, lorsque l'Argentine fit défaut sur sa dette (2), le gouvernement a gelé les prix de l'énergie : l'électricité coûte désormais 70 % moins cher que dans les pays voisins. Il s'agissait d'assurer l'approvisionnement de la population, mais aussi de renflouer l'Etat par le recouvrement d'impôts sur l'exportation d'hydrocarbures (à bas prix). Bien qu'efficace sur le court terme, cette stratégie a incité la maison mère espagnole de YPF, Repsol, qui menait déjà une politique de désinvestissement, à réduire encore son activité en Argentine et à rechercher d'autres destinations où le prix international restait attractif.

ALDO DE SOUSA, BUENOS AIRES

JUAN RANIERI. – « Villa Inflamable Housing » (Villa « Logement inflammable »), 2009

Fureur espagnole

TOUTEFOIS, dans un contexte d'expansion économique soutenue (7,1 % de taux de croissance du produit intérieur brut [PIB] en moyenne sur les huit dernières années), les besoins en énergie augmentaient vite – et d'autant plus que celle-ci était bon marché. Situation paradoxale pour un pays dit « pétrolier », l'Argentine se trouva contrainte d'accroître ses importations de combustible (gaz bolivien et pétrole vénézuélien, en particulier). Traditionnellement positive, la balance énergétique (importations rapportées aux exportations) plongea dans le rouge en 2010, pour afficher l'année suivante un déficit de 10 milliards de dollars (12 milliards attendus pour 2012). Or, faisant figure de paria sur les marchés depuis son défaut de 2001, Buenos Aires ne pouvait se tourner vers eux pour se financer. Son déficit public a atteint 5,1 milliards de dollars au premier trimestre 2012, *« un niveau quinze fois plus élevé que lors de la période équivalente de 2011 »,* soulignait le quotidien *Les Echos* (27 avril 2012). Le choix de renationaliser YPF répond donc à une nécessité de court terme : rééquilibrer la balance énergétique, puis la balance commerciale. Bref, récupérer le contrôle des hydrocarbures pour œuvrer au développement du pays.

D'un point de vue plus politique, la décision ne peut être comprise que si l'on tient compte du plébiscite en faveur de Mme Kirchner lors de la présidentielle de 2011. Avec près de 54 % des voix au premier tour, elle est devenue la présidente la mieux élue depuis le retour à la démocratie, en 1983.

Le gouvernement a interprété ce résultat comme un soutien à la stratégie mise en œuvre jusqu'alors, qui incluait la récupération d'autres éléments-clés de l'économie (comme les fonds de pension et la ligne aérienne nationale, nationalisés en 2008), dans le cadre d'un modèle macroéconomique prévoyant un contrôle des changes et des entrées de capitaux spéculatifs, ainsi qu'un accroissement des dépenses publiques – qu'il faut bien financer. Il s'est donc senti encouragé à prolonger ce qu'il a baptisé *« approfondissement du changement »* : un programme politique consistant, face aux problèmes liés à la crise économique mondiale et aux difficultés propres au pays, à choisir la voie de la radicalisation.

Une radicalisation d'autant plus incompréhensible pour les dirigeants de Repsol-YPF que le gouvernement argentin leur reproche désormais d'avoir versé des dividendes trop importants aux actionnaires, limitant ainsi les capacités d'investissement. Or cette politique répondait, au moins en partie, à une exigence de la Casa Rosada (siège du pouvoir exécutif argentin) elle-même. En 2008, en effet, le gouvernement avait favorisé l'entrée d'un proche au capital de la société, le banquier Enrique Eskenazi (et son groupe Petersen), à hauteur de 15 % (puis 25 %). Pour faciliter les remboursements de celui-ci, YPF fut invitée à verser 90 % des profits à ses actionnaires, contre 44 % auparavant...

L'étape qui s'ouvre s'annonce décisive. Au beau milieu de l'hystérie médiatique en Europe et aux Etats-Unis, il faut préciser que les risques auxquels s'expose le gouvernement argentin ne sont pas de nature légale : la renationalisation a été mise en œuvre conformément à la Constitution, qui autorise l'expropriation si elle fait l'objet d'une indemnisation. Sans surprise, Repsol – qui perd avec YPF la moitié de sa production totale, un peu moins de la moitié de ses réserves et un tiers de ses bénéfices bruts – a annoncé qu'elle contestait la décision. Elle réclame une indemnisation de 10 milliards d'euros auprès du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), une instance de la Banque mondiale qui, conformément au traité de protection des investissements signé entre l'Argentine et l'Espagne, doit arbitrer ce genre de litiges. Mais le même traité stipule que, avant de recourir au Cirdi, l'entreprise doit présenter sa requête devant la justice argentine, ce qui implique une démarche assez longue ; sans compter que l'Argentine pourrait choisir de quitter l'institution.

La capacité de nuisance du groupe Repsol – ou celle du gouvernement espagnol, qui soutient l'entreprise dans les poursuites qu'elle entend engager – se révèle très limitée. Les relations entre l'Argentine et l'Espagne restent importantes : elles incluent une histoire commune, des courants migratoires réciproques et d'importants flux de capitaux. Près de six cents entreprises espagnoles opèrent en Argentine ; beaucoup prospèrent suffisamment pour ne pas souhaiter mécontenter la Casa Rosada. Le groupe de télécommunications Telefónica, par exemple, a enregistré en 2010 un résultat d'activité avant amortissement de 1 milliard d'euros, soit 9,82 % de plus que l'année précédente.

Dans un tel contexte, le principal défi ne vient pas de l'extérieur. Conséquence du processus de démantèlement des années 1990, l'Etat argentin s'est défait d'une bonne partie de ses compétences en matière d'énergie. Nombreux sont les ingénieurs et techniciens partis travailler dans le secteur privé ou à l'étranger. Le gouvernement déploie tous ses efforts pour les récupérer et remplir l'objectif, avancé par Mme Kirchner dans son discours du 16 avril, de gérer YPF sur la base des *« meilleures pratiques entrepreneuriales »*. La présidente a annoncé qu'elle nommerait à la tête de l'entreprise M. Manuel Galuccio, un ingénieur de 44 ans qui œuvrait à YPF jusqu'à la privatisation, avant de connaître une carrière fulgurante chez Schlumberger, une compagnie spécialisée dans les services de prospection et de forage.

Exploration de nouveaux gisements

LE second défi est financier. Retrouver des niveaux de production satisfaisants exigera un effort de prospection qui permette, d'ici quatre à cinq ans, d'accroître les réserves prouvées, surtout si l'on tient compte du fait que les nouveaux gisements se classent en majorité dans la catégorie des ressources dites « non conventionnelles », et sont par conséquent beaucoup plus coûteux à explorer. Il en va ainsi du site de Vaca Muerta, situé dans la province de Neuquén (au sud-ouest), et considéré comme l'un des trois gisements de pétrole non conventionnel les plus importants du monde. Les dirigeants de Repsol assurent d'ailleurs que derrière la renationalisation de YPF se cache l'intention de s'emparer de ces ressources. Mais elles ne sont pour l'heure que probables, et non prouvées. Afin de les extraire, près de 20 milliards de dollars seront nécessaires, et ce uniquement pour la première étape.

En d'autres termes, récupérer les niveaux de réserves exige des fonds dont l'Etat argentin ne dispose tout simplement pas en cette période de décélération économique. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de maintenir le statut de YPF en tant que société anonyme, en ne s'emparant que de 51 % des actions. Il entend bien attirer les investisseurs privés et bénéficier des compétences techniques d'autres sociétés. Si les prix du pétrole se maintiennent à un haut niveau, les candidats ne manqueront pas.

Mais l'épreuve la plus décisive se jouera sur le long terme. Depuis sa privatisation, YPF a entamé un long déclin. Une fois le centre de décision transféré de Buenos Aires à Madrid, en 1997, Repsol-YPF a relégué au second plan les besoins de la production nationale – par exemple, l'approvisionnement du pays en fioul bon marché – et s'est consacrée à un ambitieux plan d'internationalisation, en favorisant les affaires avec des pays très éloignés de la pampa argentine, comme l'Algérie ou le Kazakhstan. Il en a résulté une contraction des revenus destinés à la prospection. Alors que la société explorait chaque année cent dix puits durant la décennie 1970, on n'en comptait plus que trente en 2001. De manière prévisible, la production a chuté : celle du pétrole, de 54 % entre 1997 et 2012, selon le ministère de l'économie, et celle du gaz, de 97 %.

Relancer l'entreprise suppose donc d'importants efforts, durant plusieurs années. Avec un soutien politique important, incluant quasiment toute l'opposition, une approbation massive au sein de la société argentine et un baril de pétrole au-dessus des 100 dollars, la nouvelle étape s'annonce sous de bons auspices.

* Directeur de l'édition argentine du *Monde diplomatique*.

(1) Respectivement les 25 et 18 avril 2012.

(2) Lire Maurice Lemoine, « Face aux créanciers, effronterie argentine et frilosité grecque », *Le Monde diplomatique,* avril 2012.

Absurde privatisation

DEPUIS sa fondation, en 1922, Yacimientos Petrolíferos Fiscales (YPF) a connu plusieurs configurations. Plus ou moins ouvert au privé, son capital est demeuré sous contrôle majoritaire de l'Etat argentin. Cette situation s'est maintenue jusqu'à l'arrivée au pouvoir du péroniste de droite Carlos Menem, le dirigeant le plus néolibéral qu'ait connu l'Amérique latine. En 1992, M. Menem transfère dans un premier temps la propriété des ressources naturelles de l'Etat fédéral aux Etats provinciaux ; une mesure que Néstor Kirchner, alors gouverneur de Santa Cruz, appuya.

Plus tard, à la fin du gouvernement Menem et face aux besoins de financement de l'Etat, affecté par la crise asiatique de 1997 et par la dévaluation du Brésil en 1999, YPF est totalement privatisée. Afin d'optimiser les revenus, le gouvernement de M. Menem écarte l'idée d'une vente atomisée d'actions de la société qui lui aurait permis d'en garder le contrôle, et décide de l'offrir en un seul lot. Ainsi, en un geste rarement observé dans l'histoire mondiale, un Etat se défaisait – volontairement, sans y être acculé par une guerre ou par la pression internationale – de sa ressource stratégique la plus précieuse en faveur d'une entreprise étrangère. L'espagnole Repsol se porta acquéreuse du joyau argentin. Cette simple société de raffinerie de taille moyenne, sans aucun puits en propre, doubla ainsi de taille, et entra dans le cercle restreint des grandes compagnies pétrolières mondiales.

J. N.

Un même mot, des objectifs variés

BIEN QUE, vues d'Europe ou des Etats-Unis, elles puissent se ressembler, les renationalisations décidées ces dernières années en Amérique latine relèvent de préoccupations et d'objectifs très différents. La nationalisation des hydrocarbures ordonnée en 2006 par le président bolivien Evo Morales visait à accroître les redevances perçues par l'Etat. Ce fut également la motivation de son homologue vénézuélien, M. Hugo Chávez, avec les ressources de la ceinture pétrolifère de l'Orénoque, l'une des plus riches du monde. Dans ces deux cas, l'Etat ne s'est pas emparé du total des actions d'une compagnie : il s'est réservé la majorité du capital des sociétés mixtes impliquées dans l'exploitation des réserves, de façon à bénéficier à la fois de leur apport financier et de leur expérience technique. Une situation qu'acceptèrent Total, BP et Chevron, associées à l'entreprise nationale vénézuélienne Petróleos de Venezuela SA (PDVSA) dans l'Orénoque, ainsi que Repsol, associée à Yacimientos Petrolíferos Fiscales Bolivianos (YPFB), l'entreprise nationale bolivienne. En Argentine, YPF procédera de la même façon : la société est déjà à la recherche de partenaires internationaux, en particulier américains.

En revanche, la nationalisation de compagnies sidérurgiques et de cimenteries au Venezuela s'explique essentiellement par le souhait de Caracas de contrôler des secteurs de la production cruciaux pour le développement national. En Argentine, certaines renationalisations visent à garantir des besoins essentiels, comme l'accès à l'eau, jusque-là contrôlé par la société française Suez, alors que d'autres s'expliquent par l'inefficacité de la gestion précédente, à l'image du service postal quand il était détenu par Socma. Il arrive même, dans ce cas, que les entrepreneurs demandent eux-mêmes la nationalisation de leurs compagnies déficitaires.

J. N.

Découvrez ce que la France en dit. *The Economist*.

"*The Economist* tacle la France "du déni."

Liberation.fr

"Le candidat socialiste fait la une de l'hebdomadaire libéral anglais *The Economist*. Le célèbre magazine avait déjà comparé les candidats socialistes lors des "primaires citoyennes" de dinosaures."

Le nouvel Observateur

"Pour *The Economist*, la France est bien le maillon faible."

Les Echos

"*The Economist* illustre son penchant libéral et ne mâche pas ses mots à l'encontre du candidat socialiste."

Le Figaro.fr

Découvrez gratuitement les applications *The Economist* sur Apple et Android en visitant **www.economist.com/ce/D24L**

The Economist également disponible en kiosque.

The Economist

LE PROJET YASUNÍ, TENTATIVE

En Equateur, la biodiversité à

Du 20 au 22 juin, le sommet international Rio + 20 sur le développement durable se tiendra au Brésil. Alors que les pays riches cherchent à imposer une économie « verte » compatible avec l'ordre néolibéral, certains proposent des solutions plus originales. C'est le cas de l'Equateur, qui défendra à Rio un projet visant à concilier souveraineté nationale, progrès social et protection des écosystèmes.

PAR AURÉLIEN BERNIER *

JUIN 2007. Le président équatorien Rafael Correa, élu le 26 novembre 2006, annonce le lancement d'une démarche qualifiée de « révolutionnaire » : le projet Yasuní-ITT. Celui-ci prévoit que l'Equateur renoncera à l'exploitation pétrolière au cœur du parc naturel de Yasuní – où ont déjà lieu trois forages d'exploration (Ishpingo, Tambococha et Tiputini, d'où l'abréviation ITT) – si la « communauté internationale » accepte de verser au pays un dédommagement correspondant à la moitié des recettes attendues, estimées à plus de 7 milliards de dollars sur treize ans. Les fonds ainsi collectés permettront à Quito de développer les énergies renouvelables, de préserver et réparer les écosystèmes tout en protégeant les populations indigènes (dont certaines vivent en isolement total), de mener des recherches sur la valorisation de la biodiversité, ou encore de bâtir des programmes sociaux destinés en priorité aux populations des zones concernées.

A première vue, le projet Yasuní a tout de l'idée géniale. Alors que les négociations internationales sur le climat et la biodiversité s'enlisent, il éviterait d'émettre les quatre cents millions de tonnes de dioxyde de carbone correspondant à l'exploitation de ces ressources, tout en préservant l'un des écosystèmes les plus riches de la planète. Sans rompre avec la logique de « valorisation », et donc de marchandisation, de la nature, il s'oppose malgré tout au productivisme néolibéral : dans un pays pauvre et dépendant des activités pétrolières, il amorcerait une conversion écologique et sociale de l'économie. Mais, derrière l'image idyllique, les difficultés sont nombreuses.

Et le pétrole restera sous terre

ANCIEN ministre de l'économie, M. Correa met en œuvre une politique proche de celle du président vénézuélien Hugo Chávez : nationalisations, mesures sociales et adoption d'une nouvelle Constitution favorable aux plus pauvres. Il décide également de réduire le service de la dette, à la suite d'un audit dénonçant l'illégitimité d'une grande partie du fardeau *(lire l'article page 1)*. Le chômage baisse, les salaires du secteur public augmentent et le pays s'émancipe de la tutelle des organisations internationales ; mais une tentative de coup d'Etat, en septembre 2010, rappelle l'extrême fragilité de cette « révolution citoyenne ». Les relations de M. Correa avec les populations indigènes, et notamment avec la puissante Confédération des nationalités indigènes d'Equateur (Conaie), sont tendues. Parmi les mouvements amérindiens, certains critiquent les politiques extractives du gouvernement, qui mettent en péril leur habitat ; d'autres s'inquiètent des tentatives d'interdire certaines traditions jugées peu compatibles avec la reconstruction de l'Etat équatorien (telles certaines pratiques de justice coutumière qui légitiment parfois le lynchage).

Dans la géopolitique équatorienne, le pétrole occupe une place essentielle. Pour l'Etat, il constitue une ressource indispensable au financement des programmes sociaux (en 2008, la rente pétrolière représentait la moitié de son budget général), en même temps qu'il maintient le pays sous la dépendance d'entreprises étrangères (lesquelles contrôlent plus de 40 % de l'extraction) et du marché américain. Pour les populations indigènes, il est parfois l'unique source d'emploi. Mais il engendre également désastres écologiques et sanitaires, ainsi que des pratiques néocoloniales imposées par l'industrie extractive. Le groupe militant Acción Ecológica s'y attaque frontalement et se bat de longue date pour une interdiction des nouveaux forages. En février 2011, la condamnation pour pollution de la compagnie pétrolière Chevron (plus de 18 milliards de dollars !), confirmée un an plus tard en appel, a représenté une grande victoire.

Dès la formation du gouvernement Correa, la question de l'exploitation pétrolière provoque des affrontements au sommet de l'Etat. En l'espace de dix ans, l'idée d'un moratoire et d'une société post-pétrolière a germé dans la mouvance intellectuelle de gauche, dont l'un des porte-parole est l'économiste Alberto Acosta. Devenu ministre de l'énergie et des mines en 2007, il finalise le projet Yasuní, dont les bases étaient jetées avant l'arrivée au pouvoir de M. Correa. Face à lui, l'entreprise étatique EP Petroecuador cherche au contraire à convaincre le gouvernement qu'il faut exploiter de toute urgence le pétrole du parc naturel. Avec l'augmentation du prix du baril sur le marché mondial (de 60 dollars au début de 2007 à plus de 100 dollars en 2012), les gisements ITT, particulièrement difficiles d'accès, offrent de nouvelles perspectives de rentabilité.

Le président doit donc choisir entre un moyen rapide mais destructeur de financer son programme politique et la satisfaction des revendications écologistes et indigènes. A l'issue de débats tendus, il tranche de façon habile : l'Equateur laissera le pétrole sous terre en échange d'une compensation financière. Ce faisant, il transfère la responsabilité de l'exploitation ou non des gisements à la « communauté internationale ». Approuvé durant l'été 2008, le projet Yasuní est présenté au sommet de Copenhague sur le climat en décembre 2009. Après une passe d'armes avec les Nations unies, M. Correa obtient la création d'un fonds fiduciaire directement géré par l'Equateur. Le 3 août 2010, celui-ci est opérationnel. Le gouvernement se fixe l'objectif de réunir 100 millions de dollars avant le 31 décembre 2011 et multiplie les déplacements dans les pays occidentaux pour y défendre sa cause.

Un succès plus que mitigé

MAIS, rapidement, le manque d'enthousiasme des donateurs potentiels suscite des inquiétudes. Seuls quelques pays s'engagent à verser de l'argent : Espagne, Allemagne, Italie... Vingt mois après l'ouverture du fonds, le total des virements effectués n'est pas à la hauteur des espoirs. L'Espagne – où il existe une importante communauté équatorienne – est le seul pays occidental à avoir effectivement contribué, pour un montant de 1,4 million de dollars. Deux collectivités territoriales françaises (la région Rhône-Alpes et le département de Meurthe-et-Moselle) ainsi que quelques pays qui ne figurent pas parmi les plus gros pollueurs ou les plus riches (Chili, Colombie, Géorgie, Turquie) ont également abondé le fonds pour des montants compris entre 50 000 et 200 000 dollars chacun. D'autres promesses, comme celle faite par la Wallonie, ne se concrétisent pas. Après plusieurs annonces contradictoires, l'Allemagne choisit une voie différente de « soutien », en privilégiant une coopération bilatérale qui lui garantit des investissements profitables.

L'engagement le plus important ? Peut-être l'italien... qui prend la forme non pas d'un don, mais d'une annulation de dette externe de 51 millions de dollars. Derrière l'effet d'annonce, au beau milieu d'une crise de la dette particulièrement sévère en Italie, difficile de connaître le véritable poids de l'initiative Yasuní dans la décision de Rome : en 2006, la Norvège n'avait pas eu besoin de l'argument écologique pour annuler, sous la pression des associations, 20 millions de dollars de créances détenues sur l'Equateur. Faute de mieux, Quito accepte ces contributions multiformes et considère comme atteint l'objectif de collecter 100 millions de dollars fin 2011. Le compteur du fonds, lui, reste néanmoins bloqué à 3 millions de dollars.

On aurait pu croire que les organisations non gouvernementales (ONG) seraient plus motivées que les Etats. Il n'en est rien. Sur les sites Internet des grandes associations environnementalistes, les moteurs de recherche ne répondent pas au mot-clé « Yasuní ». Qu'il s'agisse du Fonds mondial pour la nature (World Wide Fund for Nature, WWF), de Greenpeace ou des Amis de la Terre, aucune structure n'a adopté de position officielle sur ce dossier. Officieusement, elles sont partagées. Greenpeace apprécie la proposition de non-extraction du pétrole, mais ne soutient, par principe, aucun projet gouvernemental. Les Amis de la Terre sont également sensibles à ce moyen d'éviter d'émettre des gaz à effet de serre et à la préservation de la biodiversité, tout autant qu'au respect des

* Auteur de *Comment la mondialisation a tué l'écologie,* Mille et une nuits, Paris, 2012.

UN SOCIALISME

Cuba,

Destiné à « actualiser le socialisme », le processus de réformes engagé par le président cubain Raúl Castro l'a conduit à se choisir un interlocuteur inattendu : l'Eglise catholique.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE JANETTE HABEL *

UN même message, reproduit sur les centaines de pancartes qu'agite la foule : « Bienvenue à Sa Sainteté Benoît XVI ». Nous sommes à Santiago de Cuba, bastion des guerres d'indépendance, où le pape dit une messe devant deux cent mille personnes. Du 26 au 28 mars, le plus haut dignitaire de l'Eglise s'est en effet rendu, quatorze ans après la visite de son prédécesseur Jean Paul II, dans un pays dont le dirigeant historique avait jadis été excommunié.

A Cuba, le clergé, seule institution nationale indépendante vis-à-vis du gouvernement, n'est pas un interlocuteur comme les autres. Ce que le diplomate Philippe Létrilliart qualifie de *« compétition des universalismes* (1) *»* – catholicisme et castrisme – a peu à peu cédé la place à une coexistence pacifique. Le politique et le religieux ont désormais besoin de s'accorder. Assis au premier rang lors de la cérémonie célébrée par Benoît XVI à Santiago de Cuba, M. Raúl Castro – qui s'est engagé dans un délicat processus de réformes et de libéralisation économique – a fait du rapprochement avec l'Eglise un axe de sa présidence. Une politique qui fait grincer des dents dans les rangs du Parti communiste de Cuba (PCC), mais également chez les chrétiens et parmi les dissidents.

« Depuis le changement de présidence, il y a quatre ans (2)*,* observe le cardinal Jaime Ortega, qui dirige l'Eglise cubaine, *de nouveaux ministres et fonctionnaires sont en place. Une réforme économique très importante est en cours. Elle concerne l'agriculture, la construction de logements, la légalisation du travail indépendant, le crédit, l'achat et la vente de maisons et d'automobiles, la création de petites entreprises privées* (3)*. »* Une évolution que l'Eglise appelait justement de ses vœux. *« Nous avons depuis longtemps dit qu'il fallait changer le modèle social, économique, juridique et politique »,* soulignait un éditorial de la revue catholique *Espacio Laical* (octobre 2010), au cœur des débats idéologiques et politiques, y compris les plus sensibles. Face aux inégalités que les réformes accentuent et à l'aggravation de la pauvreté, l'Eglise offre un rempart utile. Disposant d'un réseau associatif humanitaire dans les quartiers pauvres, elle prend déjà en charge la distribution de médicaments et l'organisation de cantines populaires. Et, favorable à l'ouverture économique, la voici qui propose désormais des cours de comptabilité et d'informatique aux petits entrepreneurs que l'Etat souhaite voir naître.

Le rapprochement du parti et de l'Eglise résulte également d'un aggiornamento de la hiérarchie catholique, entamé en 1986 lors de la Rencontre nationale ecclésiastique cubaine. Pour M. Enrique López Oliva, catholique et professeur d'histoire des religions, *« l'épiscopat cubain est désormais dominé par des partisans de la négociation : une nouvelle génération qui n'a pas participé aux conflits des années 1960 et 1970 »,* et qui a pris ses distances avec la dissidence, ainsi qu'avec ceux des chrétiens engagés dans la confrontation avec le régime. Pour le cardinal Ortega, *« l'Eglise n'a pas pour vocation d'être le parti d'opposition qui manque à Cuba ».* Lenier González, le jeune rédacteur en chef adjoint d'*Espacio Laical,* nous le confirme : la crédibilité de l'Eglise *« vient du fait qu'elle a su se tenir à distance du gouvernement cubain, de l'opposition interne, des Cubains exilés et du gouvernement américain ».*

MAIS le désarroi, voire le désaccord, est manifeste chez certains croyants. M. Oswaldo Payá, à l'initiative du projet Varela (qui réunit plus de onze mille signatures pour demander une révision de la Constitution) et lauréat du prix Sakharov en 2002, considère que la voix de l'Eglise a été confisquée par l'équipe d'*Espacio Laical,* qui, de manière directe ou indirecte, soutient le gouvernement. Une position qui ne ferait pas l'unanimité au sein du « peuple de Dieu » : *« Jaime* [le cardinal Ortega] *est mon pasteur, je le respecte, mais il a une orientation politique que je ne partage pas. Pour lui, il faut faire confiance à Raúl et soutenir les changements en cours. Il s'agit bien d'une position politique* (4)*. »* De fait, l'épiscopat a multiplié les signes de modération. Les « dames en blanc » qui protestent contre le régime en brandissant des glaïeuls dans les rues de La Havane aux cris de « Liberté, liberté » n'ont pas eu droit à la *« minute d'entrevue »* qu'elles avaient sollicitée avec Benoît XVI, alors que celui-ci s'est

* Universitaire, Institut des hautes études de l'Amérique latine, Paris.

(1) Philippe Létrilliart, *Cuba, l'Eglise et la révolution,* L'Harmattan, Paris, 2005.

(2) M. Castro est devenu officiellement président le 24 février 2008, après avoir été nommé président par intérim le 31 juillet 2006, en raison des problèmes de santé de son frère Fidel.

(3) *L'Osservatore Romano,* Vatican, 25 mars 2012.

(4) Cité par Fernando Ravsberg sur son blog Cartas Desde Cuba, 27 mars 2012, www.cartasdesdecuba.com

DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

l'épreuve de la solidarité internationale

droits indigènes, mais ils craignent que Yasuní ne légitime le *« chantage écologique »*. Pour M. Sylvain Angerand, chargé de la campagne sur les forêts tropicales, *« il faut un véritable débat sur Yasuní. Laisser le pétrole sous terre est une bonne chose. Mais solder la dette écologique que les pays du Nord ont contractée vis-à-vis des pays du Sud n'implique pas forcément un remboursement financier »*. Par ailleurs, tout comme une partie des indigènes, l'association critique les politiques extractives de l'Equateur, qui restent intensives.

Lancée en 2010 par des ONG équatoriennes, la pétition internationale de soutien à Yasuní a reçu, en Europe, les signatures de responsables de l'Association pour une taxation des transactions financières et pour l'aide aux citoyens (Attac), du Front de gauche, du Nouveau Parti anticapitaliste, de Die Linke et de nombreux députés européens écologistes (1). Mais seul le Parti de gauche français s'intéresse réellement à un projet qui entre dans sa conception de la « planification écologique ». Les dirigeants des Verts, qui aimeraient soutenir Yasuní sans avoir l'air de soutenir le gouvernement Correa, jugé trop proche du « populisme à la Chávez » qu'ils dénoncent (2), demeurent simples signataires.

GALERIE DPM, ÉQUATEUR

FERNANDO FALCONÍ. – « Jardín de sombras » (Jardin d'ombres), 2010

Depuis son lancement, le projet se heurte à d'innombrables difficultés. La crise financière de l'automne 2008 et l'échec du sommet de Copenhague en 2009 ont presque achevé des négociations internationales sur le changement climatique déjà mal en point. Les Nations unies concentrent leurs efforts sur l'adoption d'un dispositif de lutte contre la déforestation, baptisé REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and Degradation), qui doit faire largement appel au secteur privé, aux marchés du carbone, et dont les mécanismes de décision resteraient aux mains des grands Etats. L'intrusion du projet Yasuní dans les débats n'est pas du goût des pays développés, et l'austérité budgétaire est un bon prétexte pour l'évacuer poliment. Mais sans doute les pays riches craignent-ils plus que tout l'effet d'entraînement que pourrait avoir la démarche équatorienne : accepter de financer Yasuní, c'est ouvrir la porte à des centaines de projets de même nature portés par des pays du Sud qui réclameraient le même traitement.

Dans ce contexte hostile, l'Equateur se tourne vers les entreprises, avec l'espoir qu'elles se montrent plus généreuses que les Etats. Outre qu'elle s'annonce très incertaine, cette solution présente des risques réels de récupération. Les donateurs bénéficieraient en contrepartie d'un « marketing d'affinité », c'est-à-dire de droits d'utilisation de la marque Yasuní pour la commercialisation de produits (3). On frémit à l'idée de voir des constructeurs automobiles ou de grands énergéticiens arborer le logo officiel de l'initiative, « Produit Yasuní – Créer un monde nouveau »... Mais le gouvernement Correa pourrait emprunter une voie encore plus dangereuse, envisagée au lancement du projet : l'intégration au marché du carbone. Les « certificats de garantie Yasuní » émis en échange des contributions financières seraient alors convertis en crédits carbone qui viendraient compenser les rejets de gaz à effet de serre des pays riches ou des multinationales (4). Si cette option semble pour l'instant écartée, rien ne dit qu'elle ne pourrait pas resurgir en dernier recours.

Au-delà des schémas préconçus

La conversion écologique d'un petit pays pauvre comme l'Equateur n'a rien d'évident. Les chances de réussite de l'initiative Yasuní sont minces, et l'objectif premier de M. Correa consiste probablement à maintenir le projet en vie jusqu'aux prochaines élections nationales, en 2013. Difficile en effet de donner des signes d'affaiblissement alors que la Conaie, favorable à Yasuní, organisait en mars 2012 une grande marche sur la capitale pour *« dire non à l'exploitation minière à grande échelle dans le pays »* et défier le gouvernement. Mais en l'absence de perspectives de financements nouveaux, on voit mal comment la diplomatie équatorienne pourrait continuer à faire preuve d'autant d'optimisme qu'aujourd'hui.

Paradoxalement les commentaires sur le projet Yasuní et son lot d'incertitudes tendent à masquer les autres succès, encore fragiles mais bien réels, de la « révolution citoyenne » menée par M. Correa. Pour des mouvements verts ou altermondialistes occidentaux friands de symboles, l'initiative correspond à des schémas préconçus : un peuple indigène qui serait écologiste par nature (5) ; des énergies fossiles forcément mauvaises qui entraveraient le développement d'énergies renouvelables forcément bonnes ; des enjeux environnementaux qui seraient susceptibles, comme par magie, de transcender les clivages politiques... Qui plus est, elle entre en résonance en Europe avec des luttes locales, comme celles que mènent les mouvements d'opposition à l'extraction des gaz de schiste. Il est donc tentant de s'en faire une vision simple, voire simpliste. Pourtant, il est impossible de déconnecter le projet Yasuní du processus révolutionnaire en cours en Equateur, un processus qui doit composer avec une réalité sociale, économique, avec des rapports de forces délicats ; bref, à l'image de l'écologie politique, une idée simple dans un jeu complexe.

Aurélien Bernier.

(1) www.gopetition.com/petition/35446.html

(2) *Cf.* notamment l'intervention de M. Daniel Cohn-Bendit au Parlement européen, le 18 janvier 2012, sur la situation en Hongrie, dans laquelle il qualifie le gouvernement vénézuélien de *« totalitaire »*.

(3) « L'initiative Yasuní ITT et le secteur privé », ambassade de l'Equateur, www.ambassade-equateur.org

(4) Lire « Faut-il brûler le protocole de Kyoto ? », *Le Monde diplomatique,* décembre 2007.

(5) Lire Renaud Lambert, « Le spectre du pachamamisme », *Le Monde diplomatique,* février 2011.

EN QUÊTE D'UNE NOUVELLE LITURGIE

le parti et la foi

entretenu avec M. Fidel Castro, l'âme damnée des dissidents. Et c'est le cardinal qui a demandé à la police d'intervenir pour mettre fin à l'occupation d'une église de La Havane par des opposants qui voulaient faire pression sur le pape.

Le clergé cubain est cependant confronté à plusieurs difficultés. La première est la faible implication des fidèles : 1 % de la population de l'île assiste régulièrement à la messe du dimanche. La deuxième tient à la progression des cultes afro-cubains. L'écho rencontré pendant des mois par la procession de la Vierge de la Charité du cuivre, patronne métisse de Cuba, relève d'une religiosité syncrétique. Les responsables catholiques voudraient l'intégrer, voire l'annexer, mais sans en accepter les rites. Troisième difficulté : la place grandissante des sectes évangéliques. Dans ce contexte, l'Eglise *« n'aspire pas à récupérer ses privilèges passés »*, nous assure M. Jorge Cela, ancien supérieur de la Compagnie de Jésus à Cuba, nommé président de la Conférence des provinciaux jésuites d'Amérique latine. Outre qu'elle souhaite probablement voir ses rangs grossir, *« elle veut simplement que ses fidèles trouvent une place dans une société plurielle »*.

L'Eglise a déjà beaucoup obtenu. Le gouvernement lui restitue des immeubles confisqués lors de la révolution de 1959. En novembre 2010, le cardinal Ortega a inauguré, en présence du président Castro, les nouvelles installations du séminaire San Carlos, où se forment les futurs prêtres, dont le nombre a augmenté. Le séminaire accueille aussi le Centre Félix-Varela, un lieu de débats auxquels participent parfois des opposants. Dans un pays où même les militants critiques du PCC ne peuvent pas publier de tribune dans le journal du parti, l'Eglise dispose d'un réseau de publications liées aux évêchés et aux paroisses (environ deux cent cinquante mille lecteurs) et d'une vingtaine de médias numériques. Mais elle voudrait par ailleurs avoir un accès régulier à la télévision ainsi qu'à la radio. Et, pour le cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'Etat au Vatican, *« il reste à résoudre le problème très important de l'école* (5) *»*. L'intégration de l'instruction catholique au service public constitue une priorité pour l'épiscopat, qui souhaite pouvoir enseigner la théologie et les humanités dans les universités. *« L'Etat doit reconnaître à l'Eglise le rôle qui lui revient dans la société »*, estime le prêtre Yosvani Carvajal, recteur du Centre Félix-Varela. M. Castro l'a annoncé, le vendredi saint sera désormais férié.

Cette orientation ne fait pas l'unanimité au sein du PCC, où certains perçoivent que la stratégie de M. Castro les affaiblit. En transformant l'Eglise en médiateur légitime, le président cubain a conduit son gouvernement à accepter *« des concessions possibles, mais difficiles, très difficiles à assumer de manière directe »*, résume le sociologue Aurelio Alonso (6). Un exemple : confronté en 2010 à une campagne médiatique internationale visant à obtenir la libération de soixante-quinze détenus après le décès du dissident Orlando Zapata au terme d'une grève de la faim de quatre-vingt-cinq jours, l'appareil du PCC s'avérait d'autant plus désemparé qu'un autre opposant entamait lui aussi un jeûne dangereux. L'Eglise permit alors au gouvernement de se tirer de ce mauvais pas en organisant « entre Cubains » la libération desdits détenus, participant même aux négociations avec la diplomatie espagnole.

Les cadres du PCC l'ont bien compris – et, pour certains, le redoutent : la place désormais donnée à l'Eglise conduit à s'interroger sur celle du parti (unique) dans le paysage politique. La conférence du PCC qui s'est tenue en janvier 2012 devait moderniser son fonctionnement et renouveler sa direction, rehausser son prestige et le mettre en ordre de bataille pour affronter les défis des réformes économiques annoncées un an plus tôt. Certes, la réunion a confirmé la limitation des mandats politiques à deux fois cinq ans, et la composition du Comité central sera renouvelée à hauteur de 20 % d'ici le prochain congrès (dont la date n'a pas été fixée) ; mais on est loin des bouleversements annoncés. Or le président est âgé de 81 ans, et son successeur selon la Constitution, le numéro deux du gouvernement, M. José Ramón Machado Ventura, en affichera bientôt 82... *« Renouveler la direction du parti »* représente une tâche délicate *« en l'absence de relève générationnelle »*, avait commenté M. Castro lors du VIe congrès du PCC, en 2011, semblant oublier qu'il avait lui-même écarté deux des principaux dirigeants quinquagénaires susceptibles de lui succéder, MM. Carlos Lage et Felipe Pérez Roque, en 2009. Envisagerait-il un « changement » ne passant plus exclusivement par le parti ?

Le fossé s'est creusé entre le PCC et la population, notamment pour les jeunes générations : les questions qu'il pose au nom de la population qu'il est censé représenter en tant que « parti de la nation » ne sont pas celles qui préoccupent la majorité des Cubains. Le parti parle d'*« actualiser le socialisme »* ; la rue, des mille et un moyens de survivre (7). Les médias officiels pratiquent la langue de bois – le *teque teque,* disent les Cubains –, alors que les discussions foisonnent dans les revues et sur les sites Internet, auxquels l'accès est toutefois limité (malgré l'installation l'an dernier d'un câble sous-marin entre le Venezuela et l'île). Incapable de promouvoir une démocratisation du système, l'appareil du parti voit son crédit affaibli, même si M. Castro prend garde à toujours en rappeler la place *« centrale »*.

Si le catholique Roberto Veiga critique *« cette bureaucratie qui règne sur l'Etat et la société »*, les membres du clergé les plus prudents ne remettent pas en cause l'existence du parti unique. Pour Mgr Carlos Manuel de Céspedes, vicaire général de La Havane et conseiller de la rédaction *d'Espacio Laical* (8), *« le parti unique n'est pas fâché avec la démocratie, de la même façon que le pluripartisme ne garantit pas son bon fonctionnement. Mais pour que le parti unique permette une réelle démocratie, il doit fonctionner de manière transparente et accepter la libre discussion de tous les problèmes »*. Un pluralisme que l'Eglise estime déjà pratiquer dans ses revues.

Réformer l'ancien système, *« sauver la révolution »*, suppose donc une refondation idéologique et spirituelle : « La patrie et la foi », titre d'un article du journal des jeunesses communistes *Juventud Rebelde* daté du 17 mars 2012, en serait le nouveau credo. Selon le journal, *« l'unité entre la pensée révolutionnaire, la foi et les croyants est enracinée dans les fondements mêmes de la nation. L'amour de la patrie, la lutte pour une société plus juste ne sont pas contradictoires avec une conception de la vie qui croit en la transcendance »*. Ancien dirigeant de l'Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographiques (Icaic) et personnalité historique de la révolution, M. Alfredo Guevara renchérit : *« Dans cette immense cathédrale qu'est la patrie, il faut inventer une liturgie pour mobiliser les consciences. »* Pour lui, *« l'Eglise est un centre d'élaboration intellectuelle,* (…) *un partenaire merveilleux pour semer la diversité nécessaire au développement du pays* (9) *»*.

La transition cubaine se joue aussi de l'autre côté du détroit de Floride. Tout indique que le gouvernement voit d'un bon œil la participation des émigrés au changement. Le cardinal Ortega s'est rendu à Washington pour demander l'assouplissement des sanctions contre Cuba. Commentaire du *Washington Post,* le 25 mars 2012 : *« Le cardinal cubain s'est transformé en associé de facto de Raúl Castro. »* La radio anticastriste Radio Martí, à Miami, le traitait, elle, de *« laquais »* (5 mai 2012). *« L'oligarchie de la diaspora souhaite l'effondrement du pays et elle y travaille »*, analyse M. Veiga. Tout ce qui pourrait faciliter un changement piloté depuis La Havane exaspère donc les exilés. Quant au Vatican, il soutient le clergé cubain, qui pourrait selon lui incarner un renouveau religieux, symbole de réconciliation, de fraternité et de défense de la souveraineté nationale. Depuis Rome, l'Eglise cubaine est vue comme mieux placée que d'autres pour faire face à la concurrence des sectes protestantes et pentecôtistes.

Même si le mot « transition » n'est pas prononcé, faut-il imaginer une Eglise travaillant de concert avec les forces armées – qui gèrent les secteurs-clés de l'économie – pour la préparer, de façon non violente et dans une perspective de normalisation avec la diaspora ? Comme l'écrivait Max Weber, *« entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux, la relation adéquate est celle du compromis et de l'alliance passés en vue d'une domination commune, par une délimitation de leurs sphères respectives* (10) *»*.

Janette Habel.

(5) *La Stampa,* Rome, 22 mars 2012.

(6) *Espacio Laical,* La Havane, octobre-décembre 2010.

(7) Lire Renaud Lambert, « Ainsi vivent les Cubains », *Le Monde diplomatique,* avril 2011.

(8) Il est également arrière-arrière-petit-fils de son aïeul éponyme, le père de la patrie, qui proclama l'indépendance de Cuba et libéra les esclaves pour lutter contre la domination espagnole.

(9) *Espacio Laical,* octobre-décembre 2011.

(10) Max Weber, *Sociologie des religions,* Gallimard, Paris, 1996 ; cité par Philippe Létrilliart, *op. cit.*

« RÈGLE D'OR »

Deux traités pour un

Le ministre de l'économie français, M. Pierre Moscovici, a annoncé que le traité budgétaire européen ne serait « pas ratifié en l'état » et qu'il faudrait le « compléter par un volet croissance ». Mais la renégociation promise suffira-t-elle à modifier la nature d'un texte qui menace les systèmes sociaux et les mécanismes démocratiques européens ?

PAR RAOUL MARC JENNAR *

LE traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) dans l'Union économique et monétaire *« rassure peut-être les amis politiques de la chancelière Angela Merkel,* observait récemment Mme Bernadette Ségol, secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES), *mais sûrement pas les millions de chômeurs, travailleurs pauvres et précaires en Europe, qui attendent en vain un véritable soutien de la part des institutions européennes. C'est pourquoi nous y sommes opposés* (1) *»*. La déclaration n'avait rien d'anecdotique de la part de la dirigeante d'une organisation qui ne s'était jusqu'ici opposée à aucun traité européen ; sa complaisance à l'égard de Bruxelles avait même conduit l'un de ses fondateurs, le syndicaliste belge Georges Debunne, à déplorer que la CES soit devenue la *« courroie de transmission du patronat européen* (2) *»*.

Signé le 1er mars par vingt-cinq gouvernements de l'Union européenne, le TSCG – qui impose notamment la « règle d'or » en matière budgétaire *(lire l'encadré)* – doit être ratifié au cours des prochains mois. Cadenas condamnant l'accès aux ressources publiques nationales, il s'accompagne d'un autre traité instaurant le mécanisme européen de stabilité (MES). Ratifié par le Parlement français le 21 février 2012 – avec l'abstention bienveillante de l'immense majorité des élus socialistes et écologistes –, le MES constitue une sorte de Fonds monétaire international (FMI). Il est destiné à prendre le relais, à partir de 2013, des instruments créés en 2010 pour faire face à la crise de la dette en Europe (3).

Transfert de compétences

CES deux textes marquent une étape importante dans le démantèlement des institutions démocratiques et le détricotage des modèles sociaux européens. Après une phase de relative discrétion, cette évolution ne peut plus être ignorée : le poids croissant de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et des jurisprudences qu'elle élabore, puis les traités proposés par M. Jacques Delors quand il était président de la Commission (Acte unique de 1986, traité de Maastricht de 1992), ont favorisé l'émergence d'une puissante technocratie qui n'est pas tenue de rendre des comptes aux citoyens, et qui peut les priver de certaines conquêtes sociales. Cette dérive fut confortée par les décisions prises lors des sommets de Lisbonne (2000) et de Barcelone (2002), alors que treize des quinze gouvernements de l'Union européenne s'inscrivaient pourtant dans la mouvance sociale-démocrate ; puis à nouveau par l'adoption parlementaire en 2008, en France et aux Pays-Bas, du traité de Lisbonne, dont l'essentiel du contenu avait été rejeté par voie de référendum trois ans plus tôt dans ces deux pays.

Ce passage en force en annonçait un autre : l'utilisation de la procédure dite « simplifiée » pour la création du MES par les pays de la zone euro. Théoriquement, elle ne peut être employée pour *« accroître les compétences attribuées à l'Union* (4) *»*. A l'évidence, le MES entre dans cette catégorie. Dirigé par un conseil des ministres des finances appelés « gouverneurs », il s'apparente à un Etat dans l'Etat : il est indépendant du Parlement européen et des Parlements nationaux, ses locaux et ses archives sont inviolables, et il ne pourra faire l'objet de poursuites.

En revanche, lesdits « gouverneurs » pourront saisir la CJUE, seule compétente, contre un Etat membre contrevenant. Le MES vise à *« mobiliser des ressources financières et* [à] *fournir, sous une stricte conditionnalité* (5) *»*, un soutien à un pays membre qui connaît de graves difficultés financières susceptibles de menacer la stabilité de la zone euro. A cette fin, il dispose de la capacité de lever des fonds auprès des Etats et sur les marchés. Son capital est fixé à 700 milliards d'euros, fournis par les Etats membres, qui s'engagent *« de manière irrévocable et inconditionnelle »* à doter le MES *« dans les sept jours suivant la réception de la demande »*. Pour sa part, la France devra verser 142,7 milliards d'euros. Le MES pourra décider de revoir à la hausse la contribution de chacun des Etats membres, sans que ceux-ci aient leur mot à dire.

Quand un pays sollicitera le soutien du MES, c'est la Commission, en liaison avec la Banque centrale européenne (BCE), non soumise à un contrôle démocratique ou politique, qui estimera le risque encouru par la zone euro. En collaboration avec le FMI, elle appréciera la « soutenabilité » de l'endettement public du demandeur et évaluera ses besoins « réels » en termes de financement. Ensuite, si le soutien est accordé, c'est encore la Commission, en lien avec la BCE et le FMI, qui en négociera les termes avec l'Etat demandeur. Cette « troïka » sera chargée du respect des conditions imposées.

STEPHAN LAPLANCHE. – « Cela transforme du tout au tout les enjeux », 2011

Le MES bénéficiera de l'apport des Etats membres, mais pourra aussi faire appel au marché des capitaux. Ce qui signifie qu'il sera lui-même soumis aux agences de notation. Les banques, qui peuvent emprunter à 1 % auprès de la BCE, prêteront au MES à un taux nettement supérieur, puis le MES aux Etats… à un taux encore supérieur. Ces fonds serviront à payer la charge de la dette, et donc à garnir les coffres des banques. En résumé, le nouveau mécanisme s'annonce bien plus avantageux pour les banquiers que pour les populations. Or il ne s'agit pas d'une délégation de souveraineté réversible, mais d'une perte d'indépendance que le traité qualifie d'*« irrévocable et inconditionnelle »*.

Et, déjà, une seconde étape se dessine. Car, contrairement à ce qu'affirment certaines personnalités écologistes qui comparent le MES à une *« mutuelle »* (6), un Etat devra avoir accepté l'austérité budgétaire prévue par le TSCG pour avoir accès aux aides prévues : les deux traités sont indissociables. Il serait ainsi illusoire de prétendre renégocier l'un sans toucher à l'autre. C'est pourtant ce qu'a promis le nouveau président français, M. François Hollande, lors de sa campagne.

Le TSCG contraint les pays signataires à constitutionnaliser la « règle d'or ». Au cas où la Commission – seule compétente ici – décèlerait un « déficit structurel (7) », les Etats devront mettre en place un mécanisme de correction *« automatique »*,

* Auteur de *Quelle Europe après le non ?,* Fayard, Paris, 2007.

La dette, quelle dette ?

(Suite de la première page.)

– Les cadeaux fiscaux décidés au cours des années 2000 représentent-ils vraiment un manque à gagner de 100 milliards d'euros par an ?

– De nombreux grands pays du monde, comme les Etats-Unis et le Royaume-Uni, auraient une banque centrale qui prête directement à l'Etat à des taux proches de zéro, et pas nous ?

– Si la Banque centrale européenne (BCE) avait accepté de prêter directement aux pays de la zone euro comme elle le fait pour les banques, c'est-à-dire à 1 %, aucun ne serait désormais confronté à une dette jugée « insupportable », c'est bien cela [lire l'encadré] *?*

– On pourrait refuser de payer une dette publique quand on l'a contractée ? Mais est-ce que cela a déjà été fait ?

A ces questions, glanées au fil des réunions, les réponses (4) – toutes positives – circulent en réseau. De sujet repoussoir ou inatteignable, la question de la dette publique devient « désirable » chez ceux qui ont commencé à maîtriser le sujet, comme ils l'avaient fait avec la réforme des retraites en 2010, ou le projet de TCE en 2005. On a donc vu fleurir non seulement des livres, des textes et des diaporamas, mais aussi et surtout d'innombrables signes d'une réelle appropriation collective : des dessins humoristiques (l'un décrit une « mamma BCE » gavant un nourrisson obèse dont le bavoir indique « Banque ») ; des quiz (*« Les détenteurs de la dette sont-ils : 1. Les banques ; 2. Les assurances ; 3. Les émirs du pétrole ; 4. On ne sait pas »* [5]) ; des affiches de film détournées ; des séquences théâtrales ; des vidéos qui font leur chemin sur le Net (*La dette, c'est chouette !* [6]), etc.

Un centre existe, mais comme nœud de réseaux : il organise des rassemblements nationaux et des contacts internationaux ; il répercute les analyses. Celles-ci dépeignent des « pays riches très endettés » soumis au même type de dictature politico-financière que les pays pauvres très endettés (PPTE) des années 1990. Certains, comme les animateurs du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM), avaient alors montré comment la dette qui avait découlé, à partir de 1979, de décisions unilatérales prises aux Etats-Unis était devenue le principal moyen d'asservissement néocolonial du sud de la planète. Ils n'ont donc guère de mal à convaincre que la même dynamique est à l'œuvre dans le sud… de l'Europe, et que la contagion peut affecter tous les autres pays, Allemagne comprise, par le biais de ses banques fragilisées.

Dans et sur le dos des peuples

LA démocratie revendiquée par ces collectifs, autant que leur pluralisme, conduit à tout mettre à plat. Des controverses apparaissent, aussi bien entre les experts nationaux de ces réseaux (Les Economistes atterrés, Attac, Fondation Copernic, CADTM, partisans de la démondialisation…) que dans les débats locaux. La principale, au premier trimestre 2012, portait sur le rôle des remboursements d'intérêt accumulés dans le gonflement de la dette publique. Pour certains, c'est l'explication majeure : le total des charges d'intérêt versées par l'Etat français entre 1980 et 2009 s'élève à 1 340 milliards d'euros de 2009, soit 90 % du stock de dette en 2009 (1 500 milliards). Pour d'autres, la question serait secondaire, en tout cas en France. L'opération de cumul sur une longue période serait dépourvue de sens, car rien ne dit que le prêt systématique à taux nul soit juste, compte tenu de l'inflation et de la croissance. L'excès de dette proviendrait d'abord, selon eux, des cadeaux fiscaux concédés aux plus fortunés, des inégalités et des opérations de sauvetage des banques.

D'autres débats surgissent du côté des experts nationaux, en particulier sur le besoin d'endettement public : un Etat doit-il s'endetter en permanence ? Ou, pour le dire autrement, existe-t-il une partie des dépenses publiques (potentiellement financée par la dette) que l'on peut estimer socialement et écologiquement inutile ou nuisible, impulsée par des lobbies d'affaires et par la concurrence destructrice entre pays ou territoires (7) ?

Mais les collectifs locaux perçoivent très bien que les différents points de vue se complètent sans s'opposer. Qu'importent les détails de l'analyse ; des propositions font consensus : retirer aux marchés le monopole du financement des Etats et en revenir à des taux d'intérêt très faibles. Et tous insistent sur l'exigence d'une forte réduction des inégalités et d'une réforme fiscale radicale, « à la Roosevelt ».

Toujours plus pragmatiques que théoriques, les débats locaux retiennent une hypothèse assez keynésienne selon laquelle une partie de la dette publique française est probablement légitime, sous réserve d'inventaire. Mais une partie seulement : en France comme à l'étranger (en Belgique, en Allemagne, dans plusieurs pays du sud de l'Europe), des collectifs estiment au contraire que l'idée d'illégitimité s'appuie sur trois arguments dont chacun suffirait à justifier l'usage de ce terme dans son acception courante : *« Qui n'est pas conforme au bon droit, à l'équité, sur le plan moral, intellectuel ou matériel. »*

Le premier argument est celui de l'injustice des décisions qui ont creusé la dette : fiscalité de classe, niches pour riches, hausse des inégalités… Le deuxième renvoie à des choix non conformes à l'intérêt général : confier les dettes publiques aux marchés, c'est-à-dire aux spéculateurs. Le troisième met en avant des décisions prises à la fois « sur le dos » et « dans le dos » des peuples : sur leur dos, en faisant payer la crise à ceux qui ne sont pour rien dans son déclenchement ; dans leur dos, en raison du déficit de démocratie et de la mainmise de l'oligarchie néolibérale sur l'information.

(4) Dès le printemps 2011, le livre d'Attac *Le Piège de la dette publique* (Les liens qui libèrent, Paris) traitait de plusieurs de ces questions.

(5) Toutes les réponses sont justes, sauf la 3.

(6) http://vimeo.com/33392696

(7) *Cf.* « Les Etats doivent-ils s'endetter ? », 26 septembre 2011, http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey

Echos d'un débat

SUFFIT-IL que la Banque centrale européenne (BCE) prête directement aux Etats ? Pour certains, la crise des dettes publiques en Europe prendrait fin si la BCE prêtait à des taux très faibles aux Etats en difficulté. Ce serait certes efficace à court terme : les marchés auraient les bras coupés et la spéculation sur les titres publics prendrait fin.

Mais, si l'on n'a pas réduit les inégalités (révolution fiscale, autre partage de la valeur ajoutée), si l'on n'a pas repris le contrôle de la finance, les marchés iront spéculer ailleurs : immobilier, matières premières, produits agricoles, devises, nouvelles technologies, etc. Il y aurait alors d'autres équivalents de la crise des *subprime,* d'autres défauts bancaires et financiers, et donc d'autres interventions publiques pour sauver la finance, d'autres dettes publiques illégitimes et d'autres plans d'austérité. Dans ces conditions, on pourrait même imaginer qu'à un moment les dominants prônent l'intervention directe de la BCE auprès des Etats… de façon à sauver l'essentiel du système et de leurs privilèges. N'est-ce pas ce qu'enseigne l'exemple américain ?

J. G.

ET MÉCANISME DE STABILITÉ

coup d'Etat européen

STEPHAN LAPLANCHE. – « On n'y est nullement obligé », 2011

c'est-à-dire *« qui ne sera pas soumis à la délibération parlementaire »*. Ce ne seront donc plus les élus, mais le Conseil constitutionnel qui aura le pouvoir de contrôler la conformité des budgets avec cette nouvelle règle. Lorsqu'un Etat sortira du cadre fixé (déficit budgétaire supérieur à 3 % du produit intérieur brut [PIB] et dette dépassant 60 % du PIB), il devra soumettre un programme de réformes structurelles contraignantes à la Commission et au Conseil. On en imagine sans peine le contenu : « réforme » du marché du travail, remise en cause des retraites, réductions salariales, baisse des budgets sociaux, de santé et d'éducation, privatisations.

Le TSCG ampute la raison d'être première du Parlement : le pouvoir de décider des recettes et des dépenses. Il transfère un rôle considérable à la Commission européenne. Il confie à la CJUE le soin de régler les différends entre Etats, alors que sa mission se limitait jusqu'ici à l'imposition de la législation européenne – un rôle dont elle s'acquitte d'ailleurs avec un zèle tout particulier lorsqu'il s'agit de privilégier les logiques libérales (8).

Selon les défenseurs de ce traité, celui-ci mettrait en place une *« gouvernance économique commune* (9) *»*. Les mécanismes créés visent au contraire à enfermer les politiques budgétaires et économiques dans des règles rigides et des automatismes qui interdisent toute adaptation à la situation de chaque pays. Si le terme « gouverner » a un sens, il ne peut se réduire à l'application systématique de règles immuables. Ni admettre l'irresponsabilité dont bénéficient en la matière la Commission et la Cour. Comme le président François Mitterrand avait cédé au chancelier Helmut Kohl, qui réclamait l'indépendance de la BCE, M. Nicolas Sarkozy a cédé à Mme Merkel sur le MES et le TSCG. Mais, si Mitterrand avait finalement soumis le traité de Maastricht à référendum, le président Hollande, lui, a pour le moment écarté cette possibilité, estimant que le TSCG ne contenait pas de transfert de souveraineté. En revanche, au cours de sa campagne, il a promis – au grand dam de Mme Merkel – d'en demander la renégociation, arguant de la faiblesse des dispositions en faveur de la croissance économique.

Considérant que la fiscalité relève de la souveraineté nationale, le Royaume-Uni et la République tchèque ont refusé de signer ce traité qui entérine ce transfert de compétences. Les Etats signataires ont explicitement renoncé à l'exigence de ratification unanime par les Etats membres – qui est le principe dans l'Union –, et ont eux-mêmes fixé à douze ratifications (sur vingt-cinq) le seuil permettant l'entrée en vigueur du TSCG. Les gouvernements n'ont pas souhaité tirer les leçons des référendums français et néerlandais, en 2005 : ils tentent une nouvelle fois d'imposer, constitutionnellement, la même politique économique et financière pour tous.

RAOUL MARC JENNAR.

(1) Communiqué de presse du 31 janvier 2012.

(2) Lors de la réunion publique organisée par M. Henri Emmanuelli contre le traité constitutionnel européen (TCE), le 20 avril 2005 à Paris.

(3) Lire Bernard Cassen, « Contorsions pour sauver la monnaie unique », *Le Monde diplomatique,* janvier 2012.

(4) Article 48, paragraphe 6, alinéa 3 du traité sur l'Union européenne (première partie du traité de Lisbonne).

(5) Traité instituant le mécanisme européen de stabilité, DOC / 12/3, *Journal officiel de l'Union européenne,* Luxembourg, 1er février 2012.

(6) Jean Paul Besset, Daniel Cohn-Bendit, Alain Lipietz et Shahin Vallée, « Mécanisme européen de stabilité : la bourde historique de la gauche », *Le Monde,* 24 février 2012.

(7) Le déficit structurel correspond au déficit budgétaire en dehors des variations de la conjoncture.

(8) Lire Anne Cécile-Robert, « Syndicats phagocytés », *Le Monde diplomatique,* mars 2009.

(9) Editorial du *Monde,* 10 février 2012.

Huit dispositions principales

SIGNÉ le 1er mars 2012 par vingt-cinq des vingt-sept Etats de l'Union européenne, le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) n'a pas encore été ratifié. Il comporte huit dispositions principales :

1. Les budgets des gouvernements doivent être équilibrés. Des déficits sont temporairement autorisés en raison de circonstances économiques exceptionnelles ou dans des périodes de grave récession. Cette règle sera considérée comme respectée si le déficit structurel (1) ne dépasse pas 0,5 %, selon les estimations de la Commission européenne. A titre d'exemple, selon la Cour des comptes, en 2010, le déficit structurel de la France était de 5 % du produit intérieur brut (PIB), soit 96,55 milliards d'euros. Le ramener à 0,5 % supposerait de procéder à 87 milliards d'économies.

2. Les Etats doivent introduire cette règle, dite « d'or », dans leur Constitution et mettre en place un mécanisme automatique de correction *« qui ne sera pas soumis à la délibération parlementaire »*. Ce ne seront plus les élus de la nation, mais le Conseil constitutionnel qui veillera à la conformité des budgets avec cette nouvelle règle.

3. Lorsque la dette publique dépasse 60 % du PIB, les Etats doivent procéder à sa résorption, en trois ans, au rythme d'un vingtième par an. Dans le cas de la France, dont la dette atteint 87 % du PIB, cela signifie qu'elle devrait réduire la différence entre 87 % et 60 % d'un vingtième par an, soit 1,35 % du PIB, ce qui représente, en dehors de toute croissance, 26 milliards.

4. Lorsqu'un Etat connaît des déficits en dépassement des règles instituées (3 % du PIB de déficit, 60 % du PIB de dette), il doit présenter un programme de réformes structurelles contraignantes à la Commission et au Conseil.

5. Les Etats doivent soumettre à la Commission européenne et au Conseil leurs projets nationaux d'émission de la dette.

6. Lorsque la Commission affirme qu'un Etat est en infraction, les sanctions proposées sont automatiques. Les autres Etats doivent les soutenir, sauf si une majorité qualifiée est atteinte pour s'y opposer.

7. Tout Etat qui estime qu'un autre Etat ne s'est pas conformé aux règles de ce traité peut porter plainte devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). La Commission désignera le ou les Etats qui doivent être traînés par les autres Etats devant cette Cour.

8. Ce traité entrera en vigueur lorsque douze des vingt-cinq Etats signataires l'auront ratifié, et au plus tard le 1er janvier 2013.

R. M. J.

(1) *Cf.* note 7 du texte ci-contre.

Les comités ont préféré ne pas se lancer dans un chiffrage de la part de dette illégitime. Qualifier d'illégitimes des décisions et des politiques, en déduire qu'une partie de la dette découle de choix « de classe » est une chose. Quantifier ce que les peuples ne devraient pas rembourser est un tout autre exercice, qui semble prématuré : il faut encore faire progresser l'idée d'illégitimité avant de proposer un tel curseur, qui dépendra du rapport de forces.

Les collectifs locaux ont commencé à évoquer l'ultime question du défaut de paiement, marquée elle aussi par des incertitudes politiques et techniques. Les exemples historiques de la Russie en 1998, de l'Argentine dans la première moitié des années 2000 (8), de l'Equateur en 2007-2008, de l'Islande après la débâcle bancaire de 2008 offrent de nombreuses pistes de réflexion. Mais, comme la France n'est pas (ou pas encore…) dans la situation de ces pays, ni dans celle de la Grèce ou de l'Irlande, la question reste ouverte : faut-il envisager une politique de non-remboursement des créanciers pour une partie de la dette (annulation), un moratoire de plusieurs années sur une fraction de celle-ci sans versement d'intérêts de retard ? Est-il préférable que l'excès de dette soit payé, à travers l'impôt, par les couches sociales et par les financiers qui l'ont provoqué et qui en ont souvent tiré profit ? Ces solutions, qui peuvent être combinées, ont en commun le refus de faire payer la crise aux catégories populaires.

JEAN GADREY.

(8) Lire Maurice Lemoine, « Face aux créanciers, effronterie argentine et frilosité grecque », *Le Monde diplomatique,* avril 2012.

Nos précédents articles

Dette

- « Faut-il payer la dette ? », par *Damien Millet et Eric Toussaint* (juillet 2011).
- « Un pays peut-il faire faillite ? », par *Laurent Cordonnier* (mars 2010).

Fiscalité

- « En France, retour aux privilèges fiscaux de l'Ancien Régime », par *Liêm Hoang-Ngoc* (octobre 2007).

Crise de l'euro

- « La crise de 2008 a commencé il y a quarante ans », par *Wolfgang Streeck* (janvier 2012).
- « Doit-on vraiment sauver la monnaie unique européenne ? », par *Akram Belkaïd* (juin 2010).
- « Quelle Europe pour briser les marchés ? », par *James K. Galbraith* (juin 2010).

Partage des richesses

- « Partage des richesses, la question taboue », par *François Ruffin* (janvier 2008).

Précédents étrangers

- « L'Equateur dit "non" », par *Damien Millet et Eric Toussaint* (juillet 2011).
- « Quand le peuple islandais vote contre les banquiers », par *Robert Wade et Silla Sigurgeirsdóttir* (mai 2011).

Mainmise sur l'information

- « Les économistes à gages sur la sellette », par *Renaud Lambert* (mars 2012).
- « Lancinante petite musique des chroniques économiques », par *Serge Halimi* (décembre 1999).

"C'est l'organe de presse littéraire le plus sérieux du monde, indépendant, résistant à toute pression, à toute coterie, publiant des articles de fond…" —*Le Monde*

"le pinacle des intellectuels"*

The New York Review of Books is widely regarded as the world's most distinguished intellectual—and yet accessible—magazine. The *Review* has been in the forefront of reporting on the disasters in Afghanistan and Pakistan, human rights in China, the world financial crisis, and global climate change.

Discount Offer:

- **Save $36 on a one-year subscription.** You'll enjoy a full year's subscription of 20 issues for just $79—a savings of $36 off the regular subscription rate of $115.
- **FREE Online Content.** You will have exclusive subscriber-only access to the current issue plus five years of archived issues of the *Review*.
- **A No-Risk Guarantee.** You may cancel your subscription at any time, for any reason. We will refund you for the remaining unmailed issues.

**Les Echos*

The New York Review of Books

Return to: PO Box 23025, Jackson, MS 39225-3025, USA

☑ **Yes!** Please start my one-year (20 issues) subscription to *The New York Review of Books* for only $79. I save $36 off the regular rate. I understand that I may cancel at any time and will be sent a refund for the unused portion of my subscription.

Name:

Address:

City / Province:

Postal Code / Country: Email:

NS12GLMD0

Charge my: ❑ AMEX ❑ MasterCard ❑ Visa ❑ $79 check enclosed* (Payable to NYREV)

Credit Card Number: Expiration Date / Signature:

For faster service, fax your order to: 00-1-601-353-0176 (Please include your own phone and fax numbers in case of questions.)

* Check must be in US dollars drawn on a US bank.

Please allow 6 to 8 weeks for delivery of your first issue. This offer is for new subscribers only. *Offer expires December 31, 2012.*

UN TERRITOIRE COUPÉ DE SON HISTOIRE

La Pologne orientale passe à l'Ouest

Entre 2007 et 2013, les institutions européennes auront accordé 2,27 milliards d'euros de fonds structurels pour moderniser les marges orientales de la Pologne. Grâce à cette manne, ces régions ont pu entamer leur mue. Mais, coupées de leurs voisins de l'Est par le mur de Schengen, elles restent à la traîne du « miracle économique » national.

PAR NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX
LAURENT GESLIN
ET SÉBASTIEN GOBERT *

A PEINE quatre heures de l'après-midi et l'obscurité tombe déjà sur les sous-bois de la voïvodie (division administrative correspondant à la province ou à la région) de Podlaskie. Au bout de la route, la réserve naturelle de Bialowieza, une forêt primaire où plusieurs centaines de bisons vivent encore en liberté. Pas de cow-boys ni d'Indiens, pourtant : nous sommes dans l'est de la Pologne, le « Far East » de l'Union européenne, adossé à la Biélorussie au nord et, au sud, aux contreforts des Carpates, qui ouvrent sur la plaine ukrainienne. Une fois passé Varsovie, les grandes agglomérations, hormis Bialystok et Lublin, se font rares. Le maillage ferroviaire se distend ; les voies rapides cèdent la place à des nationales chargées de camions qui remontent péniblement vers la Lituanie, la Biélorussie ou l'Ukraine. *« Nous sommes physiquement isolés de Varsovie,* regrette M. Andrzej Czapski, le maire de la ville de Biala Podlaska. *Ici, il n'y a pas de travail. Les grandes entreprises de la région ont fermé durant les années de transition. »* A l'heure du « miracle économique » polonais tant vanté par les médias occidentaux (3,8 % de croissance en 2010, 4 % en 2011), les régions rurales de l'Est sont à la traîne.

« Depuis vingt ans, les inégalités se sont creusées avec l'ouest du pays, analyse M. Wiktor Wojciechowski, professeur à la Warsaw School of Economics. *Les régions de l'Est manquent d'infrastructures qui leur permettraient d'attirer des investisseurs. »* Dans la province de Podkarpackie, en 2000, le salaire moyen était déjà inférieur de 12 % à la moyenne nationale ; en 2012, l'écart atteint 17 %. Le PIB moyen des trois régions de l'Est (Podlaskie, Lubelskie et Podkarpackie) restait en 2008 inférieur de 30 % à la moyenne polonaise.

« Le principal employeur de la ville, ce sont les services publics, reconnaît M. Czapski. *Il est impossible de retenir les jeunes qui veulent émigrer à Varsovie ou en Europe occidentale. »* Depuis l'intégration de la Pologne à l'Union européenne, le 1er mai 2004, ce sont presque deux millions de personnes, pour la plupart des jeunes diplômés, qui sont allées chercher fortune à l'étranger. Selon l'Office national de statistiques, cinq cent cinquante mille Polonais travaillent actuellement au Royaume-Uni, cent quarante mille en Irlande, quatre-vingt-dix mille en Italie, quatre-vingt mille en Espagne, cinquante mille en France et soixante-dix mille en dehors de l'Union européenne. Une « génération perdue » pour le gouvernement polonais, incapable de stopper l'hémorragie. Tomek, la trentaine, est l'un des rares à être revenus à Bialystok. La voix est décidée, mais le regard a du mal à se fixer. *« J'ai passé cinq ans à enseigner l'anglais en Chine. Je suis content d'être enfin rentré, même si je ne vois vraiment pas comment je pourrais trouver un emploi ici. »*

De fait, si le taux de chômage ne dépasse pas 13 % à Bialystok, et 15 % dans une ville sinistrée comme Biala Podlaska, l'une des plus pauvres de Pologne, c'est en grande partie grâce à la soupape de l'émigration. *« Les gens des campagnes viennent s'installer dans les petites villes, puis déménagent ensuite à Varsovie, ce qui fait que les campagnes se vident mais que la population des petites villes n'augmente pas »,* précise encore M. Czapski. Dans la voïvodie de Podlaskie, la densité de population est de cinquante-neuf habitants au kilomètre carré, soit la moitié de la moyenne nationale. Et les départs pourraient encore s'accélérer : depuis le 1er mai 2011, l'Allemagne a ouvert son marché du travail à huit pays d'Europe centrale et orientale pour faire face à une pénurie de main-d'œuvre. Berlin s'attend à accueillir ces prochaines années cent mille personnes par an, et nombre de Polonais devraient être tentés de rejoindre leurs quatre cent mille compatriotes déjà installés de l'autre côté de la frontière. Chaque village a développé ses propres logiques migratoires : dans la bourgade de Monki, on part pour Glasgow, en Ecosse ; à Sokólka, on va à Londres ; et les jeunes de Siemiatycze mettent le cap sur la Belgique.

Des forêts, des lacs et des marais propices au tourisme vert

La Pologne de l'Est est généralement désignée sous le nom péjoratif de « Polska B ». Ces régions s'opposent, dans l'imaginaire collectif, à une « Polska A » correspondant aux régions occidentales du pays, qui furent allemandes jusqu'en 1918, tandis que l'est du pays subissait l'occupation russe. Comme le rappelle le chercheur François Bafoil, certains voient dans ces différences historiques l'origine de la fracture territoriale entre *« la Pologne développée et industrielle et la Pologne rurale, celle de la petite, voire de la micropropriété agricole. Une opposition entre les valeurs représentées par le fameux triptyque traditionnel "Dieu, honneur, patrie", propre aux régions de l'Est, et les valeurs d'ouverture et de dynamisme auxquelles ont toujours été associées les régions de l'Ouest* (1) *».* Une analyse des résultats électoraux des législatives d'octobre 2011 par district *(powiat)* semble confirmer cette hypothèse : l'Ouest s'est prononcé en majorité pour la Plate-forme civique (PO), parti libéral et pro-européen au pouvoir depuis 2007, quand l'Est restait fidèle au parti Droit et Justice (PiS) du très nationaliste président Lech Kaczynski, décédé dans un accident d'avion à Smolensk, le 10 avril 2010. *« Les gens d'ici sont des gens de la terre, fidèles et travailleurs,* explique M. Pawel Makowiecki, un jeune ingénieur qui tente de développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication à Bialystok. *Mais ils ne s'ouvrent pas facilement. Il faut beaucoup d'efforts pour faire évoluer les mentalités. L'aide de l'Union européenne est donc une chance à ne pas laisser passer. »*

Depuis la mise en place du programme d'aide communautaire aux pays d'Europe centrale et orientale (Phare) ainsi que de l'instrument structurel de préadhésion (ISPA), et plus encore depuis l'adhésion à l'Union européenne, l'argent afflue. *« Ces dernières années, la région a connu des changements extraordinaires grâce à l'intégration européenne,* confirme le sociologue Tadeusz Poplaski en déambulant dans les rues de Bialystok. *On a enfin les moyens d'exploiter le potentiel de ces territoires et de faire en sorte qu'ils soient parmi les plus dynamiques de Pologne. »* Avec les deniers européens, la ville, qui traînait une image de cité grise et sinistrée, est en train de faire peau neuve. Des ouvriers s'activent dans la brume pour finir de paver la rue piétonne du centre. La place du marché, rénovée, accueille des concerts durant l'été. *« Nous avons des cafés branchés et des librairies ; cela crée des lieux où les étudiants peuvent se retrouver et échanger. La ville respire de nouveau. »* L'asphalte des routes de campagne est encore frais et, dans les villes de l'Est, les bâtiments rénovés et les innombrables chantiers affichent le cercle étoilé sur fond bleu de l'Union européenne. A Lublin, le Teatr Stary s'apprête à rouvrir ses portes, après avoir été dévasté par un incendie en 1986, puis abandonné durant vingt-cinq ans. Le plus vieux théâtre de la ville, où l'on passe les dernières couches de peinture, proposera bientôt une vaste gamme de créations théâtrales et cinématographiques. *« Ce projet a une grande portée symbolique. Il illustre le renouveau de Lublin »,* estime M. Krysztof Latka, chargé de la stratégie de développement de la mairie.

Pour la période 2007-2013, ce sont 2,67 milliards d'euros, dont 85 % de fonds communautaires, qui alimentent le programme opérationnel de développement de la Pologne de l'Est. Les cinq voïvodies orientales (Podlaskie, Lubelskie, Podkarparckie, Warminsko-Mazurskie et Swietokrzyskie) se sont partagé cette somme considérable en fonction d'axes prioritaires tels que le soutien à l'économie, le développement de la connexion à Internet, les transports ou la promotion du tourisme durable. *« Cette stratégie reflète la volonté du gouvernement de faire du rattrapage de la macrorégion une priorité*, déclare Mme Bozena Lublinska-Kasprzak, présidente de l'Agence polonaise de développement entrepreneurial (PARP). *Les entrepreneurs les plus optimistes sont à l'Est, car notre soutien leur permet d'exploiter des atouts régionaux jusque-là inutilisés. »* Dans la ville de Siedlce, M. Grzegorz Korcinska, 25 ans, vient de monter une société de conception de sites Internet, grâce à une subvention de 5 000 euros de l'Union européenne. *« Ce pécule m'a permis d'acheter du matériel et de louer un bureau. Maintenant, à moi de trouver des clients »,* dit-il avec enthousiasme.

Le gouvernement polonais tente de valoriser les atouts de ce territoire rural et périphérique. La terre de Podlaskie est sableuse et peu fertile ? C'est idéal pour les pâturages : la voïvodie produit près du tiers du lait de Pologne. La région est peu urbanisée et couverte de forêts ? Ces caractéristiques ont attiré le géant suédois Ikea, qui a ouvert en juin 2011 une usine de fabrication de meubles dans la commune d'Orla ; un investissement de 140 millions d'euros, cofinancé par l'Union. Et c'est aussi parce que le Sud-Est, la Podkarpackie, souffre d'un certain isolement que l'entreprise américaine d'armement Sikorsky assemble et teste à Mielec l'hélicoptère militaire Black Hawk, y employant deux mille personnes.

Pays reculé de forêts, de lacs et de marais, riche d'une faune extraordinaire, l'est de la Pologne compte aussi sur ses atouts naturels pour développer le tourisme vert. *« Nous avons trois parcs nationaux dans la voïvodie de Podlaskie, et 70 % de la région fait partie du réseau Natura 2000,* indique Mme Jadwiga Bogucka-Skorochodzka, responsable de la gestion des aides agricoles à l'administration régionale. *Cela limite l'investissement productif, mais permet de développer le tourisme durable et de maintenir une vie dans les zones rurales. »* Des chalets en bois, des chevaux, un lac qui se perd dans le brouillard, le tout à quelques heures de voiture de Varsovie : l'auberge Zagroda Kuwasy, dans le village de Woznawies, accueille des hôtes toute l'année. Jarek, commercial dans une entreprise d'électroménager, assiste à un séminaire avec ses collègues. La voix est pâteuse, le pas mal assuré : ce soir, on fête la fin du congrès. *« Non, vraiment, c'est l'emplacement idéal pour travailler le jour et se détendre la nuit. »* A l'entrée de l'établissement, une plaque discrète rappelle que le projet a bénéficié de subventions européennes.

Trop tôt, cependant, pour affirmer que la renaissance de la région sera réelle. *« L'Est est resté à l'écart de l'ouverture de la Pologne ces vingt dernières années. Ces territoires sortent aujourd'hui de leur torpeur, mais la plupart des entreprises étrangères qui voulaient investir dans le pays se sont déjà implantées à Wroclaw, Poznan ou Varsovie. Et elles ne vont pas se déplacer ici »,* déplore M. Piotr Stec, le directeur de l'Agence polonaise de développement régional (PAPP). Pour l'économiste Wojciechowski, l'afflux massif de fonds structurels ne fait que gonfler artificiellement la croissance : *« L'essentiel de cet argent passe dans des infrastructures ou des biens de consommation,* argue-t-il, *pas dans des investissements productifs. »* La ville de Zamosc, dans le sud-est du pays, surnommée la « Padoue du Nord », vient d'achever, à grand renfort de fonds structurels, la rénovation de son centre-ville, bijou des architectures Renaissance et baroque. Hors période estivale, les rues sont désertes, les façades repeintes sans

* Journalistes.

PICTURETANK

PICTURETANK

vie et les habitants désœuvrés. Le taux de chômage était d'environ 13 % à l'automne 2011, et la ville ne parvient pas à attirer suffisamment d'investissements pour assurer sa prospérité.

« Tant que l'Europe nous assure des fonds, nous construisons toutes les infrastructures qui nous manquent, confirme M. Czapski. *Quitte à devoir nous endetter. »* Pour chaque euro accordé par l'Union, les mairies et les collectivités territoriales doivent en effet apporter un euro supplémentaire et donc, dans la plupart des cas, contracter des crédits. Un système qui commence à inquiéter, dans un contexte de crise de la dette en Europe et alors que certains redoutent une réduction des aides européennes pour la période 2014-2020. *« Recevoir moins de subventions serait un vrai coup dur,* admet dans un sourire Mme Bogucka-Skorochodzka, *mais nous n'en mourrions pas. Dans nos régions, nous savons comment survivre. »* Il est pourtant essentiel que Bruxelles poursuive son effort, sous peine que la région stagne encore longtemps. Car, si l'Union a apporté une aide financière massive à la Pologne, l'intégration à l'espace Schengen a coupé le pays de ses voisins orientaux.

A une trentaine de kilomètres de Bialystok, dans une forêt épaisse, une route en ligne droite se perd dans les brumes. Ici, les contrôles de police sont fréquents. Depuis l'entrée de la Pologne dans l'espace Schengen, le 21 décembre 2007, la frontière est devenue un véritable mur pour les Biélorusses. Outre d'interminables procédures administratives, ils doivent désormais dépenser 60 euros, soit un quart du salaire moyen mensuel, pour obtenir un visa, quand les Russes ne doivent débourser que 35 euros. *« Ces frontières sont un obstacle à notre développement,* affirme M. Tadeusz Truskolaski, le maire de Bialystok. *Notre région pourrait pourtant devenir la porte d'entrée de l'Europe pour la Biélorussie. »* La ville compte deux supermarchés Auchan et deux Leroy Merlin, pour les Biélorusses qui viennent encore faire leurs courses en Pologne. *« Mais cela a peu d'incidence sur l'économie locale,* poursuit le maire. *Seuls ceux qui ont des visas et qui vivent de petits trafics profitent des aubaines offertes par la frontière. »*

A Bohoniki, une file de camions de six kilomètres de long attendent de passer la douane. Il faut parfois douze heures pour franchir la frontière. Plus au sud, sur le parking du poste de Terespol, à quelques kilomètres de la ville biélorusse de Brest (anciennement Brest-Litovsk), on vend de la vodka et des cigarettes venues de Biélorussie, ainsi que des couches polonaises. Les autorités ferment les yeux sur ces petits trafics. *« Nous avons bien eu quelques problèmes de corruption,* concède M. Marcin Czajka, au service de presse du bureau des douanes de Biala Podlaska. *Une centaine de fonctionnaires sont passés en procès en 2008 et en 2009. Il faut du temps pour changer les mentalités. »* Selon les autorités polonaises, plus de huit milliards de cigarettes de contrebande ont été consommées en Pologne en 2010 et, en dépit des équipements ultramodernes financés par les Occidentaux, 50 % de ce trafic transite par la région de Lublin. *« Nous trouvons principalement du tabac et des vêtements de contrefaçon dans les pneus et les parois des véhicules »,* confirment les douaniers, les yeux rivés sur l'écran du scanner à rayons X qui ausculte un camion biélorusse. Au cours des six premiers mois de l'année 2011, rien que pour les postes douaniers situés aux frontières biélorusses et ukrainiennes, vingt et un mille infractions ont été constatées. Les produits de contrebande arrivent à forcer le mur de Schengen, mais les populations en restent souvent prisonnières.

« Depuis l'entrée de la Pologne dans l'espace Schengen, nous voyons moins d'Ukrainiens et de Biélorusses, remarque M. Czapski. *Il est pourtant essentiel de ne pas couper l'Europe, comme en 1945. »* En 2008, la Pologne a élaboré un système de carte qui permet aux frontaliers ukrainiens de se déplacer librement dans un périmètre de trente kilomètres au-delà de la frontière (2). Côté biélorusse, des accords similaires ont été ratifiés, mais leur mise en œuvre est retardée depuis l'élection présidentielle de décembre 2010, au moment de laquelle plus de six cents opposants ont été arrêtés. *« Les relations entre l'Union européenne et les autorités biélorusses se sont détériorées après la répression qui a suivi le scrutin,* dit Wojciech Komonczuk, chercheur du Center for Eastern Studies de Varsovie. *Le président Alexandre Loukachenko, interdit de séjour sur le territoire polonais, se sert de ces tensions pour alimenter sa propagande. »*

La minorité polonaise de Biélorussie, forte, selon les estimations, de deux cent mille à quatre cent mille personnes, est perçue comme une menace par le dictateur. L'Union des Polonais de Biélorussie (ZPB), qui milite pour la promotion de la culture polonaise, est interdite depuis 2005 sur le sol biélorusse et ses membres sont régulièrement arrêtés. *« La rhétorique du pouvoir est simple : l'Etat biélorusse, héritier de la "grande guerre patriotique"* [la seconde guerre mondiale en URSS]*, et le président Loukachenko sont les seuls capables de lutter contre les Polonais et les "fascistes" qui veulent, comme en 1920, démanteler la Biélorussie »,* complète Komonczuk.

« Sans jamais quitter la région, mon arrière-grand-père a vécu dans cinq pays »

Après la guerre russo-polonaise de 1920 et la défaite de l'Armée rouge devant Varsovie, les Soviétiques avaient été contraints de céder les territoires à l'ouest de Minsk, notamment les ville de Vilnius, Grodno, Brest et Lviv. Ces dernières sont repassées sous contrôle soviétique en 1945, Joseph Staline imposant une délimitation basée sur la « ligne Curzon », du nom du ministre des affaires étrangères britannique George Curzon, qui proposa cette frontière au lendemain du premier conflit mondial. Cette fracture marque encore aujourd'hui les territoires de l'est de la Pologne, qui furent des siècles durant intégrés au sein d'un immense empire. Au XVIe siècle, l'Union polono-lituanienne abritait en effet, comme l'Empire austro-hongrois ou l'Empire ottoman, une formidable diversité de peuples et de religions, au carrefour des routes commerciales qui rejoignaient la mer Baltique et la mer Noire.

« Les frontières n'arrêtent pas de bouger. Sans jamais quitter la région, mon arrière-grand-père a vécu dans cinq pays : la Russie tsariste, la Pologne, l'Union soviétique, l'Allemagne et à nouveau la Pologne », soupire le journaliste Jaroslaw Iwaniuk, qui travaille à Radio Rajca, une station installée à Bialystok qui touche deux millions et demi de personnes en Biélorussie : *« Nous essayons de permettre aux familles qui sont séparées de garder le contact, mais l'identité régionale est en train de disparaître. »* Polonais, russe, biélorusse : sur les ondes de Radio Rajca, chacun est libre de s'exprimer dans sa langue, et tout le monde se comprend. *« Pour nous, il n'y a jamais eu de frontière*, explique l'anthropologue Tomasz Sulima. *Autrefois, les populations de la région ne se définissaient pas en fonction de leur langue ou de leur religion : elles étaient simplement loyales au roi de la République des deux nations* [nom de l'Union polono-lituanienne]. *»* Sulima se bat aujourd'hui pour sauvegarder le podlachien, un dialecte proche du biélorusse encore utilisé dans les campagnes autour de Bialystok, des deux côtés de la frontière. *« Nous organisons des concerts, des fêtes traditionnelles ; nous tentons de rappeler aux gens leurs racines. »* A l'exception de ces quelques initiatives, les contacts sont limités avec la Biélorussie voisine. A Bialystok, on se tourne résolument vers l'Ouest. *« Nous avions bien quelques relations avec la municipalité de Grodno, mais, depuis la présidentielle de 2010, tout s'est arrêté,* confirme M. Truskolaski. *Aujourd'hui, nous regardons vers Varsovie et les Etats baltes. »*

Plus au sud, la ville étudiante de Lublin a fait le choix de l'ouverture vers l'est pour assurer son développement, dans le cadre du « partenariat oriental » lancé à l'initiative de la Pologne en 2009. *« Nous multiplions les échanges avec Lviv et les autres villes d'Ukraine de l'Ouest*, assure M. Michal Karapuda, responsable de la stratégie culturelle de la ville. *Nous sommes au cœur d'un vaste espace centre-européen, et il faut en profiter. Ce n'est pas un hasard si l'Union polono-lituanienne a été signée ici en 1569. »* Candidate malheureuse au titre de « capitale européenne de la culture 2016 » (3), la ville se prépare à fêter en 2017 ses sept cents ans, en incluant nombre de projets transfrontaliers, comme le programme « Connect by the Border », qui propose de renforcer la coopération musicale et théâtrale. *« C'est en devenant un pôle culturel de premier ordre que nous valoriserons notre spécificité et que nous deviendrons une capitale régionale incontournable »,* estime M. Karapuda.

Aux marges de l'Union européenne, les subventions de Bruxelles relèvent peu à peu une région longtemps oubliée. Mais ces territoires ne retrouveront leur identité et, avec elle, leur prospérité que lorsque les frontières qui les segmentent auront été assouplies. Dans son bureau de la mairie de Biala Podlaska, M. Czpaski se prend à redessiner la carte de l'Europe : *« Nous sommes sur la ligne de chemin de fer qui va de Lisbonne à Vladivostok. Un jour, peut-être, nous pourrons assurer la fonction d'échange et d'accueil qui nous revient. »* Pour que les anciens territoires de l'Union polono-lituanienne retrouvent cette position de centralité, encore faudrait-il que la région cesse de former un limes (4) défensif face à un monde dominé par Moscou, perçu comme fondamentalement instable et hostile, et qu'elle se retrouve au cœur d'un espace ouvert de relations et d'échanges, quelles que soient les limites futures de l'Union européenne.

Laurent Geslin
et Sébastien Gobert.

(1) François Bafoil, « Pologne : réflexions sur les élections d'octobre 2005 », Centre d'études et de recherches internationales (CERI) - Centre national de la recherche scientifique (CNRS), novembre 2005, www.ceri-sciences-po.org

(2) *Cf.* Larisa Titarenko et Anaïs Marin, « Les Bélarusses victimes du rideau Schengen », Regard sur l'Est, 15 novembre 2011, www.regard-est.com

(3) Les villes de Wroclaw et de Saint-Sébastien (Espagne) se partageront ce titre.

(4) Sous l'Empire romain, ligne fortifiée courant parallèlement à la frontière de la romanité, face aux pays barbares ou aux déserts.

Les images qui accompagnent ce reportage sont d'Adam Panczuk. De haut en bas : « La Sainte Messe », Jableczna, juin 2006 ; « Récolte », Lubenka, août 2005 ; « Marek et son père reviennent de la forêt », Lubenka, janvier 2008

PICTURETANK

Mosaïque culturelle

En sortant de la forêt, la route longe un lac avant d'arriver à Sejny, bourgade de six mille habitants à quelques kilomètres de la frontière lituanienne. Dans la rue principale, une église catholique, une église orthodoxe et, un peu plus loin, la « synagogue blanche », qui rappelle que le village abritait avant la seconde guerre mondiale une importante communauté juive. *« Sejny s'est construit grâce à la diversité culturelle de ses habitants »,* affirme Mme Bozena Szroeder, de l'association Po Granice (« Par-delà la frontière »). Fondée en 1991, celle-ci collecte et transmet les traces de cette histoire en valorisant le patrimoine culturel des minorités du nord-est de la Pologne. *« Les gens ont besoin de savoir qui a construit les murs des maisons dans lesquelles ils vivent. »*

Un peu plus à l'est, à Bohoniki, près de la frontière biélorusse, la mosquée tatare du XVIIIe siècle a été rénovée en 2005 par le ministère de la culture polonais, les autorités régionales et une association de musulmans de Podlaskie, même si la majorité des fidèles reposent depuis longtemps au cimetière du village. La voïvodie de Podlaskie est une mosaïque extraordinaire, héritée de l'Union polono-lituanienne. *« Polonais, Lituaniens, Biélorusses, Allemands, Tatars, Podlachiens, Juifs : nous avons tous cohabité en paix durant des siècles. Chaque communauté avait ses traditions, mais toutes partageaient une identité régionale commune »,* raconte M. Pawel Makowiecki. C'est d'ailleurs à Bialystok que grandit Ludwik Zamenhof, l'homme qui, à la fin du XIXe siècle, inventa l'espéranto, avant les massacres et les déplacements de population de la seconde guerre mondiale, avant que Joseph Staline ne fixe ici la frontière entre l'Union soviétique et la Pologne.

Aujourd'hui, en Pologne, 97 % de la population se déclare polonaise et 90 % catholique, mais le nord-est du pays reste multiculturel. Une particularité qui alimente la paranoïa nationaliste. Ces dernières années, on observe une montée de l'intolérance et des actes xénophobes. *« Nous devons expliquer patiemment notre démarche pour ne pas braquer les gens, qui ont tendance à se replier sur leur communauté »,* confie Mme Szroeder.

En août 2011, les panneaux bilingues du village frontalier de Punsk (Punskas en lituanien), où 80 % des quelque mille habitants se considèrent comme lituaniens, ont été recouverts de peinture. Une mesure de représailles, dit-on, à un amendement à la loi sur l'éducation lituanienne, qui, depuis juillet 2011, rend obligatoire l'enseignement de plusieurs matières en lituanien dans les écoles des minorités, notamment polonaises. *« Les événements de ce type sont rares,* relativise M. Jan Wojczulis, le maire adjoint de la bourgade. *Nous sommes très bien en Pologne, surtout depuis que les frontières sont ouvertes. »* A Punsk, les barbelés et les miradors qui matérialisaient la frontière soviétique ont été retirés, laissant de grandes tranchées dans la forêt de conifères. La circulation est désormais libre pour les minorités, des deux côtés de la frontière, ce qui n'est pas le cas en Biélorussie voisine. *« Un grand pas en avant »,* plaisante le maire, en allongeant la jambe pour passer en Lituanie.

L. G. et S. G.

PÉTROLE, FRONTIÈRE, DETTE PUBLIQUE…

Amer divorce des deux Soudans

Tandis que le Conseil de sécurité des Nations unies exhortait Khartoum à retirer ses troupes du district contesté d'Abyei, le médiateur de l'Union africaine Thabo Mbeki poursuivait ses efforts en vue d'une reprise des négociations entre les deux Soudans. Une profonde méfiance oppose Khartoum et Juba, et le jeu des milices locales rend encore plus incertaines les tentatives d'entente.

PAR JEAN-BAPTISTE GALLOPIN *

DEVANT le Parlement, le 23 janvier 2012, le président sud-soudanais Salva Kiir annonçait que le conseil des ministres avait *« décidé à l'unanimité que toute l'activité pétrolière au Soudan du Sud serait immédiatement interrompue, et que le pétrole brut du pays ne coulerait plus en direction de la République du Soudan* (1)*»*. Cette mesure répondait à la confiscation par Khartoum d'une partie de la production sud-soudanaise, et portait à un point culminant le conflit entre les deux Etats sur le partage des revenus des hydrocarbures.

Le pétrole est vital pour la jeune république (2) : il représente 98 % des revenus de son administration. Dans ces circonstances, l'arrêt prolongé de la production menace d'effondrement des structures étatiques déjà fragiles, portant un coup de grâce aux espoirs de stabilisation de la région après des décennies de guerre civile *(lire la chronologie ci-contre)*.

Le 9 juillet 2011, alors que le Soudan du Sud célébrait son indépendance, le président soudanais Omar Al-Bachir s'était rendu, comme nombre de dirigeants internationaux, dans la capitale du nouvel Etat, Juba. Sa présence avait marqué la reconnaissance par Khartoum, après de multiples tergiversations, de la partition du pays.

Pourtant, de nombreuses questions restaient sans réponse. Les désaccords portaient notamment sur le partage des revenus pétroliers et de la dette publique, ainsi que sur le tracé final de la frontière commune. Restait également en suspens l'organisation de la sécurité régionale.

Une guerre par milices interposées

LES deux Soudans paraissaient condamnés à s'entendre. Au nord comme au sud, le pétrole représente une source primordiale de devises et de revenus fiscaux. Surtout, l'interdépendance des deux pays dans ce secteur est totale : l'un contrôle les réserves, l'autre les infrastructures d'exportation. Sans accord sur les droits de passage et de raffinage par Khartoum, tous deux s'exposent à une crise économique catastrophique.

Dès août 2010, des négociateurs des deux camps s'étaient réunis régulièrement dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, pour d'interminables et infructueuses négociations. Par la suite, les relations n'ont cessé de se dégrader, en raison des divisions internes aux élites dirigeantes, de leur tendance à la surenchère et de leur incapacité à affronter les conflits locaux dans les zones frontières.

L'invasion par l'armée soudanaise du district disputé d'Abyei, en mai 2011, soit deux mois avant l'indépendance officielle du Sud, a marqué le début de la crise. Le statut de cette zone, d'une importance stratégique pourtant minime, devait être réglé par un référendum consultatif local organisé en parallèle à celui sur la sécession du Sud. Mais Khartoum empêche sa tenue et s'empare de l'intégralité du territoire. Les combats qui éclatent entre les deux armées atteignent un niveau sans précédent depuis l'accord de paix de 2005. Le message semble clair : le Nord est prêt à utiliser sa supériorité militaire pour dominer les négociations.

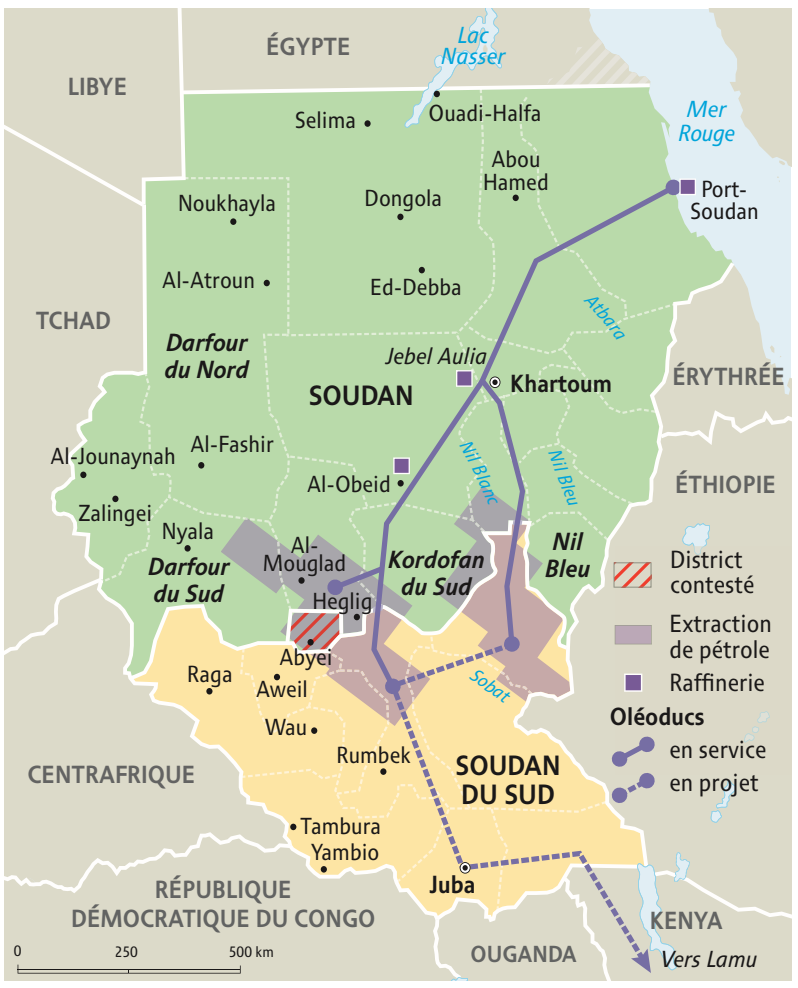

L'armée soudanaise se retourne alors contre les membres du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (Sudan People's Liberation Movement /Army, SPLM/A, l'organisation rebelle désormais au pouvoir à Juba) présents sur son territoire – six mille combattants dans l'Etat nordiste du Kordofan du Sud (3) et quatre mille cent dans l'Etat du Nil Bleu (4), tous deux limitrophes du Soudan du Sud et dont les populations, africaines plutôt qu'arabes, sont culturellement et politiquement proches du Sud.

Le 5 juin 2011, l'armée nordiste et ses milices alliées lancent une offensive d'envergure contre les membres du SPLM/A, armés ou non, présents au Kordofan du Sud. Le 1er septembre 2011, le conflit s'étend au Nil Bleu. Après le pilonnage de sa résidence, M. Malik Agar, qui dirige le SPLM/A nord (SPLM/A-N), prend le maquis et appelle au renversement du régime de Khartoum. Le 8 septembre, il annonce la scission entre son mouvement et le parti au pouvoir à Juba. Une nouvelle guerre civile vient d'éclater.

Entre-temps, Khartoum et Juba continuent de négocier, tout en se livrant une guerre économique sans merci. Dès mai 2011, le Soudan impose des restrictions au commerce transfrontalier avec le Sud, dont l'activité repose en grande partie sur les importations en provenance du Nord (5). En juillet 2011, les deux gouvernements, sans se concerter, mettent chacun en circulation une nouvelle monnaie. Les taux de change de la livre sud-soudanaise et de la nouvelle livre soudanaise vacillent en raison de l'incertitude liée au climat de crise fiscale et de tension, ce qui contraint les banques centrales des deux Etats à puiser dans des réserves de devises déjà faibles pour prévenir des dévaluations massives.

Chacun fait également usage de la force, directe ou indirecte, pour pousser l'autre à plier. Le Nord fournit un soutien logistique et militaire aux milices rebelles opérant contre le gouvernement sud-soudanais (6), et bombarde le territoire de son voisin à plusieurs reprises à partir de novembre 2011.

Le gouvernement de Juba, de son côté, peine à maintenir la fiction de la séparation avec les rebelles du SPLM/A-N. Ceux-ci utilisent à leur guise le Soudan du Sud comme base arrière, comme ceux du Mouvement pour la justice et l'égalité (Justice and Equality Movement, JEM), dont une partie des troupes a désormais quitté le Darfour pour le Kordofan du Sud. Fin mars 2012, l'armée sudiste, le JEM et le SPLM/A-N lancent une offensive conjointe sur Heglig, un champ pétrolier frontalier, révélant un niveau de coordination sans précédent.

Or le SPLM/A-N et les groupes du Darfour, désormais alliés sous l'égide d'un Front révolutionnaire soudanais (Sudan Revolutionary Front, SRF), visent un changement de régime à Khartoum. L'implication grandissante du Sud auprès du SRF et l'intransigeance des négociateurs sudistes, à commencer par M. Pagan Amun (un proche des dirigeants du SPLM/A-N), font donc craindre qu'une partie de l'élite politique à Juba ne se soit ralliée à cet objectif.

Les pays occidentaux et la Chine espèrent qu'un accord bilatéral sur les droits de transit pétroliers permettra de désamorcer une nouvelle guerre Nord-Sud ; mais les grandes puissances se révèlent incapables d'imposer un compromis. Washington, dont le soutien historique aux sudistes et l'antagonisme avec le Nord limitent les capacités, voit sa marge de manœuvre considérablement réduite par une opinion publique résolument hostile à Khartoum. Alors que l'attention des médias américains et du Congrès se focalise sur les violations des droits humains commises par l'armée soudanaise au Kordofan du Sud, il devient impossible pour l'administration de M. Barack Obama de lui offrir en échange de la paix avec le Sud, une levée – même partielle – des sanctions américaines adoptées en 1997 et en 2006, en réponse au soutien apporté par le Soudan au terrorisme, puis à la répression au Darfour. A défaut, Washington s'est efforcé, après des années de complaisance, de faire pression sur Juba en obtenant, le 2 mai 2012, le vote au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies d'une résolution menaçant de sanctions les deux Soudans.

Chronologie

1er janvier 1956. Accession du Soudan à l'indépendance. Une rébellion a éclaté au Sud au mois d'août 1955.

Octobre 1964. Une insurrection populaire met fin au régime militaire instauré en 1958.

25 mai 1969. Coup d'Etat dirigé par Gaafar Al-Nemeiry.

Mars 1972. Accords signés à Addis-Abeba avec la rébellion pour la mise en place d'une autonomie au Sud.

1983. Le régime d'Al-Nemeiry décide d'appliquer la charia. Début au Sud d'une nouvelle rébellion dirigée par John Garang et son Mouvement/Armée populaire du Soudan (Sudan People's Liberation Movement/Army, SPLM/A).

Avril 1985. Révolte populaire et fin de la dictature militaire.

30 juin 1989. Des officiers islamistes dirigés par M. Omar Al-Bachir s'emparent du pouvoir. La guerre avec le Sud s'intensifie.

9 janvier 2005. Signature d'un accord avec le SPLM/A, qui prévoit un référendum d'autodétermination au Sud dans les cinq ans.

2011. En janvier, la population du Sud vote massivement en faveur de l'indépendance, qui est proclamée le 9 juillet.

Périlleux équilibre pour Pékin

QUANT à Pékin, son influence est également incertaine, malgré ses liens étroits avec les protagonistes. Actrice principale du secteur pétrolier, dont elle avait participé au développement aux côtés de Khartoum durant la guerre civile, la Chine était parvenue depuis 2008 à se rapprocher de Juba. Ses efforts visibles de médiation sont toutefois restés sans suite. Auprès de leurs homologues occidentaux, les diplomates chinois s'exaspèrent de leur propre impuissance. A mesure que les relations entre les deux Soudans s'enveniment, l'exercice d'équilibre de Pékin devient de plus en plus périlleux. En revanche, Juba sait pouvoir compter sur Israël, qui s'est impliqué dès 1955 aux côtés de la rébellion du Sud (7).

Les obstacles locaux à un accord demeurent multiples. Deux compromis partiels, l'un sur l'intégration du SPLM/A-N dans le jeu politique soudanais, en juin 2011, et l'autre sur le statut des citoyens soudanais et sud-soudanais sur les territoires respectifs des deux Etats, en février 2012, ont fait long feu (8). Le premier, négocié par M. Nafi Ali Nafi, bras droit de M. Al-Bachir, avec M. Agar, fut dénoncé par le président soudanais dans les trois jours suivant sa signature. Le second fut rendu caduc par des heurts à la frontière dont on soupçonne qu'ils ont été orchestrés conjointement par le SPLM/A-N et par une partie de l'armée sudiste en vue d'empêcher un rapprochement Nord-Sud.

Rien ne garantit qu'un accord sur les droits pétroliers suffise à apaiser la situation. Il échouerait probablement à mettre fin à la violence dans le Kordofan du Sud et dans le Nil Bleu, dont les causes sont avant tout locales. Il est donc probable que la frontière entre les deux Soudans restera instable au cours des années qui viennent.

* Chercheur spécialisé sur les Soudans pour une organisation internationale de défense des droits humains. Il s'exprime ici à titre personnel.

(1) « Statement by H. E. Salva Kiir Mayardit, president of the Republic of South Sudan to the national legislature on the current oil crisis », 23 janvier 2012, www.sudantribune.com

(2) Lire Gérard Prunier, « Le régime de Khartoum bousculé par la sécession du Sud », et Marc Lavergne, « Chronique d'une indépendance annoncée », *Le Monde diplomatique,* février 2011.

(3) « Unmis report on the human rights situation during the violence in Southern Kordofan, Sudan », United Nations Mission in Sudan (Unmis), rapport interne, juin 2011.

(4) Richard Rands, « In need of review : SPLA transformation in 2006-10 and beyond », Small Arms Survey, Genève, novembre 2010.

(5) « South Sudan border row "causing shortages" », 18 mai 2011, www.bbc.co.uk

(6) « Fighting for spoils : Armed insurgencies in Greater Upper Nile », Small Arms Survey, novembre 2011.

(7) *Cf.* « Pourquoi le Soudan du Sud est un allié stratégique d'Israël », 20 mars 2012, www.slate-afrique.com

(8) « Sudan says cessation of support to rebels prerequisite to peaceful relations with South », 30 mars 2012, www.sudantribune.com

Une justice d'exception imposée par Israël

Les Palestiniens dans la toile carcérale

A l'issue d'une longue grève de la faim, pour certains de plus de deux mois, les prisonniers politiques palestiniens ont obtenu à la mi-mai un accord qui stipule notamment la fin de l'isolement, la limitation des détentions administratives et l'amélioration du droit de visite des familles. Mais le système carcéral israélien reste un instrument essentiel du contrôle des territoires occupés et de leur population.

Par Stéphanie Latte Abdallah *

MARLENE DUMAS/DAVID ZWIRNER, NEW YORK

MARLENE DUMAS. – « Mindblocks » (Esprits en résistance), 2009

En Palestine, on les nomme prisonniers de guerre *(asra)* ou prisonniers politiques ; le service des prisons israéliennes (Shabas) évoque, lui, des *« détenus de sécurité »*, une qualification qui ne correspond à aucune réalité légale et qui dépend des décisions de l'armée, des services de renseignement (Shin Beth) et de l'administration pénitentiaire. Cette catégorie est spécifique aux Palestiniens, qu'ils aient ou non la citoyenneté israélienne. Plus dures que celles réservées aux autres prisonniers, les conditions d'interrogatoire, d'accès à un avocat et de détention qu'elle autorise sont constamment réévaluées en fonction de la situation politique et sécuritaire. Les peines sont lourdes : condamnation à plusieurs fois la perpétuité selon le nombre de morts israéliens que l'acte incriminé a directement ou indirectement causés ; quasi-absence d'aménagements ou de remises de peine.

Le système carcéral destiné aux Palestiniens n'a pas seulement été élaboré comme un mode de sanction pour des délits avérés et prouvés : lié au système judiciaire militaire, il a été l'un des modes de gouvernement d'une population. Depuis 1967, près de 40 % des hommes sont ainsi passés par les prisons israéliennes. Après la signature des accords d'Oslo, en 1993, la majeure partie des prisonniers avaient été libérés. A partir de septembre 2000 et de la seconde Intifada, les arrestations sont redevenues massives, et la population carcérale a atteint plus de 8 000 personnes au milieu des années 2000. Elles étaient 4 386 (1) au 30 mars 2012, peu après l'élargissement de 1 027 prisonniers en échange de la libération du soldat Gilad Shalit, fin 2011.

A partir de 2002, avec les bouclages, les incursions régulières de l'armée et les assassinats ciblés, ces arrestations ont permis la gestion à distance des territoires palestiniens. La Cisjordanie a en effet été redécoupée en une centaine d'enclaves, contrôlées par un système de points de contrôle fixes et volants autour des villes et des villages palestiniens.

Cette toile carcérale constitue le dispositif majeur de connaissance et de surveillance de la population occupée, qui, régi par la justice militaire, fonctionne à partir des services de renseignement. Ce système repose sur un régime de la preuve lui-même fondé sur les aveux des intéressés ou de tiers. Des aveux que les interrogatoires cherchent donc à obtenir à tout prix, ce qui a justifié l'utilisation de fortes pressions physiques et psychologiques assimilées à de la torture, jusqu'à ce qu'une décision de la Cour suprême israélienne, en 1999, y mette une limite.

Deux cent dix-huit mineurs en prison

Cet élément s'avère d'autant plus essentiel que 95 % des procès n'ont pas lieu : les affaires se règlent par une négociation de la peine entre avocats et juges, ce qui nécessite au préalable la confession du prévenu. Les autorités judiciaires militaires poussent à ces négociations qui permettent d'éviter un procès, et ceux qui s'y refusent sont plus lourdement condamnés, après des procédures interminables. La quasi-totalité des prévenus sont déclarés coupables (2), ce qui justifie aux yeux de l'opinion israélienne et internationale les arrestations massives et les modalités – contestables – du fonctionnement de cette justice militaire.

Ainsi, en 2008, après trois années passées en détention, le Franco-Palestinien Salah Hamouri avait été déclaré coupable du projet d'assassinat du rabbin Ovadia Yossef, dirigeant du parti ultraorthodoxe Shass, et condamné, à la suite d'une négociation, à sept ans de prison : il avait avoué son activité militante au sein de la jeunesse du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP). Une fois le jugement rendu, les autorités françaises, invoquant le respect de la décision de justice, ne se sont plus guère mobilisées.

Les délits dits « de sécurité », définis par l'armée comme *« activité terroriste hostile »*, représentaient 47 % des inculpations en 2007. Or la plupart ne correspondaient pas à des actes ayant entraîné la mort, ni à des préparatifs d'attentat, mais simplement au fait d'avoir eu des liens avec une « organisation illégale », c'est-à-dire tous les partis politiques palestiniens ainsi qu'une série d'associations et d'organisations non gouvernementales (ONG). La liste n'a cessé de s'allonger. Le Fatah, artisan des accords d'Oslo, déclaré « organisation terroriste » en 1986, y figure toujours. Désormais, les militants engagés dans les mobilisations pacifiques des comités de résistance populaire (Nailin, Beilin, Nabi Saleh, etc.) sont fréquemment emprisonnés.

Ce système permet d'arrêter, voire d'incarcérer, quasiment tout le monde, hommes et femmes, dès l'âge de 12 ans. Les mineurs sont pris en charge par la justice militaire et placés en détention comme des adultes à partir de 16 ans, et non 18 ans comme le prescrivent le droit civil israélien et le droit international. Cette spécificité de la justice militaire a commencé à être remise en question fin 2011. Au 1er mai 2012, 218 mineurs étaient emprisonnés, dont 33 âgés de moins de 16 ans (3).

Réalité et virtualité, la toile carcérale brise toute temporalité. On peut être arrêté pour ses actes ou pour ses liens familiaux, sociaux et politiques, présents, passés ou… à venir. Les dispositions de la détention administrative autorisent à garder une personne en détention pour six mois renouvelables plusieurs fois, à la discrétion du Shin Beth, sans qu'aucune charge ne soit nécessaire ; début mai 2012, cela concernait 308 personnes. D'autres peuvent rester emprisonnées après leur décès dans des morgues ou des cimetières prévus à cet effet. Par ces arrestations continues, les services de renseignement recrutent des collaborateurs, infiltrent la société, négocient des services et alimentent une source d'information considérable sur la vie politique, sociale et sur le quotidien des Palestiniens.

Après les accords d'Oslo, les prisons, autrefois implantées dans les territoires occupés, ont été relocalisées en Israël. A ce déplacement s'est ajoutée, depuis 2003, leur intégration au système carcéral civil israélien, sous la seule autorité du Shabas. Ces changements contribuent à l'effacement des frontières entre Israël et les territoires palestiniens ; ils pérennisent l'occupation militaire tout en la normalisant, en la rendant invisible. Ils nient en outre la quatrième convention de Genève, selon laquelle les populations occupées doivent être détenues sur leur propre territoire. Le ministre palestinien des prisonniers entend porter devant les instances internationales cette question du statut juridique jusque-là indéterminé des détenus palestiniens.

Le passage des prisons militaires sous la tutelle du service des prisons a été justifié par sa capacité à réduire le coût de la politique du « tout carcéral », par les compétences professionnelles du Shabas et par des motifs humanitaires d'amélioration des conditions de détention. Les services de renseignement ont cependant joué un rôle-clé dans cette décision. Membres de droit du conseil d'administration du Shabas, ils participent désormais aux décisions et ont largement inspiré le nouveau management carcéral inauguré en 2003.

La baisse des coûts de détention a été facilitée par l'Autorité palestinienne : avec la reprise des incarcérations massives, le rôle du ministère des prisonniers de guerre et des ex-détenus, créé en 1998, s'est accru, de même que son investissement financier. L'Autorité transfère chaque mois quelque 20 à 25 millions de shekels (environ 4,5 millions d'euros) à Israël, participant ainsi, avec ses financeurs européens et internationaux, aux coûts de détention de ses administrés. Le ministère accorde une assistance juridique et paye la somme destinée aux achats au magasin de la prison.

En août 2004, le Shabas a considérablement réduit la nourriture et les produits de première nécessité fournis aux détenus (détergents, savon, vêtements de base, chaussures, etc.). Des achats quotidiens au magasin de la prison – dont les tarifs ont augmenté depuis sa privatisation – sont alors devenus nécessaires. L'Autorité palestinienne verse également une somme mensuelle à tous les détenus « de sécurité » palestiniens ou arabes. Le cas échéant, elle finance leurs études à l'Université ouverte de Tel-Aviv, la seule autorisée par le Shabas, qui est privée et dispense les cours en hébreu.

Depuis 2011, parmi les mesures répressives prises en raison du maintien en captivité du soldat Shalit, les études supérieures et la possibilité de passer le baccalauréat ont été suspendues, de même que la mise à disposition de livres et de fournitures pour écrire. En outre, le Shabas a récemment instauré, en sus des punitions habituelles (mitard, isolement prolongé, parfois pendant de longues années, privation de visites, etc.), un système d'amendes. Les sanctions financières sont devenues systématiques ces dernières années et, afin d'empêcher cette inflation de se poursuivre, l'Autorité palestinienne a limité son soutien à 4 000 shekels par prisonnier pour acquitter les amendes des tribunaux.

Les autorités pénitentiaires ont tenté d'aggraver la scission de 2007 entre le Hamas et le Fatah. Elles ont placé dans des quartiers distincts les détenus affiliés aux partis religieux – Hamas et Djihad islamique – et les membres de partis politiques – Fatah, FPLP, Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) et communistes.

Les prisonniers ont aussi été séparés en fonction de leur citoyenneté ou de leur statut, selon les mêmes lignes de fragmentation et d'isolement que celles en vigueur dans les territoires occupés, dans un parallèle de plus en plus marqué entre le dedans et le dehors. Les Palestiniens dits « de 1948 » – citoyens d'Israël et de Jérusalem-Est – ont été traités de la même manière, et souvent isolés des autres, ce qui participe de la perspective israélienne d'annexion totale de la Ville sainte. Considérés en prison comme des détenus de sécurité, ils sont, en tant qu'« ennemis de l'intérieur », plus lourdement condamnés que les Palestiniens des territoires.

Selon le témoignage de M. Walid Dacca, incarcéré depuis plus de vingt ans (4), dans certains établissements, le Shabas a multiplié les séparations en s'appuyant sur des distinctions géographiques ou même familiales : les résidents des villes ont ainsi été éloignés de ceux des camps et des villages ; ceux originaires de Ramallah ont été distingués de ceux de Naplouse, Jénine ou Hébron.

Le redéploiement des établissements en Israël a restreint les visites familiales (limitées depuis 1996 aux proches du premier degré : parents, enfants, frères et sœurs), qui nécessitent maintenant un permis d'entrée sur le territoire israélien, souvent refusé pour motif de « sécurité ». Ce sont surtout des femmes qui rendent visite aux détenus, ou des enfants seuls.

Ces mécanismes d'isolement accru s'appuient également sur une logique néolibérale de promotion matérielle des détenus destinée à encourager l'individualisme et la passivité. Dans quelques prisons, les conditions, qui étaient déplorables, ont radicalement changé avec l'intégration dans l'administration du Shabas et la rénovation ou la construction de nouveaux bâtiments. La technologie rend moins visibles le contrôle et la privation de liberté. Ici, les détenus ferment eux-mêmes leur porte avant qu'un gardien n'actionne le système centralisé de verrouillage d'une centaine de cellules ; d'autres vivent dans un espace « indépendant », sans voir de surveillants, vaquant « librement » à leurs occupations. Cette normalisation par le confort matériel a surtout visé – mais pas seulement – les figures éminentes de la prison, l'inégalité de traitement pouvant être un facteur actif de dissensions entre détenus.

Cette politique entend favoriser le repli sur soi. Le sport, les divertissements télévisés ont rogné sur le temps destiné aux activités de formation politique et culturelle ou à la lecture, qui avaient jusque-là été l'axe central de la socialisation des prisonniers.

La banalité de l'expérience carcérale, les allées et venues entre le dedans et le dehors créent une porosité de plus en plus grande entre la vie en prison et la vie à l'extérieur. Les détenus entendent exister par-delà et malgré la détention : en témoignent la multiplication par cinq des cursus universitaires en détention durant la période post-Oslo et les encouragements au mariage. Face au morcellement induit par la prison, les technologies de la communication retissent autrement des liens affectifs et militants : à partir de 2002-2003, des téléphones portables sont entrés dans certaines prisons d'hommes et ont facilité le dialogue avec l'extérieur, tout en créant un marché noir et un outil de surveillance pour les autorités pénitentiaires. L'accès à Internet et la création de profils Facebook alimentés par des proches ou des ONG permettent aussi d'exister virtuellement à l'extérieur et donnent une nouvelle résonance collective aux mobilisations des détenus.

* Chargée de recherche au CNRS (Iremam, Aix-en-Provence), a codirigé avec Cédric Parizot l'ouvrage *A l'ombre du mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Actes Sud, Arles, 2011.

(1) Source : www.btselem.org (ces chiffres n'incluent pas les Palestiniens de 1948, citoyens d'Israël).

(2) « Guilty. Membership and activity in unlawful associations. Military courts 2008 », Machsom Watch, Tel-Aviv, 2008, www.machsomwatch.org

(3) www.addameer.or

(4) Cité dans Abeer Baker et Anat Matar (sous la dir. de), *Threat : Palestinian Political Prisoners in Israel,* Pluto Press, Londres, 2011.

LENTE DÉGRADATION DE L'ASSURANCE-MALADIE FRANÇAISE

D'autres pistes pour la santé publique

Des dépassements d'honoraires qui atteignent des sommets dans certaines régions, un désert médical qui gagne du terrain dans les zones rurales ou les quartiers pauvres… En France, la santé est en péril. M. François Hollande a promis des changements, tout en prônant une « nouvelle rationalisation » des dépenses. Après quarante ans d'érosion continue du système de soins, la ministre Marisol Touraine osera-t-elle la rupture ?

PAR FRÉDÉRIC PIERRU, ANDRÉ GRIMALDI ET LAURENT SEDEL *

LE système de santé français s'est construit sur une tension qui, désormais, le menace. En effet, la Sécurité sociale a permis de mutualiser plus de trois quarts des dépenses de soins grâce aux cotisations, alors que l'offre a toujours comporté une composante privée importante. Le corps médical n'ayant jamais vraiment accepté le principe des assurances sociales, la charte libérale de 1927 a gravé dans le marbre cinq principes fondamentaux : liberté de choix du médecin, respect du secret professionnel, liberté de prescription et d'installation, contrôle des malades par les caisses et des médecins par leurs syndicats, libre entente ou liberté pour le médecin de fixer le montant des honoraires qu'il réclame à son patient. Il fallut attendre 1971 pour que, au terme de conflits homériques, les syndicats de médecins libéraux acceptent d'abandonner le principe de la libre entente sur les honoraires au profit d'une convention nationale signée entre eux et l'assurance-maladie. Les médecins libéraux se considèrent néanmoins davantage comme des artisans indépendants que comme des acteurs du service public de la médecine de proximité. De même, le mouvement mutualiste, après avoir longtemps campé sur ses positions, a accepté dans les années 1950 le rôle qui lui incombe : couvrir le ticket modérateur de 20 % laissé à la charge des assurés sociaux.

En 1980, la Sécurité sociale est à son apogée. Les assurés voient enfin leurs frais pris en charge à hauteur de 80 %, tandis que l'hôpital public bénéficie, depuis les années 1970, d'investissements importants en équipements et en salaires. Il en résulte un formidable essor qui améliore les conditions d'accueil des malades et l'efficacité des traitements.

Ce progrès a cependant un coût : les dépenses augmentent rapidement, au moment même où la France entre dans la crise. Dès la seconde moitié des années 1970, des inspecteurs des finances, en lien avec le cabinet du premier ministre Raymond Barre, avaient élaboré deux scénarios. L'un consistait à instaurer, sur le modèle allemand (déjà !), une contrainte budgétaire pour l'ensemble du système de santé : la progression de l'enveloppe allouée ne devrait pas dépasser le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB), de façon à stabiliser la part des dépenses dans la richesse nationale. L'autre scénario, imaginé à la fin des années 1970 par les inspecteurs des finances Simon Nora et Jean-Charles Naouri, suggérait de dérembourser le « petit risque », qui serait couvert par les assurances complémentaires, tandis que l'assurance-maladie obligatoire se concentrerait sur le « gros risque ». Pourtant, des experts signalent qu'un petit risque mal soigné, ou pas du tout, a de fortes chances de devenir un « gros risque » très coûteux. Le père de la Sécurité sociale, Pierre Laroque, juge, lors des Etats généraux de 1987, que ce partage est contraire au principe d'universalité inspirant le système français. Abandonnée, l'option va réapparaître au tournant du siècle... sous couvert de la sauvegarde de l'assurance-maladie.

Patients sous pression

DÈS la fin des années 1980, les gouvernements de gauche puis de droite vont s'employer à imposer une « enveloppe globale », sur le modèle du premier scénario. En 1983, la dotation globale pour les hôpitaux remplace le prix de journée. Avec celui-ci, les établissements avaient économiquement intérêt à retenir le plus longtemps possible les patients afin de multiplier les journées ; avec la dotation globale, ils reçoivent une enveloppe budgétaire fermée et théoriquement contraignante (1) qui les incite à limiter la durée de séjour. De fait, la part des dépenses hospitalières diminue fortement dans les dépenses de soins à compter de la seconde moitié des années 1980. Mais ce succès reste partiel, car les composantes privées – cliniques, médecine libérale – opposent une résistance farouche à ce qu'elles dénoncent comme relevant d'une « maîtrise comptable ». Les syndicats de médecins libéraux les plus virulents refusent toute contrainte budgétaire a priori. C'est aussi vrai dans le secteur hospitalier, où maires, praticiens et syndicats s'efforcent d'atténuer la rigueur affichée des dotations globales.

Tous entrent en guerre contre le plan Juppé de 1995, qui crée l'Objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam), voté dans le cadre du nouveau projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Il s'agit de faire reposer la maîtrise des dépenses sur les médecins, et non sur les seuls patients. Le courroux se manifestera d'abord dans les urnes, lors des élections législatives de 1997, ce qui contribuera à faire gagner la gauche. Puis les syndicats entameront une bataille juridique et obtiendront l'annulation de tous les dispositifs collectifs et individuels de sanction en cas de dépassement de l'Ondam. Celui-ci devient un simple curseur politique censé indiquer le degré de détermination gouvernementale à maîtriser les dépenses. Il sera toujours dépassé (sauf en 1997), et le gouvernement de la gauche plurielle garantira une partie importante des recettes de l'assurance-maladie par l'impôt, en créant la contribution sociale généralisée (CSG).

Cet échec amènera le tournant néolibéral de la politique de santé. La droite, qui revient au pouvoir en 2002, a promis aux médecins qu'il *« n'y aurait plus de trahison* (2) *»*. Désormais, seuls les assurés sociaux supporteront le fardeau de la « maîtrise » des dépenses de santé, au nom de leur nécessaire « responsabilisation » et de la lutte contre les « abus » et les fraudes. En revanche, celles liées aux prélèvement sociaux – dont les montants se situeraient entre 13,5 et 15,8 milliards d'euros par an, selon l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (3) – ou aux bénéfices annuels à deux chiffres de l'industrie pharmaceutique ne seront guère mis en cause.

Le tout nouveau Mouvement des entreprises de France (Medef), ancien Conseil national du patronat français (CNPF), désormais dominé par son aile bancaire et assurantielle, pousse dans cette direction : les 171 milliards d'euros de l'assurance-maladie aiguisent les appétits. MM. Claude Bébéar, Denis Kessler et François Ewald rivalisent d'ingéniosité pour élaborer des projets dans lesquels les assureurs, et plus généralement les complémentaires, disposeraient d'une place accrue. Ils sont bientôt rejoints par d'anciens socialistes, tel M. Gilles Johanet, qui, après avoir officié dans plusieurs cabinets ministériels, s'est recasé chez AGF (devenu Allianz) et propose en 2006 une assurance-maladie complémentaire très haut de gamme pour « cadres de haut niveau » – une « Sécu pour les riches ». Ils obtiennent gain de cause avec la réforme de l'assurance-maladie de 2004. Celle-ci les associe officiellement à la gestion du régime général, au même titre que les partenaires sociaux, qui ne rendent plus qu'un avis consultatif sur les décisions du directeur général.

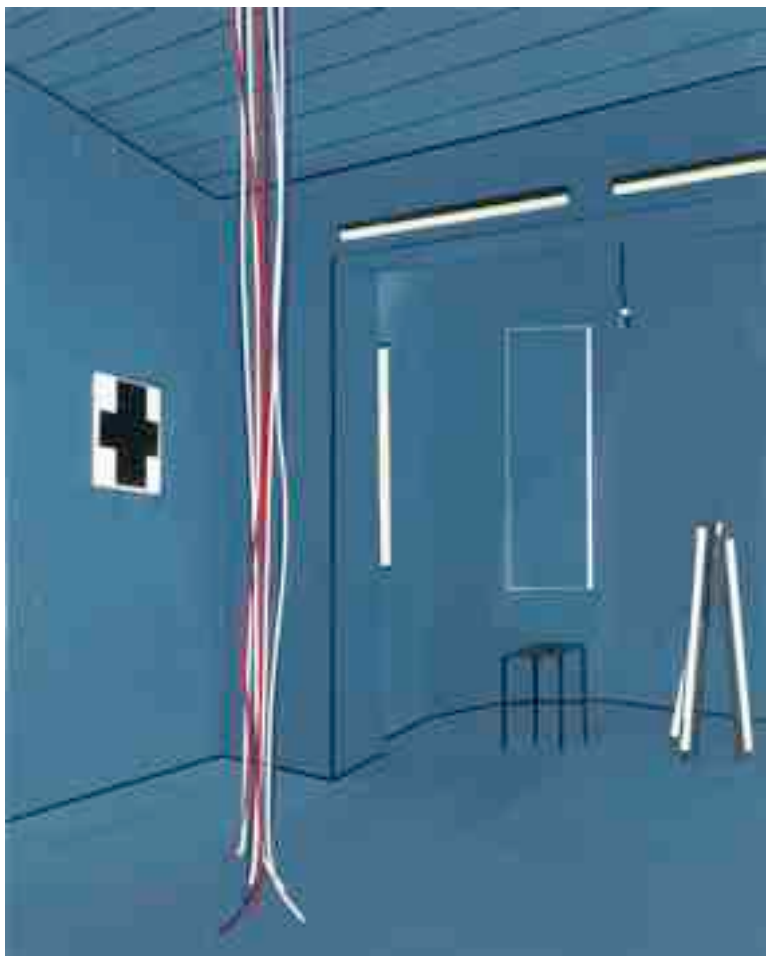

GALERIE XIPPAS

ATASSI FARAH. – « Bathroom II » (Salle de bains II), 2010

En effet, le véritable patron est désormais le directeur général de la Caisse nationale de l'assurance-maladie, un haut fonctionnaire nommé en conseil des ministres. On redécouvre les « vertus » du projet Nora-Naouri : de franchises en hausse de forfaits en passant par les vagues de déremboursements, le taux de prise en charge des soins courants tombe à 50 % en 2011 (4). Les assureurs, les instituts de prévoyance et les mutuelles – contraintes de s'aligner sur les compagnies privées en raison du démantèlement du code de la mutualité sous la houlette de l'Union européenne – sont appelés à couvrir le « petit risque », c'est-à-dire les soins hors hospitalisation et hors affections de longue durée (ALD).

Dans le même temps, ce que l'on peut appeler l'« Etat sanitaire » se renforce. Hier nain administratif et politique, il connaît, au niveau national, un afflux exceptionnel de moyens matériels et humains comme de capacités d'expertise. La maîtrise des dépenses ainsi que la multiplication des scandales de santé publique à partir de l'affaire du sang contaminé (1991) conduisent les responsables politiques à se doter d'une administration plus étoffée. Lorsque survient l'épidémie de sida-VIH, au début des années 1980, seules deux personnes s'occupent, dans un bureau de la direction générale de la santé, des maladies infectieuses ou transmissibles que les médecins et biologistes signalent à l'administration de la santé (maladies à déclaration obligatoire) ; en 2007, la surveillance épidémiologique de la population est assurée par l'Institut de veille sanitaire (INVS), qui emploie près de trois cent quatre-vingts personnes (5). Les maigres services déconcentrés de l'Etat (partie « santé » des directions départementales et régionales des affaires sanitaires et sociales, agences régionales de l'hospitalisation) et les services régionaux de l'assurance-maladie sont fusionnés, en 2010, au sein des agences régionales de santé (ARS). De nouveaux instruments d'action publique sont déployés, comme la « contractualisation » en cascade : tous les échelons de l'administration sanitaire sont liés les uns aux autres par des contrats pluriannuels qui déclinent les objectifs et les moyens alloués, dessinant ainsi une chaîne hiérarchique très « nouvelle gestion publique ». Bref, l'Etat sanitaire n'a jamais été aussi fort, au moins au niveau national (6). Est-ce à dire que l'on assiste à une dynamique inverse à celle qui démantèle l'Etat social d'après-guerre (7) ?

En se renforçant, l'Etat sanitaire, conformément aux préceptes du « nouveau management public » désormais en vogue dans tous les pays développés, a changé de nature. Le lancement de la révision générale des politiques publiques, en 2007, dans le sillage de l'élection de M. Nicolas Sarkozy, a consacré la dynamique enclenchée par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), laquelle, votée en 2001, sous le gouvernement de M. Lionel Jospin, réforme la gestion des finances publiques. En matière de financement et d'offre de soins, l'Etat délègue à des opérateurs publics et privés en concurrence des missions relevant traditionnellement du service public. Nous sommes entrés dans l'ère de l'« Etat-providence délégué » *(delegated welfare state),* mécanisme bien connu aux Etats-Unis : il s'agit de *« transférer la gestion des fonds publics destinés aux prestations sociales à des acteurs non étatiques. Plutôt que de mettre en place des agences et des administrations publiques pour atteindre un certain nombre d'objectifs, comme la distribution de prestations sociales ou la fourniture de services publics, les objectifs collectifs sont atteints au moyen d'entités privées qui peuvent être aussi bien à but lucratif que non lucratif* (8) *»*.

La coalition libérale qui avait combattu, en 1945-1950, l'édification de la Sécurité sociale prend sa revanche. Les assurances-maladie complémentaires lorgnent sur la prise en charge du « petit risque », rentable. Engagée dans une révolution conservatrice, la médecine libérale souhaite en revenir à l'application intégrale des principes de 1927, notamment la liberté de fixer les honoraires ; les chaînes de cliniques ont même récemment proposé de gérer les hôpitaux publics déficitaires (9). La pratique des dépassements se banalise et leurs montants explosent.

Vers une prise en charge à 100 %

EN 2009, la loi Hôpital, patients, santé et territoire (HPST) pulvérise, en le rétrécissant, le service public hospitalier en une liste très limitative de quatorze missions qui peuvent être allouées discrétionnairement aux établissements publics et privés, tandis que la tarification à l'activité et la convergence des tarifs public-privé font plonger dans le rouge les comptes des établissements publics, justifiant ainsi les suppressions de postes. De plus, les coûts politiques de la réorganisation de la médecine de ville (négociation des tarifs, conventionnement sélectif des médecins selon des critères de « performance » et de « qualité », etc.), face à des syndicats médicaux sourcilleux, sont peu à peu transférés aux assurances complémentaires, qui la financent de plus en plus. C'est à l'assuré social, sommé de devenir un consommateur avisé, de faire le bon choix en matière de contrats d'assurance ou de structures hospitalières, ou à l'individu, promu « gestionnaire de son capital santé », d'adopter des comportements « sains ».

Surtout, les réformes induisent un rationnement individualisé des soins, qui devient politiquement invisible parce qu'il est assuré au quotidien par des pratiques médicales enserrées dans un carcan de contraintes budgétaires, de protocoles et de normes (10). Autrement dit, l'« Etat-providence délégué » permet un grand transfert de risques vers les médecins, sommés de rationner les soins, et vers les patients-consommateurs, rendus responsables de leur sort. La stratégie de la délégation vise également à montrer aux « marchés » et aux institutions européennes la détermination du gouvernement à limiter les dépenses publiques de santé, espérant ainsi sauvegarder le sacro-saint triple A. En vain.

Pour refermer cette parenthèse néolibérale, il faudrait mettre fin à la dilution des quatre services publics-clés de la santé : Sécurité sociale, médecine de proximité, hôpital et, enfin, sécurité sanitaire et prévention collective. Il est nécessaire de revenir à un taux de remboursement de 80 % des dépenses de soins par la Sécurité sociale. On peut même, à terme, envisager la suppression complète des assurances-maladie complémentaires, avec un taux de prise en charge publique de 100 %. A condition toutefois de mieux rémunérer les actes en fonction de leur pertinence, de leur utilité et de leur qualité, ce qui est loin d'être la règle, et de revoir le périmètre des soins et actes couverts selon le principe de l'évaluation coût-utilité.

La Sécurité sociale, c'est-à-dire l'argent des assurés sociaux, n'a pas vocation à étoffer les revenus et les profits des professionnels et de l'industrie sans contrepartie pour la santé de la population. Quitte à s'inspirer du « modèle allemand », autant regarder ce qui marche : le régime local d'Alsace-Moselle, calqué sur l'assurance-maladie allemande, rembourse mieux que le régime général, pour un coût légèrement supérieur, et dégage même un excédent financier…

* Respectivement politiste et sociologue, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS - Ceraps - Lille-II), coauteur de *L'Hôpital en réanimation,* Editions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2011 ; professeur de diabétologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, auteur de *L'Hôpital malade de la rentabilité,* Fayard, Paris, 2009 ; chirurgien hospitalier, ancien directeur de recherche au CNRS, auteur d'*Il faut sauver les malades !,* Albin Michel, Paris, 2011.

(1) Théoriquement car, dans les faits, les coalitions locales emmenées par les maires-présidents des conseils d'administration ont su faire jouer leurs relais politiques au niveau national pour contourner ou adoucir la contrainte budgétaire.

(2) Gérard Badou, « Les médecins, victimes ou coupables ? », *L'Express*, Paris, 18 janvier 1996.

(3) Dominique Tian, « Rapport d'information sur la fraude sociale », n° 3603, Assemblée nationale, 28 juin 2011.

(4) Pierre-Louis Bras et Didier Tabuteau, *Les Assurances maladie*, Presses universitaires de France (PUF), coll. « Que sais-je ? », Paris, 2012.

(5) Site Internet de l'INVS.

(6) Ce n'est pas vrai au niveau départemental, où l'on assiste, au contraire, à un désengagement de l'Etat avec la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques.

(7) *Cf.* Laurent Bonelli et Willy Pelletier (sous la dir. de), *L'Etat démantelé. Enquête sur une révolution silencieuse,* La Découverte - *Le Monde diplomatique,* Paris, 2010.

(8) Kimberly J. Morgan et Andrea Louise Campbell, *The Delegated Welfare State. Medicare, Markets, and the Governance of Social Policy*, Oxford University Press, 2011.

(9) Communiqué de presse de la Fédération de l'hospitalisation privée, 26 janvier 2012.

(10) Julien Dumesnil, *Art médical et normalisation du soin,* PUF, Paris, 2009.

ENTRE IDÉAL SPORTIF ET LOI DU PLUS FORT

Des clubs de football égaux, mais pas trop

Du 8 juin au 1er juillet, l'Euro 2012 de football, organisé par la Pologne et l'Ukraine, verra s'affronter les joueurs-vedettes des grandes formations. Surendettées, celles-ci sont rappelées à l'ordre par l'Union des associations européennes de football (UEFA). Mais le « fair-play financier » récemment décrété peut-il vraiment inquiéter l'élite des clubs du continent ?

PAR DAVID GARCIA *

MARS 2003. Lors d'un congrès à Budapest, l'Union des associations européennes de football (UEFA), l'instance gestionnaire du ballon rond sur le Vieux Continent, brocarde le lobbying des grands clubs, dont elle pointe la soif effrénée de pouvoir et de profits : *« Le football est synonyme d'équité, d'opportunité, de passion et de diversité*, affirme une résolution. *Ce n'est pas un sport fermé, auquel seuls les riches et les puissants peuvent participer. L'UEFA ne tolérera pas une structure ou un système où les petits clubs, les petites associations et leurs supporters n'ont aucune chance de réaliser leurs rêves. Cela n'est pas compatible avec les idéaux de l'UEFA, de l'Europe et du football. »*

Avril 2012. Les richissimes clubs espagnols dominent l'Europe du football. Parmi les huit qualifiés pour les demi-finales de la Ligue des champions et de la Ligue Europa (les deux compétitions organisées par l'UEFA), on compte le FC Barcelone, le Real Madrid, l'Atlético de Madrid, le Valence CF et l'Athletic Bilbao. Un succès sportif remporté grâce à un gigantesque traitement de faveur fiscal. Dans un pays où plus d'un salarié sur cinq cherche un emploi, la mansuétude du gouvernement espagnol de droite – et du précédent, dirigé par le socialiste José Luis Rodríguez Zapatero –, peu pressé de récupérer les 752 millions d'euros d'arriérés accumulés par les clubs professionnels auprès du Trésor public (sans compter les quelque 250 millions d'euros qu'ils doivent à la Sécurité sociale [1]), passe mal. *« La compétition exige la parité et l'égalité entre les compétiteurs. Les équipes qui ne paient pas ne doivent pas être autorisées à concourir* (2) *»,* assène M. Manuel Pezzi, porte-parole de la commission sport et culture du Congrès des députés d'Espagne, à l'origine d'une proposition de loi destinée à priver de compétition les mauvais contribuables.

L'« égalité entre les compétiteurs » ? M. Gianni Infantino, secrétaire général de l'UEFA, ne nous cache pas son scepticisme. *« L'égalité absolue est une vue de l'esprit,* tranche-t-il. *En revanche, le niveau de déficit de certains clubs fausse le résultat des compétitions. »* Fin 2010, les formations européennes de première division affichaient des pertes de 1,6 milliard d'euros. L'équation est simple : plus un club dispose de leviers financiers, et plus il se trouve en position d'attirer les joueurs qui lui permettront d'empiler les titres. Réduisant à la portion congrue la « glorieuse incertitude » censée déterminer l'issue des rencontres sportives.

Triomphalement réélu à la présidence de l'UEFA le 22 mars 2011, le Français Michel Platini a promis de conditionner l'accès aux coupes d'Europe au respect d'un « fair-play financier ». *« Nous devrons apprendre aux clubs à devenir normaux, à ne pas dépenser l'argent qu'ils n'ont pas. Parce que si nous le faisons, nous, nous allons en prison ; si, en revanche, les clubs de foot le font, ils gagnent des trophées plus facilement, et ce n'est pas normal* (3) *»,* justifiait-il à Rome.

Sanctions aléatoires

FINIS les passe-droits ? Pas tout à fait. Si le règlement de l'UEFA sur le fair-play financier autorise un déficit annuel de 5 millions d'euros, il assortit sa décision de tolérances qui en limitent quelque peu la portée. Ainsi, lors des deux premiers contrôles exercés en 2013 et 2014, un résultat négatif de 45 millions d'euros sera accepté ; un écart réduit à 30 millions au cours des trois saisons suivantes. Le comité exécutif de l'UEFA ne s'est pas encore prononcé sur le plafond autorisé à partir de 2018.

Président du panel de contrôle du fair-play financier, l'ancien premier ministre belge Jean-Luc Dehaene prévient : *« Nous jouons un rôle d'accompagnement des clubs, mais si ces derniers ne respectent pas les règles, nous les sanctionnerons, comme avec le Real Majorque, dont nous avons demandé qu'il soit exclu de la Ligue Europa en 2010, avant même l'entrée en application du fair-play financier. »*

L'exclusion de l'Atlético Baleares, second couteau du championnat espagnol, n'a guère provoqué de remous (4). Mais l'UEFA osera-t-elle priver de terrain de jeu les grands d'Europe, comme le Real Madrid, Manchester United ou le Bayern de Munich ? Prudent, M. Platini évite de se prononcer clairement. *« Est-ce que vous pensiez, il y a plusieurs années, que la direction nationale de contrôle de gestion rétrograderait des clubs comme Bordeaux (en 1991) et l'Olympique de Marseille (en 1994)* (5) *? »,* lançait-il quelques jours avant sa réélection.

Equivalent de la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) française, le panel de contrôle financier de l'UEFA aurait donc le pouvoir d'exclure les clubs les plus riches de la lucrative Ligue des champions. *« Si la DNCG suivait la réglementation à la lettre, le Paris Saint-Germain* [PSG] *ne serait plus en première division. Mais la DNCG applique les sanctions de manière aléatoire »,* nuance l'économiste du sport Wladimir Andreff. Le PSG, propriété de l'émir du Qatar, est pourtant bien parti pour assumer un déficit de 100 millions d'euros à la fin de la saison 2011-2012... *« Est-il seulement possible que les très bons clubs, ceux qui font la réputation de la Ligue des champions, ne disputent pas l'épreuve reine ? »,* s'interroge Andreff. Pour l'ancien président de l'Olympique de Marseille Pape Diouf, *« la compétition serait dévaluée en l'absence du Real Madrid et de Chelsea ».*

Détentrice d'une redoutable puissance de feu financière avec les 754 millions d'euros – issus des droits télévisuels – qu'elle distribue aux clubs participant à la Ligue des champions (6), la fédération européenne demeure cependant tributaire de ses hôtes les plus prestigieux. *« L'UEFA tient le carnet de chèques. Mais si les plus grands clubs refusaient en bloc les règles du fair-play financier et décidaient de boycotter l'épreuve, le carnet de chèques disparaîtrait, faute d'attractivité suffisante pour les chaînes de télévision »,* résume l'économiste Michel Desbordes. Avec le risque de tuer la poule aux œufs d'or. *« Placée en situation de monopole, l'UEFA possède un produit-phare, la Ligue des champions. Et la raison d'être de cette association est de faire de l'argent avec le football »,* rappelle Andreff. L'équité dont se prévalaient les hiérarques de l'UEFA à Budapest dût-elle en souffrir…

Apparue en 1992, *« la Ligue des champions naît de la revendication des clubs les plus riches visant à limiter l'incertitude sportive et à optimiser les droits télévisuels »,* analyse le géographe du sport Boris Helleu. Brandissant la menace de créer une ligue fermée parallèle, strictement réservée aux puissants, les grands clubs obtiennent la mort de la Coupe d'Europe des clubs champions. Lancée en 1955 à l'instigation du quotidien sportif français *L'Equipe,* la « C1 » mettait aux prises les vainqueurs des championnats européens, au terme d'une série de matches aller et retour à élimination directe, en vertu du principe « un pays égale une équipe », quels que soient leur taille et leur poids économique.

Sous la pression des grandes fédérations – Allemagne, Angleterre, Espagne, Italie, France – et de leurs diffuseurs, l'UEFA autorise les pays les plus performants à présenter quatre clubs, tandis que les petites nations, en raison de la faiblesse de leurs résultats, ne peuvent en envoyer qu'un seul. Encore ces derniers sont-ils condamnés à gagner jusqu'à quatre matches préliminaires avant de pouvoir accéder au tournoi proprement dit. Facilement qualifiés pour le tour suivant, à de rares exceptions près, les « gros » peuvent alors rivaliser pour le titre – et se partager le pactole des droits télévisuels. *« Il ne fait aucun doute que l'argent détermine davantage les résultats qu'il y a une dizaine d'années et que le nombre de clubs qui accèdent en haut des compétitions est de plus en plus restreint* (7) *»,* admettait en 2005 le porte-parole de l'UEFA, M. William Gaillard.

En position de force, les dirigeants des principales télévisions européennes, emmenés par M. Silvio Berlusconi, propriétaire du Milan AC et patron des trois principales chaînes privées italiennes, menacent en 1999 de créer une ligue fermée. Cette fois, l'UEFA ne cède pas au chantage. Tirant les leçons de cet échec, l'élite des clubs européens fonde l'année suivante le G14, un groupe de pression défendant les intérêts des équipes les plus riches.

Elu en 2007 avec les voix des « petits » pays et des nations d'Europe de l'Est, M. Platini démocratise partiellement l'accès à la Ligue des champions. Profitant de l'ouverture, le champion de Chypre, l'Apoel Nicosie, atteint en mars 2012 le stade des quarts de finale. Il se fait éliminer par l'armada de vedettes du Real Madrid, doté d'un budget cinquante fois supérieur ! L'année précédente, le modeste FC Copenhague se hissait en huitièmes de finale.

Plus symbolique que décisive, la réforme Platini laisse intact l'équilibre des forces, largement favorable aux grosses écuries. Contrairement à ce qu'il avait annoncé, le nouveau président de l'UEFA n'octroie pas aux vainqueurs des coupes nationales le droit de participer à la Ligue des champions. Il préserve ainsi de fait les intérêts des grands pays, dont le nombre de représentants aurait automatiquement diminué. Rassuré par l'esprit conciliant de M. Platini, le G14 accepte de bon gré de s'autodissoudre, en février 2008. Quasi unanime, la presse européenne salue le coup de bonneteau du président de l'UEFA, présenté comme le défenseur sourcilleux des faibles face aux puissants. Pas dupe, le quotidien économique français *Les Echos,* proche des milieux d'affaires, célèbre avec une pincée d'ironie le *« vrai-faux ennemi du "sport business" »* (13 juillet 2009).

L'ancien capitaine de l'équipe de France compte d'ailleurs sur ses bons rapports avec les clubs pour faire passer en douceur la réforme du fair-play financier. *« Dès le début, cette idée m'a plu, car il était déjà évident, à cette époque, que le football européen de club allait dans la mauvaise direction »,* commente l'Allemand Karl-Heinz Rummenigge, président de l'Association européenne des clubs (AEC) et directeur technique du Bayern de Munich (*Le Monde,* 25 janvier 2011).

Certains acteurs de la planète football incitent même M. Platini à pousser plus loin l'ardeur régulatrice. Président de la division européenne de la Fédération internationale des associations de footballeurs professionnels (Fifpro), le syndicat mondial des joueurs de football professionnels, M. Philippe Piat réclame un plafonnement du montant des transferts : *« Seuls quatre ou cinq clubs peuvent se payer Cristiano Ronaldo ou Lionel Messi, considérés comme les meilleurs joueurs du monde*, observe-t-il. *Or ces talents offrent un avantage déterminant aux équipes engagées en Ligue des champions. »* D'où sa proposition d'en limiter le coût *« à 10 millions d'euros, par exemple, afin de les rendre accessibles à davantage de clubs ».*

Dans le même esprit, M. Jean-Michel Aulas, coprésident de la commission finances de l'AEC et président de l'Olympique lyonnais, préconise d'encadrer les salaires des joueurs ainsi que les commissions perçues par les agents lors des transferts – dépenses qui absorbent en moyenne deux tiers des revenus des clubs. Conséquence de l'arrêt Bosman (8), qui libéralise le marché du travail des footballeurs professionnels, la valeur marchande des joueurs a explosé depuis deux décennies.

Limiter les transferts et la masse salariale, M. Platini l'envisage, mais seulement en guise de « sanction » infligée aux clubs enfreignant les règles du fair-play financier. Tout en restant délibérément vague sur les modalités d'une éventuelle réforme.

« Choquée » par le transfert en janvier 2011, moyennant 58 millions d'euros, de l'Espagnol Fernando Torres de Liverpool à Chelsea, la commissaire européenne chargée des sports, Mme Androulla Vassiliou, a annoncé le lancement d'une « étude » sur la régulation des mouvements de joueurs (9). Principe de subsidiarité oblige, *« oui à un meilleur contrôle de la santé financière des clubs, mais c'est à chaque pays d'en trouver les modalités dans le respect de sa tradition juridique et sportive »,* estime-t-elle. Fidèle au tropisme non interventionniste de la Commission européenne... dès lors qu'il s'agit de s'attaquer aux inégalités.

RMN

PABLO PICASSO. – « Footballeur », 1961

* Journaliste.

(1) *ABC,* Madrid, 5 avril 2012.

(2) *El Mundo,* Madrid, 15 mars 2012.

(3) *La Repubblica,* Rome, 24 janvier 2011.

(4) Quatre autres clubs ont été suspendus : Cork City FC (République d'Irlande), FK Vetra (Lituanie), Portsmouth FC (Angleterre) et Lokomotiv Astana (Kazakhstan).

(5) *L'Equipe,* Paris, 18 mars 2011.

(6) Sommes distribuées aux participants de l'édition 2010-2011.

(7) *Le Monde,* 22 février 2005.

(8) Le 15 décembre 1995, un arrêt de la Cour de justice européenne met fin aux quotas de joueurs étrangers ressortissants de l'Union européenne, sur la base de l'article 48 du traité de Rome relatif à la libre circulation des travailleurs entre les Etats membres.

(9) « Androulla Vassiliou : "Je suis choquée" par le montant des frais de transfert au football », 23 février 2011, www.euractiv.com

LES VILLES-ATELIERS DE FOXCONN

En Chine, la vie selon Apple

(Suite de la première page.)

Autour de son restaurant de fortune, pas de gardien : seulement une foule de jeunes gens fatigués, qui préfèrent la convivialité de M. Bo à la stricte discipline qui règne chez Foxconn, de l'autre côté des portiques de sécurité. D'après eux, les humiliations et les punitions des chefs d'atelier ont cessé depuis le scandale des suicides en série, au cours du premier semestre 2010 (2). *« Les managers sont beaucoup plus discrets. En fait, on ne les entend plus. Si on est solide dans sa tête, c'est gérable. Je travaille debout, mais j'ai une pause de dix minutes toutes les deux heures »,* nous raconte Yang (3), 21 ans et sec comme un sarment de vigne. Son camarade Cao Di se souvient des vexations passées : *« On devait réfléchir à nos erreurs en restant debout, face à un mur, pendant six heures, quand l'objectif de production n'était pas atteint. »* Toutefois, le règlement reste sévère : *« Evidemment, on laisse toujours les téléphones portables à l'entrée, et on ne peut ni aller aux toilettes, ni parler, ni boire une gorgée d'eau pendant le travail. »* Il faut attendre les pauses. A eux deux, les jeunes hommes emballent huit mille iPad par jour, de 8 heures à 19 heures. *« Depuis ceux de la première génération, en 2010 »,* précise l'un, fièrement.

Parfois, des bagarres éclatent entre gardiens et travailleurs

C'est ici, à Longhua, que le fondateur taïwanais de Foxconn, M. Terry Tai-ming Gou, a construit sa première usine chinoise, en 1988. Engoncés dans un bunker de trois kilomètres carrés cerné par les dortoirs, trois cent cinquante mille ouvriers y fabriquent jour et nuit les imprimantes et les cartouches Hewlett-Packard (HP), les ordinateurs Dell ou Acer, les liseuses Kindle d'Amazon, la PlayStation de Sony et tous les produits de la gamme Apple. Face à l'insatiable demande mondiale suscitée par ces derniers, Foxconn a construit deux usines supplémentaires : l'une, dans le Sichuan, pour les iPad ; l'autre, dans le Henan, pour les iPhone. La production a démarré le 30 septembre 2010 pour la première, en août 2011 pour la seconde. Chacune emploie environ deux cent mille ouvriers.

A Shenzhen, depuis le matin, des hommes en costume sombre, imperturbables, s'affrontent aux cartes dans une salle enfumée. De temps à autre, ils jettent un regard distrait en direction de l'écran qui retransmet les images de télésurveillance. Ils gèrent une dizaine de dortoirs aux façades carrelées, comme il en existe partout dans la ville. Les leurs sont séparés de l'atelier B4 de l'usine Foxconn par deux routes à quatre voies que les camions empruntent à toute heure. Du dernier étage, à travers les barreaux des fenêtres, on aperçoit des jeunes hommes en train d'empiler des cartons noir et vert – les couleurs de la marque Acer.

Ces gérants récupèrent les loyers de douze mille ouvriers entassés dans mille cinq cents chambres, filles et garçons séparés, pour le compte d'un riche propriétaire. Les machines à laver et les distributeurs d'eau potable sont installés dehors, au milieu des sacs de déchets ménagers jetés depuis les fenêtres et aussitôt éventrés par les chiens errants. Les rideaux de fer du rez-de-chaussée cachent une pléthore de cybercafés illégaux et de salles de jeu en réseau à 1 yuan de l'heure, ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre, où les jeunes ouvriers peuvent s'évader.

Car, faute d'espace suffisant, Foxconn n'héberge qu'un quart de sa main-d'œuvre, sur un *« campus avec piscine olympique, salles de gym et hôpitaux »,* clament les communiqués de presse. L'immense majorité du personnel occupe des dortoirs privés construits à la va-vite, collés les uns aux autres, sur des terrains sans nom de rue. Les ouvriers se retrouvent ainsi à la merci de commerçants de tout poil et d'hôteliers cupides sur lesquels l'entreprise taïwanaise n'a guère de prise.

Grâce à la télésurveillance, nos gérants ont surpris quelqu'un en train de jeter un mégot dans l'escalier. Ils envoient un gardien le cueillir fissa. D'après le règlement affiché dans tous les couloirs, le pauvre est bon pour une amende non négociable de 20 yuans. A Longhua, le maintien de l'ordre est l'affaire de sociétés de sécurité privées : des freluquets en uniforme de police, mais sans arme ni insigne. Comme ceux qu'ils surveillent, ce sont des migrants, recrutés devant l'usine. La paie est la même ; seul un képi les sépare.

A l'entrée des ateliers, des magasins et des dortoirs, ils infligent des amendes tous azimuts, vérifient les badges et fouillent les sacs à dos. Un appel de détresse à la police, et ce sont eux qui rappliquent les premiers. La plupart se pavanent sur des vélos tout-terrain (VTT), un gyrophare bleu et rouge vissé sur le porte-bagages. Le soir, ils se postent aux extrémités de chaque rue, toutes lumières allumées, faisant croire à des barrages policiers pour mieux contrôler les flux. Parfois, des bagarres éclatent entre gardiens et ouvriers, et c'est alors à la police d'intervenir. *« Les forces de l'ordre, les vraies, ne se déplacent que lorsqu'on leur signale un rassemblement inhabituel. Elles se mettent à filmer les meneurs un par un, et les gamins finissent par se disperser »,* raconte un commerçant. Depuis leur pick-up sophistiqué, les policiers de Longhua actionnent une caméra rotative. Leur hantise, ce sont les tentatives de manifestation, récurrentes dans la province ; en revanche, ils semblent beaucoup plus tolérants à l'égard des innombrables bordels camouflés en karaokés ou en salons de massage. Plusieurs publicités proposent également de faux diplômes, de faux permis de conduire, voire de fausses cartes d'identité. Un fléau, au dire de Foxconn : *« Jamais nous ne chercherions à recourir au travail de mineurs. Si des cas étaient avérés, ce serait parce que des travailleurs auraient utilisé de faux documents et feraient plus vieux que leur âge »,* a déjà déclaré l'entreprise. Des audits menés par Apple en 2011 ont mis en évidence des cas de ce genre chez cinq de ses fournisseurs (4).

Dans cette ville-usine, des écoles de formation continue farfelues séduisent également les ouvriers aspirant à une reconversion. C'est le cas de M. Guo Tan, 25 ans, affecté depuis deux ans à la peinture des coques de téléphone Nokia. Son frère travaille dans une usine de briquets du Zhejiang ; sa sœur, dans une usine de pantoufles à Dongguan (Guangdong). Après le Nouvel An chinois, il a suivi une formation de « marketing en ligne » dans un institut ayant pignon sur rue à Longhua qui lui promettait une nouvelle carrière, un nouveau départ : *« J'ai voulu me réorienter car je passe des horaires de nuit aux horaires de jour chaque mois, parfois toutes les deux semaines sans préavis, ce qui m'empêche de dormir correctement. »* M. Guo travaille douze heures par jour, six jours sur sept. Contre la somme exorbitante de 4 000 yuans, soit plus du double de son salaire de base, mais *« payable en plusieurs fois »,* il s'est offert trois heures de cours par jour, quatre jours par semaine, pendant deux mois, avec un joli certificat à la clé. Mais ce document n'est pas un diplôme, et la formation n'est reconnue par aucune des entreprises chinoises où il voudrait être embauché. Originaire du Guizhou, l'une des provinces les plus pauvres du pays, il a un objectif : « *Je voudrais rentrer chez moi avec une compagne et assez d'argent pour monter ma petite affaire, être mon propre patron. Cela rassurerait mes parents. »* Contraint de renflouer son compte, il restera encore quelque temps chez Foxconn.

Boissons énergisantes, peluches géantes et bijoux de pacotille

A Longhua, la naïveté de la main-d'œuvre n'a d'égal que son appétit consumériste. Dès la sortie de l'atelier, les ouvriers nagent dans un univers de tentations abordables. Les dortoirs les plus proches de chacune des sorties de l'usine (Nord, Sud, Est, Ouest) sont tapissés de publicités lumineuses et sonores pour des téléphones portables ou des boissons énergisantes. Dans la rue, les jeunes gens sont appâtés par mégaphone : pour des peluches géantes, des bijoux de pacotille… ou même des vestes Foxconn contrefaites, à 35 yuans pièce, *« quand ils finissent par perdre celle donnée par la direction le jour de l'embauche et qu'ils doivent porter obligatoirement six jours sur sept »,* dit la vendeuse. Plus loin, sur Minqing Lu, un tatoueur a installé son kit électrique près d'un lampadaire. Le passage continu de camions soulevant des nuages de poussière ne saurait le distraire. Pour 300 yuans, il grave de redoutables dragons sur le torse ou le dos des ouvriers. Quand vient leur jour de repos hebdomadaire, ou mensuel si les heures supplémentaires s'accumulent, ces travailleurs font aussi la queue chez le coiffeur ou louent des patins à roulettes pour mieux se défouler sur la place principale. Cachés sous des banderoles vantant le *« développement harmonieux »* de Longhua, des haut-parleurs diffusent leurs musiques préférées.

CHINA FOTO PRESS

SHI YI. – Des candidats s'entraînent pour un entretien d'embauche chez Foxconn, Wuhan (Hubei), 23 mars 2010

A l'écart du vacarme, au-dessus d'un magasin de couvertures, résonnent les chants d'une église évangélique ayant sans doute échappé au bureau des affaires religieuses de Shenzhen. « Dieu vous appelle », peut-on même lire en caractères vert et rouge sur la fenêtre du premier étage. Depuis son ouverture, il y a cinq ans, des ouvriers de Foxconn viennent y prier, pleurer et chanter, de jour comme de nuit. Leurs dons ont déjà permis d'acheter un petit piano et de financer les déplacements d'un pasteur basé à Dongguan. Pour l'instant, pas de quoi perturber les autorités.

Et puis, en avril 2011, miracle : le métro est finalement arrivé à Longhua. Toutes les huit minutes, une rame climatisée s'arrête au terminus de Qinghu, avenue Heping Lu, et emmène la jeunesse ouvrière jusqu'à Lohuo, le quartier animé de Shenzhen, frontalier de Hongkong. *« Toujours plus de trafics, de tentations et d'insécurité »,* résume M. Sunny Yang, un ingénieur, de retour d'une soirée badminton entre amis. Il vit à Longhua avec son épouse et sa fille de 2 ans et supporte de moins en moins la cacophonie de la ville-usine. *« Même si cela reste une ville qui donne leur chance aux diplômés »,* croit-il devoir ajouter.

Rassurante aux yeux de M. Yang, une population beaucoup plus paisible a fait son apparition dans les dortoirs : les seniors. Ils passent leurs journées assis autour des rares terrains de jeu, et se servent des grillages comme étendoirs de vêtements… pour bébés.

Ces sexagénaires n'ont pas déménagé au milieu des usines pour le plaisir, mais parce que leurs travailleurs d'enfants, salariés chez Foxconn, ont fait appel à eux pour s'occuper de leur progéniture. C'est le projet de Lei, 23 ans, originaire du Hunan et mère d'un petit garçon de 2 ans et demi : *« Mes parents aussi étaient ouvriers migrants dans la région, et leur* hukou *rural* [passeport interne] *ne me permettait pas d'être inscrite à l'école* [les migrants n'ont pas les mêmes droits que les urbains, notamment pour l'accès aux services publics]. *Alors ils m'ont laissée au village. Durant toute mon enfance, je ne les voyais qu'une fois par an, pour le Nouvel An. Je ne veux pas que mon fils connaisse la même solitude. Je veux lui offrir une scolarité sur place, quitte à en payer le prix »,* revendique la jeune femme, qui nous fait visiter sa modeste demeure.

Pour l'instant, la famille vit à trois dans une chambre de neuf mètres carrés, pour 350 yuans par mois. Juste assez grand pour le matelas, le téléviseur et la poussette du petit. Le mari de Lei assemble les téléphones fixes Cisco, douze heures par jour, six jours sur sept. Il gagne bien sa vie : jusqu'à 4 000 yuans par mois. Lei a arrêté de travailler à la naissance de son bébé. Elle est enceinte de cinq mois. A la naissance du deuxième, elle fera venir ses parents retraités et reprendra le travail, pour doubler le revenu du foyer.

Education sexuelle et décoration rose bonbon au centre de santé

Qu'en pensent les aînés qui ont déjà quitté leurs campagnes ? *« C'est vrai qu'on s'ennuie un peu ici, l'air est pollué, les rues sont sales, il n'y a pas de place pour cultiver son potager et on se sent un peu surveillé avec tous ces gardiens »,* soupire Mme Jiang, 63 ans. Avec d'autres, elle attend aujourd'hui un livreur hongkongais de lait maternisé importé, *« garanti sans mélamine »*.

A Longhua, de nombreuses mères et futures mères connaissent bien leur corps et leurs droits, ce qui a le don d'agacer leurs supérieurs hiérarchiques à l'usine. *« Quand j'ai appris que j'étais enceinte, mon chef d'atelier m'a fait attendre dix jours avant de m'exempter de passage au détecteur de métaux. Et quand j'ai demandé à changer d'atelier, il a refusé. J'ai dû convaincre son supérieur »,* s'amuse cette jeune femme. Enceinte de huit mois, Mme Jun Hao est désormais préposée à l'étiquetage des cartons d'ordinateur : *« J'appose des autocollants pour 3 000 yuans par mois. C'est correct, non ? »* Après l'accouchement, elle devrait bénéficier d'un congé maternité de trois mois : *« Ma mère n'y croit pas une seconde, mais cela figure bien dans le contrat. »* La Chine continentale propose quatre-vingt-dix-huit jours de congé maternité payés 100 % du salaire mensuel moyen de l'année précédente, soit vingt-huit jours de plus qu'à Hongkong. Une mesure facile à faire respecter dans la fonction publique et les grosses entreprises d'Etat chinoises, mais beaucoup moins dans le secteur privé, reconnaît le quotidien officiel *China Daily* (5).

D'où peut venir la prise de conscience de Mme Jun ? Des heures passées sur les forums de discussion féminins, depuis les ordinateurs des

(2) Entre janvier et mai 2010, treize jeunes ouvriers avaient tenté de mettre fin à leurs jours ; dix avaient réussi. Lire Isabelle Thireau, « Les cahiers de doléances du peuple chinois », *Le Monde diplomatique,* septembre 2010.

(3) Certaines des personnes rencontrées n'ont pas donné leur nom, souvent par crainte de représailles.

(4) « Apple supplier responsibility. 2012 progress report », www.apple.com

(5) « "Soft welfare" needs supervision », *China Daily,* Pékin, 26 avril 2012.

cybercafés pléthoriques ? On en doute, tant ces espaces sont le territoire des garçons, obsédés par les jeux en réseau. Peut-être plutôt des campagnes d'information menées par quelques hôpitaux, comme le centre gynécologique Huaai de Longhua. Dans l'anonymat, jusque tard le soir, les ouvrières viennent avec leur compagnon y glaner toutes sortes de renseignements liés à la maternité ou à la contraception. *« Plus ils connaîtront leurs droits, plus ils obtiendront aisément des avancées, et pas seulement sur les salaires* (6)*. C'est une garantie de stabilité pour Shenzhen »,* dit-on chez eux. Précision étonnante : malgré une décoration rose bonbon, cet établissement de santé bénéficie d'un partenariat avec l'Armée populaire de libération (APL). La majorité de ses médecins sont des officiers militaires. On reste pantois devant les panneaux d'éducation sexuelle illustrée fixés le long des trottoirs, qu'un gardien nous interdira toutefois de photographier. *« L'homosexualité est un phénomène culturel comme le sadomasochisme. Il n'a pas encore atteint sa maturité en Chine »,* peut-on y lire – manière de dire que la société chinoise ne serait pas tout à fait prête à accepter l'homosexualité.

Lorsqu'ils arrivent avec leur baluchon devant l'imposant centre de recrutement, près de la porte Nord, les jeunes migrants découvrent les slogans d'accueil : « Réaliser ses rêves », « Faire fortune ». Ils peuvent contempler des photographies géantes où des ouvriers euphoriques sont déguisés en étudiants de campus américain, un chapeau mortier sur la tête. Plus pragmatique, un panneau rouge rappelle qu'*« il ne faut ni diplôme ni argent pour rejoindre l'entreprise »,* n'en déplaise aux rabatteurs. En mal de commissions, ceux-ci promettent un poste aux candidats déboussolés dès leur descente du métro, en mentant sur le salaire et les horaires.

A Pixian, des bus relient les ateliers A, B et C aux dortoirs 1, 2 et 3

Pour conserver sa main-d'œuvre, Foxconn doit désormais ferrailler avec ces patrons de petites usines qui n'hésitent plus à coller leurs offres d'emploi jusqu'aux portes des dortoirs, ni à s'aligner sur les salaires en vigueur à Longhua. Ils profitent de l'environnement high-tech de la zone industrielle pour venir fabriquer leurs propres téléphones, destinés aux marchés modestes des petites villes ou des campagnes chinoises. *« Ce qu'on perd en coût de main-d'œuvre, on le récupère dans notre marge, puisqu'on vend directement notre produit aux utilisateurs »,* explique un homme d'affaires rencontré dans le magasin d'usine Samzong – à ne pas confondre avec Samsung, évidemment. De fait, les téléphones KPT, inspirés des BlackBerry, ou les Ying Haifu, semblables aux Nokia, sont également fabriqués à Longhua. Peut-être même dans ces usines « à louer » que proposent des annonces taguées sur les murs.

On quitte Shenzhen Longhua et son univers impitoyable avec le sentiment que, en dehors de leurs stricts horaires de travail, Foxconn n'a plus guère de prise sur ses petits soldats de l'électronique. Loisirs, sommeil, formation, spiritualité, alimentation, pouvoir d'achat et déplacements : autant de domaines exploités par des acteurs externes, souvent prédateurs, parfois bienveillants.

Contacté par téléphone, M. Louis Woo, le porte-parole de l'entreprise, confirme ce phénomène, mais ne le condamne pas : *« Nous ne pouvons guère contrôler une nouvelle génération d'ouvriers qui a choisi de vivre et de s'épanouir au milieu d'autres jeunes. Nous avons compris que leur obsession n'est plus de retourner à la maison. Même s'ils ne rechigneraient pas à rentrer plus souvent auprès de leur famille, ils veulent vivre, consommer et s'épanouir avec leurs pairs, entre jeunes. »*

Forte de cet enseignement, la société taïwanaise a choisi de poursuivre son développement ailleurs, vers l'intérieur du pays, dans des provinces certes éloignées des grands ports marchands mais riches de terrains vierges, où il est possible de repenser un complexe industriel de A à Z, et où les édiles locaux lui déroulent le tapis rouge.

Comme à Pixian – situé à plus de mille kilomètres de Shenzhen –, dans la banlieue de Chengdu (province du Sichuan), où Danone met en bouteille son eau Robust et où Intel fabrique ses processeurs. Le 16 octobre 2009, soit avant même la vague de suicides du premier semestre 2010, une promesse d'investissement conjoint est signée avec les autorités du Sichuan. Le chantier démarre le 25 juillet 2010 ; la production commence le 30 septembre. Mais une explosion mortelle survient sept mois plus tard. Elle est due à un défaut structurel de ventilation, comme le confirme une enquête du *New York Times* détaillant les conditions de travail des ouvriers de Chengdu (7).

Foxconn y fabrique désormais douze millions d'iPad par trimestre, soit les deux tiers de sa production totale, répartis entre huit ateliers et cinquante lignes de production superposées sur un périmètre de quatre kilomètres carrés.

Ici, finis les bordels tapageurs et les karaokés clinquants, les réclames lumineuses, les ateliers de téléphones contrefaits et les églises évangéliques : les ouvriers évoluent docilement dans une ville-usine toute neuve, aseptisée, d'architecture néostalinienne. Des routes à deux fois trois voies relient les ateliers massifs A, B et C aux portes des dortoirs 1, 2 ou 3. Ce sont les bus articulés de la ville de Chengdu qui assurent la navette, de jour comme de nuit – à faible allure, pour échapper aux radars automatiques. Avec les bétonneuses, les camions de marchandises et les voitures de police, ce sont les seuls véhicules que l'on voit circuler dans Pixian.

Ce nouvel ensemble industriel, édifié en un temps record – soixante-quinze jours – par Jiangong, une société contrôlée par la ville de Chengdu, se situe dans une nouvelle zone franche ; il est donc exempté d'impôt. L'installation de Foxconn est décrite dans la presse locale comme *« le projet numéro 1 du gouvernement du Sichuan »*. Pour les beaux yeux de M. Gou, les autorités ont construit six nouvelles routes, deux ponts, 1,12 million de mètres carrés de surface habitable pour les ouvriers. Elles ont dépensé 2,2 milliards de yuans en indemnités d'expropriation pour dix mille familles, dont les quatorze villages ont été rasés dès août 2010 (8).

CHINA FOTO PRESS

WANG LEI. – Un employé de Foxconn fixe une enseigne (« Prenez soin de votre vie »), Shenzhen (Guangdong), 18 août 2010

Les nouveaux ateliers Foxconn ne sont guère que d'austères bâtisses blanches percées de milliers de petites fenêtres teintées. Ils s'étalent le long de deux avenues rectilignes aux noms évocateurs : Tian Sheng lu (« ciel victoire ») et Tian Run lu (« ciel profit »). Aucun filet antisuicides n'a été tendu autour des ateliers, comme c'est le cas à Longhua. La main-d'œuvre, moins âgée, est certes moins payée – le salaire de base est de 1 550 yuans, contre 1 800 à Shenzhen –, mais elle est du cru et peut rendre visite à la famille plus aisément. *« Culturellement, Chengdu n'a rien à voir avec Shenzhen, qui est une ville composée exclusivement de migrants. Notre usine de Longhua compte par exemple 20 % de jeunes du Henan, 10 % du Sichuan. Mais ici, les travailleurs sichuanais sont entre eux ; ils sont donc plus détendus. Et puis, les gens du Sichuan sont connus pour leur chaleur humaine. On y trouve tellement de salons de thé ! »,* s'emballe M. Woo, le porte-parole de Foxconn. Pas sûr que ses ouvriers aient le temps de s'y égarer.

D'après les témoignages recueillis sur place, les autorités locales se chargeraient elles-mêmes du recrutement – preuve que Chengdu prend ce projet très au sérieux. Chaque village de la province du Sichuan se voit ainsi imposer des quotas de travailleurs à fournir à Foxconn. *« J'ai accepté l'offre du chef de parti du village en échange d'une aide administrative : il a fait accélérer mes démarches de mariage avec ma compagne, originaire d'une province voisine. Mais ce n'est pas du travail forcé. Je peux démissionner quand je le souhaite, et notre village peut continuer de recevoir ses subventions du gouvernement provincial »,* dit Yang, affecté aux stocks. Même les étudiants en informatique ont été mobilisés pour y effectuer leurs stages. *« Ces méthodes sont provisoires et correspondent à une phase initiale de développement. Les ouvriers ne nous connaissent pas, ils ne viennent pas d'eux-mêmes faire la queue au centre de recrutement. Il faut donc aller les chercher »,* commente-t-on chez Foxconn. Chez eux, le taux de rotation du personnel est élevé. Vingt-quatre mille ouvriers (soit près de 7 % de la main-d'œuvre, tous les mois) à Shenzhen Longhua, avance le *Daily Telegraph* (9). Peut-être beaucoup plus à Chengdu : *« Quand des amis ont voulu s'en aller, un directeur des ressources humaines leur a demandé d'attendre. Il avait déjà quarante mille lettres de démission à traiter »,* nous confie un salarié.

Baptisés « Jeunesse joyeuse », mais truffés de gardiens, les dortoirs de Pixian font jusqu'à dix-huit étages, filles et garçons séparés. Ils sont répartis entre les quartiers de Deyuan, Shunjiang et Qingjiang. Chaque ensemble de trois dortoirs propose cantine, supermarché sans alcool, cybercafé, distributeurs de billets, tables de ping-pong et terrains de badminton. Chaque chambrée compte six à huit personnes – pour un loyer mensuel par lit de 110 yuans – et dispose d'une salle d'eau avec toilettes et cabine de douche. Pour économiser du temps et de l'énergie aux travailleurs, leur linge est récupéré par une entreprise de nettoyage.

Le cybercafé, plébiscité par la jeunesse ouvrière de Pixian, offre une décoration soignée, l'air conditionné et de larges fauteuils. Les ordinateurs affichent le logo Foxconn en fond d'écran. Le prix de la connexion double au-delà d'une heure, incitant les ouvriers à ne pas trop s'attarder. Seuls les magasins franchisés semblables à ceux des grandes villes, comme Family Mart, ont droit de cité. *« Quand on sort de la chambre ou de l'usine, la vie est plutôt chère »,* regrette Cheng, dont la journée est réglée comme du papier à musique. *« Je me lève à 6 heures, je prends le bus à 6 h 40 et je commence ma journée à l'atelier à 7 h 30. Comme je travaille jusqu'à 20 h 30, je suis chez moi à 21 h 10. Ça me laisse une heure pour en profiter avant l'extinction des feux. »* Dehors, les vendeurs illégaux de nouilles et de brochettes joueront toute la nuit au chat et à la souris avec les policiers au volant de voiturettes de golf.

C'est ce même paysage que l'on achève de façonner dans la banlieue de Chongqing, à trois cents kilomètres de Chengdu. Foxconn déménage ici une partie de son atelier d'imprimantes HP de Shenzhen. La production démarre à peine, tandis que les bus universitaires de Chongqing ramènent leurs flots d'étudiants réquisitionnés pour un stage obligatoire en usine. Ils rejoindront sans doute ces dix mille ouvriers de l'atelier HP de Shenzhen qui ont déjà accepté de revenir vers leur province natale, comme Pan Fang, 22 ans, et ses amis. Leur nouvelle chambre compte huit lits numérotés et huit tabourets. Leur première impression est positive : *« Ici, l'air est moins pollué, et Foxconn nous a installé l'eau chaude, la clim' et même un téléviseur. »* Ils savent déjà que leur travail sera identique : ils assembleront chacun six cents imprimantes par jour. Et espèrent que leur salaire suivra…

JORDAN POUILLE.

(6) Depuis 2009, le salaire de base des trois cent cinquante mille ouvriers de Longhua – hors primes et heures supplémentaires – a doublé, passant de 900 à 1 800 yuans mensuels.

(7) « In China, human costs are built into an Ipad », *The New York Times*, 26 janvier 2012. Cette enquête a conduit Apple à adhérer à l'organisation non gouvernementale Fair Labor Association.

(8) *Nanfang Zhoumo*, Canton, 10 décembre 2010.

(9) « "Mass suicide" protest at Apple manufacturer Foxconn company », *The Daily Telegraph,* Londres, 11 janvier 2012.

Un empire taïwanais

WUHAN, Chengdu, Zhengzhou, Chongqing, Shanghaï, Ningbo ou encore Tianjin : au total, Foxconn possède une vingtaine d'usines chinoises de toutes tailles. De la console de jeux au Smartphone 4G, 40 % de l'électronique mondiale grand public est fabriqué en Chine par l'industriel taïwanais, qui emploie plus d'un million d'ouvriers dont la moyenne d'âge est de 27 ans, selon l'audit de Fair Labor Association (1). Ces salariés travaillent entre cinquante-six et soixante et une heures par semaine. Ils peuvent être payés jusqu'à 4 000 yuans par mois (un peu moins de 500 euros). Mais Foxconn est aussi présent hors de Chine, avec une usine d'assemblage de téléviseurs Sony en Slovaquie. La multinationale démarre des productions en Inde, en Malaisie et au Brésil. A 61 ans, M. Terry Tai-ming Gou, son fondateur, détient 30 % des parts et figure en 2012 à la 184e place du classement des grandes fortunes du magazine *Forbes*.

Comme Foxconn ne fait qu'assembler les composants achetés par ses clients, puis contrôler la qualité du produit final, c'est la main-d'œuvre, et non le matériel, qui demeure sa première source de dépense… et sa principale force. D'où l'importance d'une intégration verticale, dans laquelle les besoins des travailleurs sont pris en charge par l'employeur. Mais l'annonce récente d'une arrivée massive de robots laisse présager un changement de tactique, du moins à Shenzhen. Ce que confirme M. Louis Woo, le porte-parole de la société : *« Nous ne pouvons quitter Shenzhen car, même si les salaires y sont plus élevés qu'ailleurs en Chine, cette ville a fini par devenir un véritable aimant à talents, notamment grâce à ses universités. Dans ces conditions, nous pourrions nous concentrer sur les marques pilotes, les produits les plus innovants et privilégier notre propre recherche et développement. Tout cela nécessite des machines sophistiquées. »*

J. P.

(1) « Foxconn investigation report », Washington, DC, 29 mars 2012.

LES « FAB LABS » OUVRENT L'ÈRE DU BRICOLAGE NUMÉRIQUE

Demain, des usines dans nos salons

Les réparateurs ont presque tous disparu ; en cas de panne d'un appareil, le service après-vente n'offre souvent d'autre choix que d'en racheter un neuf. Refusant la condition de consommateur passif de gadgets manufacturés, le mouvement des « fab labs » entend, à l'instar de celui des logiciels libres, rendre la main aux utilisateurs.

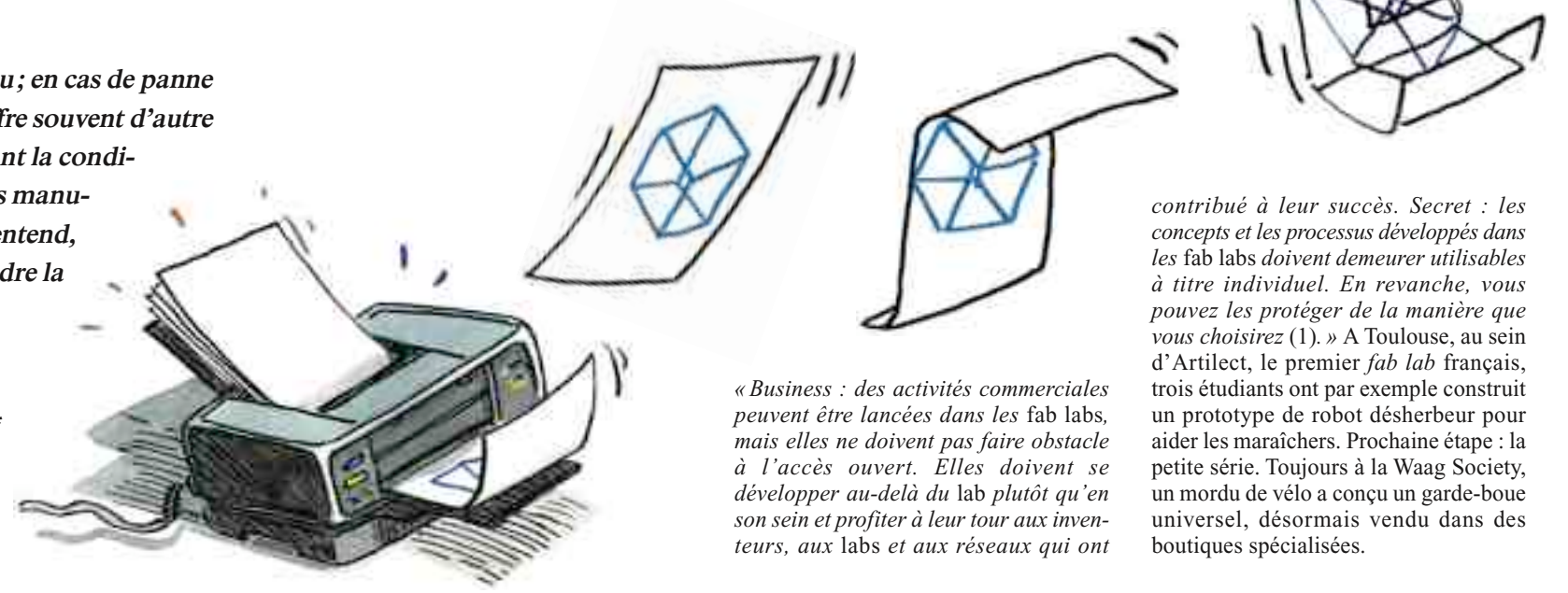

PAR SABINE BLANC *

SE réapproprier les moyens de production : Karl Marx en rêvait, un chercheur du Massachusetts Institute of Technology (MIT) l'a fait. En 1998, le physicien américain Neil Gershenfeld met en place un cours intitulé « Comment fabriquer (à peu près) n'importe quoi », comportant des séances sur la conception de prototypes pour aider les élèves à mener à bien leurs projets d'étude. Ils disposent pour cela de toute la panoplie des moyens de fabrication numérique, et en particulier des machines-outils assistées par ordinateur : imprimante 3D – c'est-à-dire une machine numérique qui, en appliquant des couches de plastique les unes sur les autres, transforme un fichier en un objet bien réel –, découpeuse laser capable de trancher le bois ou le fer, fraiseuse numérique, etc. Les étudiants adorent, au point de revenir pendant leur temps libre traîner leurs baskets dans le laboratoire pour y concrétiser leurs envies.

Le coup de génie du professeur sera de structurer cet artisanat hautement technologique en créant en 2002 le concept de *fab lab (fabrication laboratory),* avec son logo, sa charte et sa communauté. Ce léger vernis de marketing va contribuer à son essor en imposant une « marque » de référence. Conçu pour faciliter l'accès aux machines, le premier *fab lab* est réservé aux étudiants ; mais, très vite, la porte va s'ouvrir, contribuant à démocratiser dans le monde entier la fabrication numérique personnelle. Le prototypage, apanage de l'industrie et de spécialistes comme les designers, devient accessible aux particuliers. Ce qui était perçu comme rebutant – les travaux manuels – devient séduisant. Et potentiellement subversif.

Créer plutôt que consommer

« IL S'AGIT *de créer plutôt que de consommer.* » Tel est le credo de Gershenfeld, à rebours de la logique économique qui a érigé la croissance et la consommation en dogmes infaillibles. Faire par soi-même implique de se réapproprier les objets ; c'est une révolution, tant nous sommes habitués à acheter des appareils finis, fermés, truffés de technologies propriétaires qu'il est interdit ou impossible de modifier. Des biens qui sont donc difficiles à réparer – quand une partie d'entre eux ne sont pas conçus pour finir à la poubelle au bout d'un certain délai, comme le soutient la théorie de l'obsolescence programmée.

Se profile ainsi une politique économique qui court-circuite l'industrie traditionnelle. Votre bouton de machine à laver est cassé ? A l'aide d'un logiciel de conception assistée par ordinateur (CAO), vous dessinez un plan ; puis l'imprimante 3D modèle la matière et produit l'objet tangible. Aucune étagère disponible dans le commerce ne convient à la disposition de votre logement ? Vous achetez le bois brut et vous faites la vôtre, sur mesure, à l'aide de la découpeuse laser. Bien sûr, une fois l'objet fabriqué, vous pourrez en partager les plans sur Internet et échanger avec d'autres utilisateurs, qui proposeront des variantes et des améliorations, donnant ainsi au produit une vie après sa production. Le projet *fab lab* est porté par le Center for Bits and Atoms – un intitulé qui résume à merveille ses potentialités ; *fabulous laboratory,* entend-on parfois, en un lapsus révélateur. C'est l'étape d'après Internet : passer au monde matériel.

Mieux encore, le *fab lab* permet de répondre à des besoins que l'industrie ne peut satisfaire, soit faute de marché suffisant, soit parce qu'elle n'a même pas conscience de leur existence ; en particulier des besoins locaux. Au Ghana, les utilisateurs développent des projets pour le quotidien : une machine à énergie solaire pour cuisiner ou réfrigérer, des antennes et des radios pour des réseaux de communication sans fil… En Norvège, des éleveurs de rennes ont conçu des puces GPS à bas coût pour géolocaliser leurs bêtes. A la Waag Society, aux Pays-Bas, un handicapé met au point un fauteuil roulant tout-terrain.

Le *fab lab* est aussi un lieu où l'on peut effectuer rapidement une démonstration de faisabilité avec des moyens réduits, ce qui facilite l'innovation. La charte élaborée par Gershenfeld autorise (avec certaines limites) le développement de projets lucratifs, ce qui explique que tous les bords politiques soient séduits. *« Business : des activités commerciales peuvent être lancées dans les* fab labs*, mais elles ne doivent pas faire obstacle à l'accès ouvert. Elles doivent se développer au-delà du* lab *plutôt qu'en son sein et profiter à leur tour aux inventeurs, aux* labs *et aux réseaux qui ont contribué à leur succès. Secret : les concepts et les processus développés dans les* fab labs *doivent demeurer utilisables à titre individuel. En revanche, vous pouvez les protéger de la manière que vous choisirez* (1)*. »* A Toulouse, au sein d'Artilect, le premier *fab lab* français, trois étudiants ont par exemple construit un prototype de robot désherbeur pour aider les maraîchers. Prochaine étape : la petite série. Toujours à la Waag Society, un mordu de vélo a conçu un garde-boue universel, désormais vendu dans des boutiques spécialisées.

L'imprimante qui s'imprime elle-même

EMBLÈME de ce potentiel, l'imprimante 3D qui trône dans chaque *fab lab*. L'un des modèles grand public les plus courants, la RepRap, est un outil autorépliquant, c'est-à-dire capable de fabriquer lui-même ses propres pièces. Son créateur, l'ingénieur et mathématicien anglais Adrian Bowyer, ne veut pas pallier les défauts de la société de consommation, mais la supplanter : *« Je peux imaginer, dans un village, un collectif de dix familles utilisant ensemble leur imprimante 3D domestique pour imprimer durant une semaine les dessins d'une voiture appartenant à l'une des familles, téléchargés sur un site* open source (2)*. D'un seul coup, il n'y a plus d'industrie automobile* (3)*. »*

Dans sa nouvelle *L'Ultime Cité,* l'auteur britannique de science-fiction J. G. Ballard (1930-2009) esquissait les contours d'une société de l'après-pétrole dans laquelle se déplacer ou faire circuler des marchandises était devenu un luxe : *« A Garden City, les magasins étaient rares : tout ce dont on pouvait avoir besoin* (…) *était commandé directement à l'artisan, qui le dessinait et le fabriquait selon les exigences précises du client. A Garden City, tout était si bien fabriqué qu'il durait éternellement* (4)*. »*

Pour l'heure, toutefois, cela relève du fantasme d'anticipation. Les imprimantes 3D grand public carburent le plus souvent au plastique. Même si certaines fonctionnent… au chocolat, comme le propose depuis Pâques un chercheur de l'université d'Exeter, Liang Hao, qui commercialise son imprimante sous la marque Choc Edge. Et si, en 2012, nous pouvons déjà imprimer un vase, il restera, avant de pouvoir imprimer une voiture, plusieurs pas à franchir, chacun demandant son lot de connaissances.

Le *fab lab* comporte une dimension éducative essentielle. Héritage de ses racines universitaires, ce gène didactique le différencie des *techshops,* qui ne font que vendre du temps d'utilisation des machines, sur le modèle de la salle de sport. Au *fab lab,* si vous n'êtes pas autonome, vous passerez par le stade du DIWO (*« do it with others »,* « fais-le avec d'autres »), avant d'atteindre le DIY (*« do it yourself »,* « fais-le toi-même »). Apprendre est le maître mot, gravé dans le marbre de sa charte. *« Accès : vous pouvez utiliser le* fab lab *pour fabriquer à peu près n'importe quoi (dès lors que cela ne nuit à personne) ; vous devez apprendre à le fabriquer vous-*

* Journaliste, Owni.fr

(1) « Charte des *fab labs* », http://fablab.fr

(2) Site Internet où les utilisateurs partagent librement les modèles qu'ils ont conçus et améliorés.

(3) « Imprimer le réel à portée de main », Owni.fr, 15 septembre 2011.

(4) J. G. Ballard, *Nouvelles complètes,* vol. 3, Tristram, Auch, 2010.

Architectes, ne cassez rien !

Faut-il détruire les vieux bâtiments pour bâtir à leur place des immeubles « verts » ? Quand on prend en compte l'énergie engloutie par la construction, il est rare que l'équation tienne…

PAR PHILIPPE BOVET *

LA démolition-reconstruction de logements semble bien souvent constituer le seul horizon des politiques urbaines. Pourtant, raser des barres d'habitations sans envisager leur rénovation pose des problèmes à la fois sociaux et environnementaux. Ce choix ignore une donnée fondamentale : mettre la créativité au service de l'ancien est écologiquement rentable et donne des résultats probants.

La destruction d'un bâtiment est contestable à deux titres. D'une part, beaucoup d'habitants se sentent liés à l'identité de leur quartier et préfèrent les changements progressifs aux transformations radicales. D'autre part, la démolition entraîne la disparition d'un capital d'« énergie grise » quasiment comparable au stock de CO_2 (dioxyde de carbone) perdu lors de l'incendie d'une forêt. Cette notion désigne la somme de toute l'énergie investie dans un bâtiment, de sa construction (extraction et livraison des matériaux, pose d'une grue, déplacements des ouvriers) à sa destruction (dynamitage, transport, enfouissement ou recyclage des gravats).

Contrairement aux idées reçues, démolir pour reconstruire des habitations très économes en énergie ne représente pas un gain environnemental. Selon l'énergéticien français Olivier Sidler, la démolition-reconstruction d'un bâtiment mobilise l'équivalent de vingt-cinq à cinquante ans de sa consommation énergétique annuelle ultérieure : *« Chaque fois que c'est possible, il vaut mille fois mieux réhabiliter que démolir. En termes de gaz à effet de serre, il n'y a pas photo. »* A l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), le professeur Holger Wallbaum, chargé de la construction durable, abonde : *« On détruit parfois un immeuble après seulement dix ans, et on est comptablement gratifié pour cela, à travers des tableaux d'amortissement, des déductions d'impôt… On passe alors un coup de gomme sur l'organisation complexe mise en place pour construire le bâtiment. »*

Si la réhabilitation du bâti n'est pas encore entrée dans les mœurs, c'est sans doute parce que, dès leur formation, les architectes apprennent à valoriser le neuf et ne pensent pouvoir s'exprimer qu'à travers ce biais. Travailler sur l'existant ne revient qu'à entretenir l'œuvre d'un autre, ce qui peut frustrer certains ego.

En 2003, Karl Viridén rénove aux normes passives (1) un immeuble zurichois de 1894. Avec l'EPFZ, il effectue une étude sur l'énergie grise de l'opération. Tous les matériaux sont passés au crible ; les données sont disponibles en kilowattheures par mètre carré et par an (kWh/m²/an) et en tonnes. Une destruction puis une reconstruction aux normes passives auraient entraîné une consommation d'énergie (énergie grise et énergie de fonctionnement) de 112 kWh/m²/an. Une destruction-reconstruction conventionnelle aurait, elle, eu un impact de 200 kWh/m²/an. Quant à la rénovation aux normes passives, elle n'atteint que 82 kWh/m²/an.

EXPRIMÉES en tonnes, ces données sont encore plus éclairantes ; l'immeuble pèse environ 100 tonnes. Comme cette rénovation a été bien pensée, les besoins ont été réduits au minimum. Une tonne de matériaux a été réutilisée sur place (tuiles de toit, portes rabotées et raccourcies…) et seulement 4 % de la masse de l'immeuble (4 tonnes) a été démolie et éliminée. 10 % de matériaux neufs (10 tonnes) ont été apportés, notamment pour l'isolation. Au total, seules 14 tonnes de marchandises ont été déplacées. En comparaison, l'édification d'un bâtiment neuf aurait impliqué d'éliminer les 100 tonnes de l'immeuble, puis de livrer la masse d'un immeuble neuf, soit environ 60 tonnes – car les matériaux actuels sont souvent plus légers. En tout, l'opération aurait nécessité de déplacer 160 tonnes. 14 contre 160…

Entre rénovation et destruction, le choix se fait souvent en fonction de la destination du bâtiment. Il est a priori délicat de transformer un immeuble de logements, avec ses multiples cloisons et structures porteuses, en un immeuble de bureaux à espaces ouverts. Le nouvel usage doit correspondre au mieux à la structure d'origine. De plus, une rénovation intelligente prend du temps. *« On ne peut pas évaluer un immeuble tant qu'on ne le connaît pas bien,* explique Viridén. *Beaucoup de paramètres entrent en jeu. »* Chef d'équipe plus que donneur d'ordres, l'architecte doit alors travailler de manière collégiale et s'entourer de spécialistes des structures, d'énergéticiens, afin de déterminer quels compromis s'imposent, s'il est possible de rehausser le bâtiment, d'en ôter une portion, etc.

Depuis quelques années, des initiatives originales ont fleuri à travers la Suisse. Ainsi, Baar, dans le canton de Zoug, est de longue date une ville de moulins et de silos. Leurs hautes structures en béton dominent le paysage. Dans le cadre de la restructuration des meuneries suisses, le moulin Obermühle a fermé en 2001. Qu'allaient devenir les volumes désormais obsolètes ? Surtout, ne pas faire table rase du passé : rénovés en 2010, les silos de l'Obermühle (2) sont devenus un immeuble de onze étages qui accueille une vingtaine de logements et une dizaine de bureaux (3). Le tout pour un coût énergétique très faible.

* Journaliste.

(1) En Suisse, les « normes passives », aussi appelées Minergie, exigent une consommation maximum de 30 kWh/m²/an. Elles sont différentes des normes passives allemandes, Passivhaus, qui fixent un maximum de 15 kWh/m²/an.

(2) www.obermuehle-baar.ch

(3) Réhabilités aux normes Minergie de rénovation, ils consomment moins de 60 kWh/m²/an pour le chauffage, l'eau chaude et l'électricité. Voir aussi : www.minergie.ch

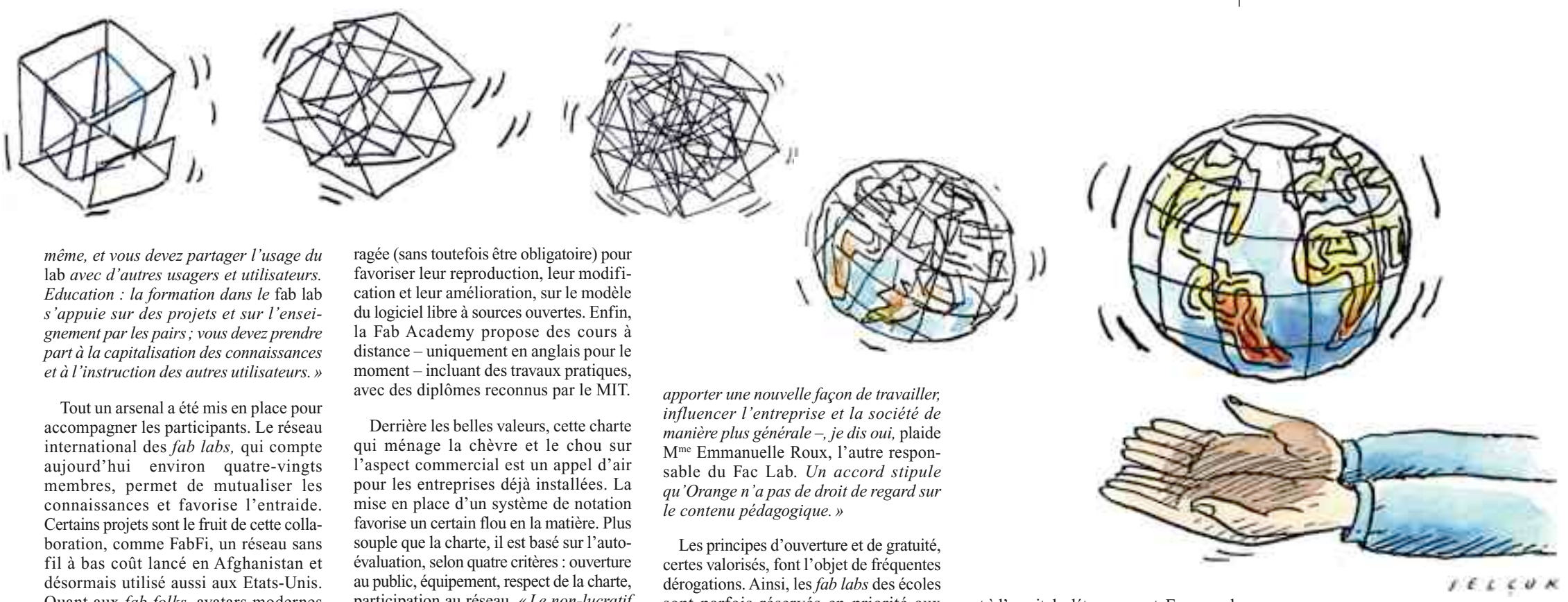

même, et vous devez partager l'usage du lab *avec d'autres usagers et utilisateurs. Education : la formation dans le* fab lab *s'appuie sur des projets et sur l'enseignement par les pairs ; vous devez prendre part à la capitalisation des connaissances et à l'instruction des autres utilisateurs. »*

Tout un arsenal a été mis en place pour accompagner les participants. Le réseau international des *fab labs,* qui compte aujourd'hui environ quatre-vingts membres, permet de mutualiser les connaissances et favorise l'entraide. Certains projets sont le fruit de cette collaboration, comme FabFi, un réseau sans fil à bas coût lancé en Afghanistan et désormais utilisé aussi aux Etats-Unis. Quant aux *fab folks,* avatars modernes des compagnons, maniant aussi bien le fer à souder que la CAO, ils parcourent le monde pour faire profiter la communauté de leurs compétences. La documentation en ligne des projets est encouragée (sans toutefois être obligatoire) pour favoriser leur reproduction, leur modification et leur amélioration, sur le modèle du logiciel libre à sources ouvertes. Enfin, la Fab Academy propose des cours à distance – uniquement en anglais pour le moment – incluant des travaux pratiques, avec des diplômes reconnus par le MIT.

Derrière les belles valeurs, cette charte qui ménage la chèvre et le chou sur l'aspect commercial est un appel d'air pour les entreprises déjà installées. La mise en place d'un système de notation favorise un certain flou en la matière. Plus souple que la charte, il est basé sur l'auto-évaluation, selon quatre critères : ouverture au public, équipement, respect de la charte, participation au réseau. *« Le non-lucratif n'existe pas*, résume en souriant le Néerlandais Jaap Vermas, qui a monté le Fab Lab Truck, un *fab lab* itinérant embarqué dans un camion. *Tout le monde doit manger de temps en temps… »*

Une mutualisation des connaissances

Ce respect plus ou moins scrupuleux de la charte fluctue avec la recherche d'un modèle économique, dont la mise en place ne va pas forcément de soi. L'enjeu est de trouver des modes de financement permettant de respecter l'idée de départ, entre fonds publics et privés, besoins privés et ouverture à la cité.

M. Laurent Ricard, l'un des promoteurs du projet Fac Lab de l'université de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), se souvient d'un débat sur le sujet. *« Les subventions s'assèchent ; quelles sont les sources de revenus que l'on peut mettre en place ? Il y avait une gêne, certains faisaient l'autruche face à cette réalité : il faut aller trouver de l'argent. »* Le Fac Lab a choisi d'accepter des fonds de la société de téléphonie Orange, partenaire de la fondation de l'université. En pariant sur une collaboration positive. *« Si on peut introduire chez Orange l'esprit collaboratif, l'innovation ouverte – car on va apporter une nouvelle façon de travailler, influencer l'entreprise et la société de manière plus générale –, je dis oui,* plaide Mme Emmanuelle Roux, l'autre responsable du Fac Lab. *Un accord stipule qu'Orange n'a pas de droit de regard sur le contenu pédagogique. »*

Les principes d'ouverture et de gratuité, certes valorisés, font l'objet de fréquentes dérogations. Ainsi, les *fab labs* des écoles sont parfois réservés en priorité aux étudiants, et l'ouverture au public extérieur à l'établissement est limitée. Parfois, des particuliers et des entreprises contribuent au budget en louant les machines, en privatisant partiellement ou temporairement l'espace, par exemple en y dispensant des formations personnalisées. Le *fab lab* de Manchester, porté par le Manufacturing Institute, une organisation caritative financée par des industriels et des universités, est ouvert au public un jour et demi par semaine seulement, et bénéficie tout de même du label.

Les entreprises se sont emparées de ce concept dans l'air du temps, moins sulfureux et plus policé que celui de *hackerspaces.* Ces lieux où les bidouilleurs du numérique se rencontrent, avec un même goût pour la reprise en main par l'utilisateur de ses outils du quotidien (5), pâtissent du mésusage dans les médias du terme *hacking,* assimilé à une activité illégale plus qu'à l'ingéniosité et à l'esprit de détournement. En revanche, il est vrai que les hackers revendiquent un esprit d'indépendance qui les rend parfois peu compatibles avec les institutions ou les entreprises.

Energias de Portugal (EDP) a opté pour un *fab lab* en 2010 ; en France, la chaîne de magasins de bricolage et d'ameublement Leroy Merlin a manifesté son intérêt. Cette appropriation tourne parfois à la récupération. Orange a par exemple lancé l'année dernière Thinging !, qui, présenté comme un *fab lab,* ciblait un public restreint *« d'étudiants du monde entier affinant leur cursus en informatique, électronique, design d'interaction et ergonomie pour monter des projets autour de l'Internet des objets* (6) *».*

Toutefois, le risque d'échouer dans la démocratisation de la fabrication personnelle touche aussi les *fab labs* authentiques. Effet de mode oblige, le phénomène séduit actuellement un public branché et urbain, qui se fait plaisir en pratiquant une version sexy du bricolage de grand-papa, saupoudré d'une dose de numérique. Or les vrais besoins ne se situent pas là, mais partout où l'on sort la trousse à outils par nécessité – notamment dans les zones désindustrialisées où les savoir-faire se meurent. A quand des *fab labs* dans chaque ville de Seine-Saint-Denis et chaque village de la Creuse, comme autant de lieux d'éducation populaire ?

Sabine Blanc.

(5) Lire Jean-Marc Manach, « Les "bidouilleurs" de la société de l'information », *Manière de voir,* nº 109, « Internet, révolution culturelle », février-mars 2010.

(6) « Thinging ! : imaginer les objets communicants de demain », 6 juin 2011, www.generation-nt.com

Les Amis du *MONDE diplomatique*

PROVINCE

CAEN. Le 14 juin, à 18 heures, au café des Arts, Hérouville : enregistrement en public de l'émission « T'es autour du Diplo », avec débat sur le dossier du mois. A écouter sur le site de l'association et sur www.zonesdondes.org *(Serge Kerdavid : 06-34-28-61-03.)*

CLERMONT-FERRAND. Le 2 juin, à 17 heures, au café-lecture Les Augustes, 5, rue Sous-les-Augustins : « Libye, Syrie, médiamensonges… ». *(Sylviane Morin : 06-07-80-96-09.)*

DORDOGNE. Le 4 juin, à 20 h 30, au foyer municipal de Montpon-Ménestérol, rue Henri-Laborde : débat autour d'un article du *Monde diplomatique*. *(henri.compain@sfr.fr et 05-53-82-08-03.)*

DREUX. Le 30 juin, à 16 heures, à l'auditorium de l'Odyssée, place Mézirard : « Création et théâtre populaire », avec Jack Ralite. *(j-p.lesage.bu@wanadoo.fr et 02-37-82-15-95.)*

FRANCHE-COMTÉ. Le 14 juin, à 20 h 30, salle des fêtes de Delle : « Violences policières, justice complice », avec Walid Klay. Le 29 juin, à 20 h 30, Espace Villon, Vesoul : « Argentine : des ouvriers gèrent des usines », avec Baptiste Bloch. *(Odile-Mangeot@wanadoo.fr et 03-84-30-35-73.)*

GIRONDE. Le 20 juin, à 18 h 30, à la librairie La Machine à lire, place du Parlement, Bordeaux : « Les secrets de l'isoloir », avec Alain Garrigou, en partenariat avec la Ligue des droits de l'homme de Gironde. Le 20 juin, à 20 h 30, au café de l'Orient, place François-Mitterrand, Libourne : « café-Diplo ». Le 27, au Poulailler, place du 14-Juillet, Bègles : « café-Diplo ». Le 5 juillet, à 20 h 30, à la médiathèque de Saint-Médard-en-Jalles : « La dépendance, état des lieux et solutions », avec Patrick Julou. *(amis.diplo33@gmail.com et 06-85-74-96-62.)*

GRENOBLE. Le 21 mai, à 18 h 30, au Clair de lune, 54, rue Très-Cloîtres : « Les masques de la convergence ». *(jacques.toledano@wanadoo.fr et 04-76-88-82-83.)*

METZ. Le 4 juin, à 19 heures, au Fonds régional d'art contemporain de Lorraine, 1 bis, rue des Trinitaires : projection du film de Magali McDuffie *Songlines ou les mondes peuplés de forces,* suivie d'un débat. Rencontre coorganisée avec Artisans du monde, Ritimo et le laboratoire Cerpa-Cerpage de l'université de Lorraine. Le 14 juin, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots, rue Saint-Clément, « café-Diplo » : « Sens et non-sens du commerce équitable », avec Elisabeth Galano d'Artisans du monde. *(pollmann@univ-metz.fr et 03-87-76-05-33.)*

MONTPELLIER. Le 11 juin, à 20 heures, salon du Belvédère (toit du Corum) : « La contre-offensive chrétienne en Europe », avec Anne Morelli, historienne. *(04-67-96-10-97.)*

NORD. Le 13 juin, à 20 heures, au cinéma Méliès, rue Trudaine, Villeneuve-d'Ascq, projection du film de Denis Vericel, *L'Autre Côté du mur,* sur les « indignés » du Sahara occidental, en partenariat avec l'association des Amis du peuple du Sahara occidental (APSO). Le 20 juin, à 20 h 30, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), 23, rue Gosselet, Lille, rencontre avec Marc Delepouve autour de son ouvrage *Une société intoxiquée par les chiffres* (L'Harmattan). *(amdnord@yahoo.fr et 06-24-85-22-71.)*

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent tous les troisièmes jeudis du mois pour débattre d'articles du *Monde diplomatique*. *(am.bordas@laposte.net et 06-13-24-16-57.)*

TOULOUSE. Le 12 juin, à 20 h 30, au restaurant Rincón Chileno, 24, rue Réclusane, « café-Diplo latino » : « Dette, crise et austérité : les réponses en Amérique latine ». En partenariat avec France-Amérique latine. Le 14 juin, à 20 h 30, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat : « L'urgence industrielle », avec Gabriel Colletis. En partenariat avec Attac. *(amdtoul@free.fr et 05-34-52-24-02.)*

TOURS. Le 13 juin (13 heures), le 14 juin (20 heures) et le 18 juin (11 heures), sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. Le 22 juin, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « Le traité européen de stabilité ». Du samedi 2 juin, à partir de 18 heures, au dimanche 3 juin à 6 heures du matin, Nuit des studios. On cherche des volontaires pour tenir le stand. *(pjc.arnaud@orange.fr et 02-47-27-67-25.)*

PARIS ET BANLIEUE

PARIS. Le 26 juin, à 19 heures, au théâtre Dunois, 7, rue Louise-Weiss : « Droits ? Devoirs ? d'ingérence », avec Anne-Cécile Robert. *(amis.diplo.75@gmail.com)*

ESSONNE. Le 12 juin, à 20 h 30, Maison du monde, 509, patio des Terrasses, Evry, réunion mensuelle des AMD. Le 30 juin, à 14 heures, Maison des syndicats, place des Terrasses, Evry, débat avec Bernard Friot autour de son ouvrage *L'Enjeu du salaire* (La Dispute). En partenariat avec Attac. *(amd91.evry@gmail.com et 06-84-11-63-02.)*

SEINE-ET-MARNE. Le 1er juin, à 20 heures, à l'Astrocafé, brasserie de la médiathèque L'Astrolabe, 25, rue du Château, Melun, « café-Diplo » : « Election présidentielle, introspection de la société française », avec Eric Dupin. En partenariat avec Attac 77 sud et l'Association des familles laïques de Melun. Le 5 juin, à 20 h 15, au cinéma de La Ferme des jeux, rue Ambroise-Pro, Vaux-le-Pénil, projection du film *Les Nouveaux Chiens de garde,* en présence de Yannick Kergoat, coréalisateur. *(amd77@wanadoo.fr et 01-60-66-35-92.)*

VAL-DE-MARNE. Le 14 juin, à 20 h 30, à la Maison du citoyen et de la vie associative, 16, rue du Révérend-Père-Lucien-Aubry, Fontenay-sous-Bois, « café-Diplo » sur la dette. *(amd94@numericable.fr et 06-88-82-14-48.)*

YVELINES. Le 2 juin, à 17 heures, hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier : rencontre avec Xavier Montanyà pour son ouvrage *L'Or noir du Nigeria* (à paraître en septembre chez Agone) et avec Raphaël Monnard, qui l'a traduit du catalan. Avec Amnesty International. *(eveleveque@wanadoo.fr et 06-07-54-77-35.)*

HORS DE FRANCE

LUXEMBOURG. Le 4 juin, à 20 h 30, à la cinémathèque de la ville de Luxembourg, projection du film de Jean-Stéphane Bron *Cleveland versus Wall Street.* En collaboration avec Attac et Etika. Le 12 juin, à 19 heures, au Circolo Curiel, 107, route d'Esch, Luxembourg-Hollerich, les « mardis du Diplo » : « Que peuvent les classes moyennes ? », discussion à partir de l'article de Dominique Pinsolle, « Entre soumission et rébellion », paru dans *Le Monde diplomatique* de mai 2012. *(deckertr@pt.lu)*

WASHINGTON. Le 20 juin, à 18 h 30, à l'ambassade de France, débat : « Les Nations unies en perte de vitesse ? », avec Anne-Cécile Robert et Romuald Sciora. Rencontre organisée avec le French-American Global Forum. *(moser.e@fagf.org)*

Le Cercle des Déconnomistes
Aix-en-Provence
Les plus déconnomistes ne sont pas ceux qu'on croit, les plus déconnomistes sont parfaitement connus.

Les Rencontres Déconnomiques

Aix en Provence
du vendredi 6 au dimanche 8 juillet 2012

* * *

Des conférences : Gilles Balbastre, Jean-Philippe Desbordes, Gérard Duménil, Jacques Généreux, Hervé Kempf, Renaud Lambert, Frédéric Lordon, Gérard Mordillat, François Ruffin mais aussi, Fabrice Aubert, André-Jacques Holbecq, Jacques Le Bohec, René Tchoul et Alain Persat.

Des animations de rue, du théâtre, du cinéma, des lectures et de la musique, dans les lieux de vie et dans les rues du centre d'Aix en Provence.

www.deconnomistes.org - les.deconnomistes@gmail.com –
page Facebook : deconnomistes - 06 33 90 96 13

EUROPE

THATCHER. La Dame de fer. – Jacques Leruez

André Versaille éditeur, Bruxelles, 2012, 243 pages, 20,20 euros.

Dans cette édition revue (et enrichie d'un chapitre) de son livre de 1991, *Le Phénomène Thatcher*, Jacques Leruez relate les étapes de l'ascension de Mme Margaret Thatcher jusqu'à Downing Street, avant de nous introduire dans les coulisses de sa gestion quotidienne du pouvoir. Il insiste sur l'opposition entre la culture de la haute administration et les projets de celle qui ne haïssait rien tant que les *« intérêts corporatistes »*. Les quelque quarante pages consacrées à l'économie et à la société précisent l'application graduelle des dogmes centraux du corpus thatchérien : les privatisations, la limitation du pouvoir syndical, la réforme de la santé et du système éducatif. Apparaît clairement dans la synthèse de Leruez une contradiction fondamentale : le renforcement du centralisme par défiance des corps intermédiaires, alors même que l'amaigrissement de l'Etat était au cœur du projet thatchérien. On regrettera que cette synthèse n'ait pas été prolongée par une analyse plus étoffée de la postérité de la Dame de fer.

JEAN-CLAUDE SERGEANT

LA CANOTTIERA DI BOSSI. – Marco Belpoliti

Guanda, Parme, 2012, 105 pages, 12,24 euros.

« Marcel » ou « maillot de corps » : quelle que soit la traduction choisie pour le titre, espérons que la version française de cet essai de Marco Belpoliti ne se fera pas trop attendre. L'écrivain et essayiste italien prolonge ici une analyse entamée avec le très remarqué *Berlusconi, le corps du chef* (Nouvelles Editions Lignes, 2010). Sorte de dissection sémiologique du fondateur de la Ligue du Nord, M. Umberto Bossi, *La Canottiera di Bossi* montre comment ses outrances verbales et gestuelles ont introduit une rupture dans le paysage politique. Bras et doigts d'honneur, injures, démonstrations viriles : M. Bossi concentre les stéréotypes du macho provincial fellinien. Se faisant photographier en débardeur, forçant son identification à l'homme « ordinaire », il fut l'un des premiers à abolir la distance symbolique entre l'élu et les électeurs. Paru en février dernier, deux mois avant la chute du dirigeant populiste – à la suite de scandales financiers –, ce court essai apporte un éclairage original et stimulant sur un personnage très controversé de la politique contemporaine.

LUCIE GEFFROY

L'IMAGE DE LA SUISSE. – Gianni Haver et Mix & Remix

Editions LEP, Le Mont-sur-Lausanne, 2011, 127 pages, 18 francs suisses.

Guillaume Tell, Heidi, l'horlogerie, les banques, le chocolat, les chalets, les edelweiss, la propreté, la ponctualité… Pour chacun de ces clichés sur la Suisse, souvent alimentés en interne à des fins de cohésion nationale, le sociologue Gianni Haver livre une analyse succincte, distinguant mythes, symboles et stéréotypes, démêlant le vrai du faux. De nombreuses illustrations montrent l'évolution de cette imagerie. Ainsi, la figure du fier Guillaume Tell peut servir aussi bien à la communication politique du Parti du travail dans les années 1950 – la pelle et la pioche remplaçant alors la traditionnelle arbalète – qu'à une publicité pour une pâte à tartiner dans les années 2000. L'ouvrage reprend une formule qui a fait le succès de cette collection, dans un pays qui connaît mal son passé : des textes clairs et efficaces, auxquels les illustrations du dessinateur de presse Mix & Remix apportent une touche acide bienvenue. Ce volume souligne combien certaines histoires ou images peuvent être dotées d'une force agissante, indépendamment de leur véracité.

MONA CHOLLET

AFRIQUE

ET SI L'AGRICULTURE SAUVAIT L'AFRIQUE ? – Hervé Bichat

Quae, Versailles, 2012, 159 pages, 16 euros.

Posée par un ingénieur général au terme d'une carrière professionnelle consacrée aux agricultures d'Afrique de l'Ouest, cette question montre que le débat sur les dynamiques susceptibles d'engendrer un développement moins toxique est loin d'être clos. En marge des échanges économiques, l'Afrique subsaharienne paye un lourd tribut au marché, en raison des termes d'un échange fondamentalement inégal et d'illusions cyniquement entretenues. Présentant le bilan de décennies qui auraient pu être celles du développement agricole, l'ouvrage dresse le constat d'une agriculture en régression, d'écosystèmes dégradés, de services publics en déshérence et de performances économiques médiocres.

Au-delà des causes immédiates (faiblesse des infrastructures, politiques prédatrices et instabilité), la région cumule les handicaps économiques et financiers. Victime des idéologies délégitimant l'intervention de l'Etat, l'agriculture africaine doit bénéficier d'un espace économique et d'un temps suffisants pour relever les défis de l'adaptation aux changements climatiques et du développement endogène. Il faudra pour cela, affirme l'auteur, ajuster les régimes fonciers aux nouvelles donnes écologiques et sociales, et favoriser l'émergence de marchés agricoles sous-régionaux.

ANDRÉ PRIOU

ASIE

LA GRANDE TRANSFORMATION DU CAPITALISME JAPONAIS. – Sébastien Lechevalier

Presses de Sciences Po, Paris, 2011, 419 pages, 17,50 euros.

Le « modèle J », comme on l'appelle parfois, a permis au Japon d'après-guerre de rattraper son retard économique et technologique. Grâce à la protection de son marché et à une gestion de l'entreprise fondée à la fois sur la stabilité sociale et sur une certaine flexibilité, le pays atteint son apogée au début des années 1980, devenant la deuxième puissance économique mondiale. Comment expliquer le déclin de ce modèle longtemps loué par les économistes, à partir de la fin des années 1990, et l'entrée dans la « décennie perdue » ? D'après Sébastien Lechevalier, cette longue stagnation n'est pas due au système économique nippon lui-même, mais à la série de réformes néolibérales lancées par le premier ministre Nakasone Yasuhiro. Malgré ses difficultés, le Japon pourrait désormais se détacher du modèle capitaliste anglo-saxon. Ainsi, l'auteur le place au centre de la théorie de la « diversité des capitalismes » et propose une solution de rechange à la pensée néolibérale.

IBAN CARPENTIER

AMÉRIQUE LATINE

THE RESURGENCE OF THE LATIN AMERICAN LEFT. – Sous la direction de Steven Levitsky et Kenneth M. Roberts

The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2011, 480 pages, 35 dollars.

Dans son analyse de l'émergence des gauches de gouvernement en Amérique latine (à partir de la fin des années 1990), cet ouvrage collectif tente le pari de synthèses thématiques : réalité de l'abandon du modèle néolibéral ; effets des facteurs économiques en termes de pratiques de gouvernement ; recomposition des partis politiques au pouvoir, etc. Les auteurs adoptent des approches qui, au-delà de la prise en compte de la personnalité des dirigeants ou des histoires politiques nationales, s'attachent au contexte économique (présence ou non de ressources naturelles) et institutionnel (relations avec les mouvements sociaux, syndicats et « groupes d'intérêt », etc.). Ils étudient avec précision l'impact de ces déterminants, non seulement sur les politiques publiques, mais également sur les formes du pouvoir et, en particulier, sur la plus ou moins grande concentration des exécutifs. De ce point de vue, la voie plébiscitaire et conflictuelle suivie par la Bolivie, l'Equateur et le Venezuela n'apparaît pas moins démocratique que celles choisies par d'autres pays du continent – mais pas toujours en rupture plus marquée avec les forces du marché.

FRANCK POUPEAU

AMÉRICA LATINA. Una agenda de libertad 2012. – Fundación para el análisis y los estudios sociales (FAES). *(Madrid, 2012, 175 pages.)* Le rapport 2012 de la fondation dirigée par l'ancien premier ministre espagnol José María Aznar s'enthousiasme de l'émergence de classes moyennes importantes en Amérique latine. Selon l'institution, celles-ci garantiraient en effet l'avènement de sociétés plus libérales et respectueuses de la propriété privée.

MAGHREB

TAHAR DJAOUT ET LOUNIS AÏT MENGUELLET. Temps clos et ruptures spatiales. – Ali Chibani

L'Harmattan, Paris, 2012, 340 pages, 35 euros.

L'histoire de l'Algérie contemporaine est tragiquement marquée par la violence qui influence, selon Ali Chibani, *« la perception de l'espace-temps chez les Algériens en général et les Kabyles en particulier »,* soumis à un déni identitaire. En comparant et analysant les œuvres polyphoniques, en tamazight et en français, de l'écrivain Tahar Djaout (assassiné en 1993) et du poète chanteur Lounis Aït Menguellet, l'auteur étudie ce *« temps clos »* et ces *« ruptures spatiales »* au cœur de leur écriture et de leur vie. Enfance, exil, mémoire, amour, souffrance, deuil, histoire : il montre comment le texte poétique, avec ses thèmes fondateurs, devient un espace-temps infini, et met en relief sa capacité à déranger l'ordre établi et à éclairer l'horizon dès lors qu'il transforme la parole en action. Il fait du poète *« un passeur de vérités et un passeur de rêves partagé entre réalité et utopie, qui reconstruit le premier monde dans le second »* et ne cesse d'affirmer son identité individuelle et collective.

M. DA S.

ALGÉRIES 50. – Sous la direction de Yahia Belaskri et Elisabeth Lesne. *(Magellan & Cie - Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Paris, 2012, 288 pages, 19,50 euros.)* Cinquante ans après ce qui fut un modèle de lutte de libération nationale pour les peuples du tiers-monde, vingt-quatre écrivains évoquent leurs liens avec l'Algérie. D'Alice Cherki, compagne de route de Frantz Fanon, partie en 1965, à Brahim Hadj-Slimane, poète rebelle d'Oran, ils interrogent un parcours douloureux et chaotique dont ils cherchent à restituer la complexité, notamment à destination de la jeunesse algérienne, dans laquelle ils mettent tous leurs espoirs.

PROCHE-ORIENT

SYRIE. L'Etat de barbarie. – Michel Seurat

Presses universitaires de France, Paris, 2012, 286 pages, 27 euros.

Paradoxalement, le meilleur guide pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui en Syrie est ce recueil de textes des années 1980 (l'un d'eux parut dans *Le Monde diplomatique*) de Michel Seurat, chercheur enlevé au Liban par une milice chiite et mort en captivité le 5 mars 1986. Au début des années 1980 déjà, une insurrection, dirigée par les Frères musulmans, ébranlait le régime de Hafez Al-Assad et subissait une répression féroce. Villes contre campagnes, confession contre confession, armée contre société : une première partie analyse cet affrontement qui, par bien des aspects, ressemble à celui d'aujourd'hui – y compris dans ses enjeux régionaux. Après un survol de l'histoire du mouvement islamiste, Seurat revient sur la place de la société face à l'Etat et à ses nouveaux instruments de contrôle, du parti Baas à l'école, en passant par l'armée et les services de renseignement, Ibn Khaldoun servant de fil directeur à la pensée. Mais, différence majeure, la contestation des pouvoirs ne se limite pas aujourd'hui à un pays ; et, de la Tunisie à Bahreïn, de l'Egypte au Yémen, elle perdure, malgré tout.

ALAIN GRESH

LITTÉRATURES

Près du désespoir

Un bon musulman de Tahmima Anam

Traduit de l'anglais (Bangladesh) par Sophie Bastide-Foltz, Actes Sud, Arles, 2012, 280 pages, 22,90 euros.

Une fois gagné le combat pour l'indépendance, que reste-t-il des rêves et des ambitions d'hier ? Comment vivre dans un pays qui finit entre les mains d'un dictateur, où les criminels de guerre ont pignon sur rue et où la plupart des victimes cherchent à oublier ? La jeune romancière bangladaise Tahmima Anam met en résonance les espoirs de liberté et d'émancipation des combattants d'hier avec les cauchemars d'aujourd'hui, nés des drames de l'histoire – celle de la création du Bangladesh en 1971.

Elle livre les secrets d'une famille ordinaire dévastée par la vie d'après : le père mort ; la mère, pilier de la tribu, rongée par le cancer ; la fille, Maya, médecin, choisissant de fuir au plus profond de la campagne pour aider les femmes à maîtriser leur vie ; le frère, Sohail, se réfugiant dans l'islamisme… Une famille en crise, à l'image d'une nation née dans la violence. Le pays a d'abord connu, en 1947, le séisme de la partition de l'empire des Indes sur une base religieuse (les hindous d'un côté, les musulmans de l'autre), pour devenir le Pakistan oriental, partie intégrante d'un Pakistan vite en proie aux dictatures militaires. Il va ensuite conquérir son indépendance au prix d'une lutte sans merci contre l'armée d'Islamabad.

Quinze ans après cette victoire, lorsque Maya rentre à Dacca, les souvenirs restent vifs. Au bonheur de retrouver les lieux de son enfance se mêlent les blessures qui l'ont conduite à abandonner son métier de chirurgienne pour s'en aller aussi loin que possible de la capitale. Laïque convaincue, militante même, elle veut oublier Sohail, son complice d'hier, passé du combat héroïque et progressiste à l'intégrisme. Un frère qui s'abîme dans la bigoterie et les prêches, jusqu'à en négliger son fils. Par touches progressives, elle révèle les blessures qui ont conduit un jour cet homme à abandonner le jean pour la djellaba blanche – *« peut-être ce jean préféré que lui avait passé un ami ayant un parent aux Etats-Unis.* (...) *A un moment donné, il avait décidé que ce serait le jour de la mue, du changement, du dépouillement. Le jour d'abandonner des vieilles habitudes et d'en adopter d'encore plus anciennes ».*

Construisant son récit avec un grand sens de la dramaturgie, Anam dévoile peu à peu les déchirures de ses personnages intriquées dans les traumatismes collectifs. Elle décrit avec une pudeur infinie le drame des femmes violées par l'ennemi. Celles qui voulaient que Maya les aide à avorter, celles qui venaient pour *« juste lui demander si elle connaissait un moyen de se laver de tout ça »* ; d'autres, encore, à l'image de Prya, qu'elle et son frère avaient voulu réconforter en lui disant *« que c'était fini, qu'elle était en sécurité ; mais* [ils] *ne lui avaient pas laissé la possibilité d'en parler. Un acte de bonté qui avait débouché sur la fin de tout ».* Car il ne suffit pas de vouloir aider pour y parvenir : Maya l'expérimentera plusieurs fois, et le fils de son frère le paiera de sa vie.

MARTINE BULARD.

DOCUMENTAIRE

Les ouvriers sous l'œil des cinéastes

Pour attirer l'attention sur cette parole ouvrière que les politiques s'acharnent le plus souvent à ne pas vouloir entendre, il faut employer des mots forts. C'est ce que font Christine Thépénier et Jean-François Priester avec *Disparaissez les ouvriers !* (1) et Rémy Ricordeau avec *Putain d'usine* (2).

En 2009, pendant cent quarante jours, les ouvriers de Legré-Mante, à Marseille, ont occupé leur usine, numéro un sur le marché des acides tartriques, pour dénoncer sa liquidation frauduleuse. Thépénier et Priester les ont filmés.

Avec précision, parfois même avec humour, ils évoquent leurs conditions de travail, démontent les arrière-pensées de la direction et expliquent avec une grande lucidité comment et pourquoi ils ont été sacrifiés. *Disparaissez les ouvriers !* est une œuvre clinique, qui ne laisse pas place à de faux espoirs. On enragera d'autant plus devant un tel gâchis que le documentaire rend familiers des ouvriers qui n'ont rien à voir avec les clichés populistes. Avec effarement, on les accompagne dans la visite d'une entreprise vétuste et polluante, mais on finit par admettre que cet endroit où ils risquaient leur vie pour la gagner était aussi pour eux un lieu unique de fraternité.

La problématique de *Putain d'usine* est un peu différente. Reprenant le titre du livre de Jean-Pierre Levaray (3), Ricordeau suit les pas de ce dernier, qui se définit *« comme un ouvrier qui écrit et pas comme un écrivain ».* En sa compagnie et celle de ses camarades, il décrit le quotidien dans une usine chimique classée Seveso 2, et s'interroge plus directement sur le sens du mot « ouvrier », sur ces « hommes en bleu » qui proclament envers et contre tout que *« les valeurs humaines, ce sont les valeurs ouvrières ».* Le cinéaste leur laisse la parole sans intervenants extérieurs, même favorables à leur cause. S'il en ressort que c'est l'habitude et le salaire qui les motivent pour *« aller bosser »,* ces travailleurs souvent quadragénaires continuent de revendiquer une fierté particulière. Une contradiction bien résumée par ce propos de l'un d'entre eux rêvant à l'avenir de son fils : *« J'aimerais qu'il reste ouvrier dans la tête mais qu'il n'ait pas les conditions de vie d'un ouvrier. »*

Autre monde en soi, autre monde qui s'interroge : celui du rail. Dans *Cheminots,* Luc Joulé et Sébastien Jousse en engagent l'exploration en gare de La Ciotat, là où le cinéma a commencé avec les frères Lumière.

Loin des supposés « grévistes professionnels », Joulé et Jousse montrent des agents concernés par leur métier, mus par des solidarités qui n'ont pas cessé depuis la « bataille du rail » contre l'occupant, et qui font de leur mieux pour que fonctionne une entreprise géante, poumon de la France populaire, et cela envers et contre tous les tenants de la dérégulation.

Quand des cheminots regardent *The Navigators* et reconnaissent ce qui est en train de leur arriver dans ce film de Ken Loach racontant la privatisation des chemins de fer anglais, les deux réalisateurs saisissent une vraie émotion cinématographique. De cette confrontation du réel avec une fiction sur le réel naît une réflexion sur ce que pourrait être le cinéma s'il s'intéressait davantage aux problèmes sociaux.

Comme tous les grands documentaires, *Cheminots* charrie beaucoup de colère et condamne par avance ce qui se profile avec la libéralisation du rail. Reste l'espoir que l'action des hommes de bonne volonté pourra arrêter la machine infernale. Car, comme Raymond Aubrac le répétait aux cheminots, et comme il aurait pu le dire aux ouvriers : *« Il faut être optimiste pour résister* (4). *»*

PHILIPPE PERSON.

(1) *Disparaissez les ouvriers !,* de Christine Thépénier et Jean-François Priester, 2011, 73 minutes, en salles depuis le 9 mai.

(2) *Putain d'usine* (2006) est accompagné d'*Inventaire avant liquidation* (2012), autre film de Ricordeau sur le travail, mais vu du côté de jeunes travailleurs ou chômeurs (Les Mutins de Pangée, 2012, 120 minutes, 12 euros).

(3) Jean-Pierre Levaray, *Putain d'usine,* L'Insomniaque, Montreuil-sous-Bois, 2002.

(4) Le DVD *Cheminots*, produit et distribué par Shellac (182 minutes, 20 euros), propose en bonus le précédent documentaire de Joulé et Jousse, *Les Réquisitions de Marseille,* consacré à une expérience unique – et occultée – de contrôle ouvrier sur un large secteur économique (quinze entreprises, quinze mille salariés) mise en place en 1944 par Raymond Aubrac, alors commissaire de la République.

DU MONDE

Réalité à tiroirs

Le Maître du Haut Château
de Philip K. Dick

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michelle Charrier, J'ai lu, coll. « Nouveaux Millénaires », Paris, 2012, 346 pages, 18 euros.

Quand les temps sont perturbés, il est tonifiant de lire les grands perturbateurs. Autant dire que notre bel aujourd'hui est un moment parfait pour fréquenter Philip Kindred Dick, détecteur en chef des zones d'ombre minant cet ensemble de communes certitudes qui composent notre représentation du monde. Dick (1928-1982) a pour l'essentiel écrit de la science-fiction, mais il est assez peu porté sur les petits hommes verts. Il a une forte propension à explorer l'espace intérieur plutôt que les galaxies, les oscillations de nos perceptions plutôt que les vibrations des superfusées. Chez lui, c'est être un humain qui est franchement bizarre…

A l'occasion, si l'on ose dire, de l'anniversaire de sa disparition, il y a trente ans, les éditions J'ai lu vont publier durant deux ans trente-huit de ses livres, dans des traductions nouvelles ou révisées. C'est intrépide : Dick est bien un auteur culte, mais précisément, en tant que tel, il ne gambade pas dans les listes des meilleures ventes. De surcroît, il a déjà fait l'objet d'intégrales élégamment savantes et intelligemment passionnées, notamment aux éditions Presses Pocket. Evidemment, qu'il y ait eu douze adaptations au cinéma de ses œuvres depuis sa mort – sans compter les films qui relèvent de sa thématique, mais qui ne s'en réclament pas, comme *Matrix,* pour n'en citer qu'un – contribue à son rayonnement. Mais, plus largement, c'est l'air du temps qui devient « dickien ». Or, contrairement à ce que certains pourraient croire avec quelque condescendance (comme le dit l'un de ses personnages à propos d'un roman de science-fiction, *« ce sont les secrétaires qui lisent ce genre d'idioties »*), l'accès à son monde n'est pas particulièrement aisé. Il est donc heureux que soit aujourd'hui à nouveau proposé, comme introduction à ses vertiges, *Le Maître du Haut Château,* celui de ses romans qui, initialement publié en 1962, lui a apporté une certaine notoriété, et qui met en jeu de manière épurée ce qui sera au cœur de tous ses romans : l'interrogation de la réalité de la réalité (1).

Le Maître du Haut Château se déroule aux Etats-Unis, dans les années 1960 d'un temps… parallèle : c'est une uchronie, assez saisissante. Car ce sont les Allemands et les Japonais qui ont gagné la guerre. Les vainqueurs se sont partagé le monde, la Côte ouest des Etats-Unis est sous souveraineté japonaise, et la vie continue. Un peu assombrie, bien sûr, par la défaite, par la folie nazie qui règne sur les autres territoires – mais enfin, elle continue, même si l'Amérique n'est plus désormais qu'une vieille histoire, un objet culturel à la mode chez les Japonais, friands d'objets « typiques ». Quant aux Américains, ils se sont mis, comme leurs occupants, à la consultation du *Livre des transformations,* le *Yi King*, l'oracle taoïste, qu'on interroge à chaque moment d'indécision ou de confusion. Et les affaires prospèrent, et les histoires d'amour, et les dépressions. Mais un petit livre cause de l'agitation : il *« traite d'un présent alternatif. Comme beaucoup de romans de science-fiction »,* et affirme que ce sont les Alliés qui ont gagné la guerre. Et si c'était vrai ? Si ce que certains parfois pressentaient – *« Nous vivons dans un monde psychotique »* – était exact, quel cauchemar, quel délire crée cette impossibilité d'accéder à la réalité ? Dick, et c'est le plus beau, ne propose pas de solution : il se contente de semer le trouble. Comme en un déploiement joueur et spiralé de la phrase de Karl Marx : *« Depuis longtemps, le monde possède le rêve d'une chose dont il lui suffirait de prendre conscience pour la posséder réellement. »*

Evelyne Pieiller.

(1) Autre parution chez le même éditeur : Philip K. Dick, *Romans. 1953-1959,* un volume regroupant six de ses premiers romans de science-fiction (préface de Gérard Klein, 26 euros).

SOCIÉTÉ

DROGUES STORE. – Arnaud Aubron

Don Quichotte, Paris, 2012, 500 pages, 19,90 euros.

Les jazzmen noirs firent connaître la marijuana aux classes moyennes blanches ; le Vietnam rendit les GI accros à l'héroïne ; l'Irak et l'Afghanistan gavent les soldats américains d'amphétamines. *« L'histoire des drogues est extravagante,* note l'auteur de ce remarquable dictionnaire, *elle part dans toutes les directions. »* Au croisement de la médecine, de l'anthropologie, de l'histoire culturelle et des politiques publiques, il mène son lecteur de A comme « abstinence » à Z comme… « zoo ». Rien ne manque : les dangers de la dépendance aux substances « douces », « dures » ou exotiques – qui sait que le venin de certains crapauds a des propriétés hallucinogènes ? –, la Central Intelligence Agency (CIA), l'Organisation des Nations unies (ONU), le narcoterrorisme, les arguments des antiprohibitionnistes, etc. Certains aspects de la question préoccuperont, à n'en pas douter, ceux qui se considèrent comme d'honnêtes citoyens : outre le café et les antidépresseurs, *« il n'est pas exagéré de parler de drogue à propos du chocolat ».*

MAURICE LEMOINE

AUTOPSIE DU DEHORS. Carnet d'été d'un relégué sous surveillance électronique. – Jann-Marc Rouillan et Marie-Claire Cordat (illustrations)

Al Dante, Marseille, 2012, 128 pages, 15 euros.

Ancien membre d'Action directe, emprisonné durant vingt ans, Jean-Marc Rouillan est en liberté depuis mai 2011, mais avec bracelet électronique et horaires de sortie à respecter. Ce « dehors » où il peut marcher sous conditions, c'est Marseille, dont il s'amourache, après avoir vécu un fol amour avec Toulouse. Bar de la Plaine, bar des Maraîchers : il parcourt la ville, évoque ses camarades disparus – notamment Charlie Bauer –, rencontre des ex-taulards, des jeunes en marge. Ce qui l'enrage, c'est la réécriture de l'histoire, l'effacement du passé qui fut le sien par les vainqueurs, sa réduction à une folie de jeunesse et à la paranoïa. Avec l'illustratrice Marie-Claire Cordat, il signe une tentative de libération des codes de l'écriture : pas de majuscules, abondance de parenthèses ; Cordat propose des dessins effectués à la lame de rasoir sur des cartes à gratter, à l'étroit comme en prison. Artiste punk qui a survécu au « No future », elle vit sa révolte dans son corps autant que dans sa musique. Sa rencontre avec Rouillan ne surprendra pas.

CHRISTOPHE GOBY

IDÉES

GENRE ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE. – Roland Pfefferkorn

Page deux, Lausanne, 2012, 140 pages, 9,50 euros.

Dans ce livre synthétique et clair, le sociologue Roland Pfefferkorn présente les notions élaborées par les militantes féministes et les chercheuses en sciences sociales pour rendre compte des rapports entre les sexes, en particulier les concepts de genre (comme production sociale de la différence sexuelle) et de rapports sociaux de sexe (articulés notamment aux rapports de classe et de génération). L'auteur souligne les apports de cette approche matérialiste, qui pense les relations entre les sexes en privilégiant ses fondements matériels, économiques, sociopolitiques, physiques, sans négliger ses dimensions symboliques, et qui analyse les conditions sociales et historiques dans lesquelles sont produites la séparation et la hiérarchisation entre hommes et femmes. Ce courant considère les groupes constitués autour des sexes comme des classes, au sens marxien, construites dans et par le rapport de pouvoir des hommes sur les femmes, qui définit le genre. Un livre utile pour toute personne désireuse de démasquer les pouvoirs, et de les renverser.

MAUD GELLY

SCIENCE, LIBERTINAGE ET CLANDESTINITÉ À L'AUBE DES LUMIÈRES. Le transformisme de *Telliamed*. – Claudine Cohen

Presses universitaires de France, Paris, 2011, 433 pages, 37 euros.

Publié anonymement, le *Telliamed* de Benoît de Maillet, consul de France en Egypte aux confins des XVIIe et XVIIIe siècles, proposait une histoire de la Terre et de la vie fondée sur la thèse de la diminution des mers et de la transformation des espèces. A travers l'étude de ce texte méconnu, la philosophe et historienne des sciences Claudine Cohen brosse le portrait intellectuel d'une époque bouillonnante, animée par des bouleversements épistémologiques, des réseaux d'auteurs oscillant entre clandestinité et notoriété, et un esprit de libertinage aussi philosophique qu'existentiel. L'analyse se place *« au rebours des multiples approches présentistes »,* qui voient notamment dans le *Telliamed* une anticipation de l'évolutionnisme moderne et divisent le texte entre des parties savantes et d'autres fantaisistes, empêchant de l'appréhender comme un ensemble cohérent. Evitant cet écueil, Cohen retrace avec minutie la genèse de cette œuvre qui posa les premiers jalons des sciences de la vie et de la Terre, en la resituant dans son contexte.

ALI WICK

POUR DÉFENDRE LES CAUSES PERDUES. – Slavoj Zizek

Flammarion, Paris, 2012, 371 pages, 26 euros.

« Les causes perdues sont précisément celles qui auraient pu sauver le monde » : c'est cette formule du romancier Gilbert Keith Chesterton que Slavoj Zizek déploie ici, avec une rigueur et une vigueur merveilleusement réjouissantes. Il s'agit pour lui d'analyser ce qui, dans les *« aspects tragiques de la terreur révolutionnaire »,* incite, non pas à la justifier, mais à la réinventer. Il importe alors d'y isoler ce qui s'y est joué de crucial dans la lutte pour l'émancipation universelle, et ce qui l'a dévoyée.

Zizek entreprend donc de lire la pensée de Martin Heidegger et l'entreprise de Joseph Staline, les concepts de Toni Negri et ceux d'Alain Badiou, les enjeux de l'écologie et ceux des « indignés », pour éclairer ce que la *« posture libérale d'équidistance envers les totalitarismes de gauche et de droite »* implique de sujétion à l'économie capitaliste. Avec l'appui de Friedrich Hegel, Karl Marx, *Matrix* ou Dmitri Chostakovitch, il avance que le processus social n'est jamais soumis à un *« destin anonyme opérant en dehors du contrôle social »,* et que toute tentative pour « dépasser » la centralité de l'exploitation serait vouée à faire le jeu de l'idéologie dominante.

E. P.

URBANISME

LE CAUCHEMAR PAVILLONNAIRE. – Jean-Luc Debry

L'Echappée, Montreuil, 2012, 166 pages, 12 euros.

Et si le « rêve pavillonnaire » se révélait un cauchemar ? C'est la conviction de l'auteur, pour qui le lotissement est l'expression d'une idéologie – l'individualisme –, d'une classe sociale – les couches moyennes de la classe… moyenne – et d'un mode de vie – la consommation standardisée. D'une écriture rapide et efficace, cette dénonciation du *« huis clos de l'ego »* rend sensible à la désolation d'une architecture répétitive, à l'isolement scandé par la visite rituelle au centre commercial, à l'infantilisation de cette population endettée inquiète au moindre soubresaut des taux d'intérêt. L'autoroute et son aire de repos, les mêmes enseignes aux abords des villages pourvus d'un même inutile rond-point, les rues piétonnisées dotées d'un mobilier urbain qui pastiche la « vraie ville » du passé : ces propriétés privées se privent surtout de l'*autre*, de la diversité, de l'imprévu, du désordonné. Ici, tout est attendu, discipliné, hygiénique, surtout le « repas de quartier » ! On est loin de la bicoque bricolée de banlieue, de la maison bachelardienne, de ces lieux parfois pauvres mais où les éclats de rire sont comme des étoiles en plein jour.

THIERRY PAQUOT

IDÉES

Erasme en 4 151 adages

On connaît davantage Erasme par les portraits qu'ont faits de lui de grands peintres (Albrecht Dürer, Quentin Metsys, Hans Holbein le Jeune) et par son statut actuel de parrain de l'Europe universitaire (Erasmus) que par ses œuvres. Tout au plus a-t-on lu *Eloge de la folie* (1511), une utopie comme en inventèrent alors Thomas More ou François Rabelais, et qui fut l'un des grands succès du temps.

A la fois monument d'érudition et somme de sagesse antique, les *Adages* sont, eux, confidentiels. Cet énorme opus écrit en latin, puis en latin et grec, a été pris dans les affres politiques et religieuses du XVIe siècle. Figure tutélaire de l'humanisme européen, Erasme de Rotterdam voyagea et correspondit avec tout ce que le continent comprenait de princes, de prélats et de lettrés de la Renaissance. Il rencontra et inspira les puissants, notamment celui qui deviendra Charles Quint, avant que le schisme luthérien et les guerres de religion n'emportent l'humanisme et la tolérance. L'Eglise l'avait adulé ; aux prises avec l'hérésie, elle suspecta bientôt son œuvre, mit ses livres à l'index et les brûla avec ceux de Martin Luther.

Les thèses des deux hommes se rejoignaient sur plus d'un point, mais Erasme, par refus du schisme et de la guerre, resta fidèle au catholicisme. De plus, son projet de démocratisation du latin était en porte-à-faux avec un luthéranisme qui avait adopté l'allemand comme langue liturgique. Devant le danger, il se réfugia finalement à Bâle, en terre protestante, où il mourut en 1536, à l'âge de 67 ans. Suspect aux yeux des uns et des autres, il fut oublié jusqu'au XVIIIe siècle.

Le livre parut d'abord à Paris, en 1500, avec 820 adages, pour atteindre progressivement 4 151 adages, en 1536 à Bâle. La réédition au XXIe siècle de ce travail de longue haleine, à vocation exhaustive, supposait beaucoup de conviction et d'enthousiasme, voire un peu de folie. Une équipe bénévole des meilleurs spécialistes, latinistes et hellénistes, réunie dans une « petite société », a entrepris ce travail – dans la lignée d'Erasme, qui avait rassemblé autour de lui des hellénistes à Venise auprès de l'imprimeur Alde Manuce. Le fruit en est une belle édition bilingue en cinq volumes et plus de cinq mille pages (1).

Erasme préfigurait un travail de philologue, s'interrogeant sur les sources des énoncés, les versions, leur sens, ce qui peut paraître érudit, ésotérique et anachronique. C'est aussi bien le charme d'adages qui ne se lisent pas linéairement, mais plutôt au gré de l'inspiration et de la fantaisie, comme on lit un recueil de poésie.

Dans cet univers, il est question de tout : de musique, de cuisine, de littérature, de médecine. Le lecteur peut divaguer, flâner comme on sut sans doute mieux le faire hier qu'aujourd'hui. On apprendra donc devoir à Hérodote, puis à Sophocle, le dicton devenu populaire « Soigner le mal par le mal » ; le fameux « Connais-toi toi-même » inscrit sur les portes du temple de Delphes viendrait d'Apollon, d'Homère ou de Thalès. « Aide-toi le ciel t'aidera », « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir », « Tondre un chauve », « Le malheur des uns fait le bonheur des autres » sont autant d'exemples d'une foule de *proverbia* lancés souvent comme sans y penser, et qui aiguisent ici la curiosité au long d'un voyage savant et initiatique. Ceux des candidats à l'épreuve de français du baccalauréat qui doivent se familiariser avec l'humanisme n'auront sûrement pas le temps de lire une telle somme, mais seulement les « prépabac » (2). Ils y trouveront la formule de Térence, « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger », devenue la devise de l'humanisme, et y croiseront, au détour de deux pages, Erasme, qui en incarne idéalement l'esprit. C'est déjà beaucoup.

Alain Garrigou.

(1) Erasme, *Les Adages*, traduction et édition dirigées par Jean-Christophe Saladin, Les Belles Lettres, Paris, 2011, 5 440 pages, 426 euros.

(2) Jacques et Sylvie Dauvin, *Prépabac français 1re toutes séries,* Hatier, Paris, 2011, 288 pages, 10,99 euros.

DESSINS

« Le Livre de Handala »

11 septembre 1980, dans *As-Safir*.
Traduction du texte : « Les colonies ».

Ce sont cent quarante dessins, choisis parmi les dix mille où Naji Al-Ali, artiste culte dans le monde arabe, a immortalisé le petit personnage de Handala (« coloquinte » et « amertume » en arabe), aussi célèbre que son créateur, qui sont ici pour la première fois publiés en France (1), grâce à nombre d'esprits déterminés, parmi lesquels Jean-Claude Ponsin, fondateur des Amis d'Al-Rowwad, décédé le 30 juillet 2011, dont ce livre est ainsi en quelque sorte le testament, tout d'éthique et de tenace solidarité avec la Palestine.

De 1967 à 1987, année de l'assassinat d'Al-Ali, textes et dessins racontent une « autre histoire de la Palestine » : frontières et exil, une histoire de résistance, de trahisons, de défaites, personnelle et sensible. Elle est mise en perspective par diverses contributions qui viennent éclairer aussi bien ce qui se joue sur le terrain que dans les divers organismes internationaux et lors des « plans de paix ». Le dessinateur, qui revendiquait *« le pessimisme de l'esprit et l'optimisme de la volonté »,* aurait certainement fait le pari que le « printemps arabe » traversera et transformera aussi la Palestine.

Marina Da Silva.

(1) *Le Livre de Handala. Les dessins de résistance de Naji Al-Ali ou l'autre histoire de Palestine*, Scribest Publications, Hœnheim, 2011, 176 pages, 15 euros.

TECHNOLOGIE

CYBERNETIC REVOLUTIONARIES. Technology and Politics in Allende's Chile. – Eden Medina

The MIT Press, Cambridge (Massachussets), 2011, 325 pages, 32 dollars.

S'appuyant sur des entretiens avec les protagonistes du projet Synco, l'expérience de cybernétique menée à l'échelle du Chili par le gouvernement de Salvador Allende dans les années 1970-1973, et sur des archives dissimulées à la dictature militaire, l'historienne et informaticienne Eden Medina restitue un pan méconnu de l'histoire de la technologie. Avec son approche futuriste de l'économie de production et son poste de contrôle à la *Star Trek,* Synco (en anglais Cybersyn) *« reliait la technologie au politique et reflétait les objectifs et les valeurs d'un projet politique innovant »,* troisième voie entre le prétendu marché libre des « Chicago boys » et l'économie planifiée soviétique. Parmi les nombreux paradoxes du projet, cette question : l'informatisation du secteur nationalisé ne risquait-elle pas de mener à un taylorisme sous la coupe de technocrates d'Etat ? Pour Allende, l'équipe dirigée par M. Fernando Flores et conseillée par le cybernéticien britannique Stafford Beer devait mettre l'ouvrier au centre du système… Une utopie bientôt écrasée sous les bombes d'Augusto Pinochet.

PHILIPPE RIVIÈRE

LE MONDE DU COMPUTATIONNEL. – Jean-Michel Salanskis

Les Belles Lettres, coll. « Encre marine », Paris, 2011, 200 pages, 15 euros.

Cet ouvrage très synthétique entend décrire, du point de vue du philosophe, les expériences associées à un ordinateur *(computer),* cet *« animal domestique »* dont nous ignorons le plus souvent le fonctionnement réel, interconnecté. A tel point, écrit l'auteur, que *« le réseau des réseaux est désormais a priori pour nous une "mer" totalisante au bord de laquelle se loge la villa de vacances de notre existence »* et où *« l'inépuisable de la culture se déverse ».* En ligne, le monde se redouble. Jusqu'à nous fournir des clés pour la compréhension de notre esprit, voire de notre cerveau ? Peut-être. Cela dit, *« le caractère continu du monde* (...) *va pour nous, dans notre rapport usuel à lui, beaucoup plus loin ».* Il faudra donc faire des distinctions à l'intérieur même de ce concept de « continuité » accompagnant nos états de conscience : ce à quoi contribueront mathématiciens et philosophes, comme Kurt Gödel, Georg Cantor, Richard Dedekind, Alan Turing, Martin Heidegger ou Noam Chomsky. On aura alors largement de quoi interroger la conclusion : *« Le computationnel, c'est nous. »*

THIBAULT HENNETON

HISTOIRE

SEVERIANO DE HEREDIA. Ce mulâtre cubain que Paris fit « maire », et la République, ministre. – Paul Estrade

Les Indes savantes, Paris, 2011, 161 pages, 21 euros.

Comment (re)découvrir l'histoire et les combats émancipateurs – notamment pour la laïcité, l'école publique ou contre le boulangisme – de la IIIe République ? Paul Estrade propose ici de suivre le parcours méconnu et singulier d'un mulâtre cubain : Severiano de Heredia. Né à La Havane puis naturalisé une vingtaine d'années après son arrivée en France (en 1845), celui-ci deviendra une figure de la vie politique nationale. Elu conseiller du quartier des Ternes en 1873, président du conseil municipal de Paris (l'équivalent de maire de Paris) en 1879, puis député en 1881 avant d'être nommé ministre dans l'éphémère cabinet de Maurice Rouvier (1887), Heredia a épousé tous les combats favorisant la consolidation de la République. Il se tint en revanche à l'écart de la Commune. L'auteur plaide pour sa reconnaissance publique : *« A l'heure où se pose, lourde de glissements dangereux,* (…) *la question de la définition de l'identité nationale,* (…) *l'exemple de Severiano de Heredia n'a-t-il rien à nous dire ? »*

CHRISTOPHE VENTURA

NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

Chine, état critique

LE GRAND intérêt de ce numéro de *Manière de voir* (1) réside dans la diversité des approches qu'il propose. De ce point de vue, il est en adéquation avec l'explosion des expériences et des sensations que la Chine connaît et fait connaître au monde. C'est perceptible à la réflexion, bien sûr, mais également à l'œil : le décalage que produisent les photographies d'Ian Teh par rapport aux textes permet de mieux mesurer l'ambiguïté des situations. On soulignera aussi la qualité (et l'esthétique) des cartes de Philippe Rekacewicz, en particulier celle des pages 78 et 79 qui met sur le même plan échanges économiques et diplomatie culturelle afin de mieux rendre compte de l'influence chinoise.

Ce numéro inclut également des productions littéraires : Victor Hugo et le sac du Palais d'été (1860), un article sur le succès du roman policier, une nouvelle inédite et un poème d'auteurs chinois. On y trouve des portraits de personnages qui, répartis au hasard, ramènent à la réalité du pouvoir, mais d'un pouvoir patchwork : des hommes politiques, des milliardaires « rouges », une rock-star qui s'est lancée dans les affaires… Manière de restituer la trajectoire chaotique de la société depuis 1949. Enfin, le défilement, tout au long du numéro, d'une copieuse chronologie est une très bonne idée.

Le point de vue chinois est largement présent, sans qu'il s'agisse de la position officielle. Les sociologues de l'université Tsinghua sur la « démocratie sociale », les articles de Shen Dingli ou de Li Xiguang montrent que l'on peut à la fois remettre en cause la façon dont est traitée la contestation sociale, ou les politiques qui ont abouti à un accroissement considérable des inégalités, et ne pas envisager un changement de régime. C'est aussi ce qui ressort des articles d'Isabelle Thireau sur les luttes des migrants.

Mais l'apport le plus notable de ce numéro – en termes de quantité comme d'originalité – a trait aux « marges » de la Chine, au sens de ce qui entoure et parfois cerne le pays. Certes, lorsqu'on parle de *« grand tournant »,* comme le fait Martine Bulard dans son éditorial, on pense au tournant intérieur, à la *« démocratisation »* ; mais, à la réflexion, le virage à négocier apparaît plus délicat encore s'agissant des marges de l'Empire et de ses relations avec ses voisins plus ou moins lointains. On a là un monde à la fois très interdépendant et très conflictuel. Même avec ses « ennemis » – Inde (Christophe Jaffrelot), Etats-Unis (Dean Baker), Japon (par le biais financier, comme le montre l'article sur le yuan) –, ou avec des partenaires improbables comme l'Arabie saoudite (Alain Gresh), se nouent des liens de plus en plus étroits. Pourtant, et dans le même temps, c'est le branle-bas de combat sur les mers (Olivier Zajec). Peut-être parce que précisément, dans un monde régi par la coopération, l'espace pour l'affirmation nationale devient fort étroit.

Les marges, encore, lorsqu'on traite du Tibet (Mathieu Vernerey) ou des Ouïgours (Bulard). Dans les deux cas, l'intégration du territoire (par les migrations de Hans et la croissance économique) se double d'une absence de plus en plus marquée d'intégration des populations. On retrouve ici le cul-de-sac de la colonisation : absorber une région nécessite de donner à sa population toutes les possibilités de profiter du melting-pot, en termes d'ascension sociale, d'influence politique, de citoyenneté, et donc... de renoncer à la colonisation. Enfin, les marges sont dorénavant aussi au cœur du territoire chinois. La présence de populations venues d'Afrique noire (Tristan Coloma) ou d'autres régions du monde ne préfigure-t-elle pas une situation inédite : la nécessité pour la Chine de se confronter à son immigration ?

JEAN-LOUIS ROCCA.

Professeur à Sciences Po, CERI - CNRS, Paris.
Auteur d'*Une sociologie de la Chine,* La Découverte, Paris, 2010.

(1) *Manière de voir,* nº 123, « Chine, état critique », juin-juillet 2012, 7,50 euros, en kiosques.

Un débat organisé par le Musée Guimet et *Le Monde diplomatique* sur le thème « La Chine, à la recherche d'un second souffle » se tiendra le jeudi 14 juin à 19 heures, galeries du Panthéon bouddhique du Musée Guimet, Hôtel Heidelbach, 19, avenue d'Iéna, Paris 16e. Réservation conseillée : sophie.maire@guimet.fr

ECONOMIE

La finance et l'Etat

ENTRE l'Etat et le marché, la finance et ses professionnels occupent une position singulière : là où les pouvoirs publics ont encore trop d'intérêts pour ne pas exercer un contrôle ; là où, déjà, des agents privés peuvent en obtenir la fructueuse exploitation.

Marie-Laure Legay propose une synthèse de l'histoire des finances publiques sous l'Ancien Régime (1). Leur fonctionnement sibyllin surprend, mais les enjeux nous sont familiers : le montant croissant de la dette publique ; les rendements déplorables de la fiscalité ; le pouvoir exorbitant des intermédiaires qui profitent de ces déficiences. Ce triptyque a précipité la perte de la monarchie. Au fondement de la comptabilité publique, on trouve l'œuvre pionnière de Colbert. Mais après sa mort, le système des offices va devenir toujours plus propice à l'affairisme. Technique de gouvernement qui avait permis au roi d'accroître indirectement ses ressources monétaires et de fidéliser des fractions de la population possédante, l'office conférait à des manieurs d'argent, contre apports en capitaux, des honneurs, mais aussi des pans de l'autorité royale, notamment en matière de prélèvements et d'administration des recettes et des dépenses. « *Dès les années 1690,* explique l'historienne, *on laissa les trésoriers en mal de papiers négociables servir eux-mêmes de pourvoyeurs de fonds et s'associer étroitement au commerce international et à la banque. La finance prit le pas sur la maltôte* [terme péjoratif désignant l'impôt]. *L'ennui, c'est que les moyens traditionnels de contrôle ne s'adaptèrent pas à ces nouveaux modes de financement. »*

Vincent Duchaussoy recourt lui aussi aux archives pour éclairer une autre période charnière de l'histoire financière de la France : les années 1978-1984. Il revient sur les relations mouvementées entre la banque centrale, bastion de l'orthodoxie monétaire, la direction du Trésor, qui est, malgré tout, au service de la politique gouvernementale, et le pouvoir exécutif, qui connaît avec l'élection de François Mitterrand en 1981 sa première alternance depuis l'instauration de la Ve République. Le discours sur la « nécessaire modernisation » de l'économie nationale pour se débarrasser de l'inflation est repris sans distance critique. En revanche, l'ouvrage détaille la concomitance de la « contrainte extérieure » – environnement international défavorable et arrimage du franc au système monétaire européen –, de l'hostilité (plus ou moins larvée) de la haute fonction publique et des milieux d'affaires à l'égard des dirigeants socialistes, ainsi que des ambiguïtés de M. Jacques Delors, alors ministre des finances. Il s'agissait d'une forme renouvelée du « mur de l'argent » contre lequel les gouvernements d'Edouard Herriot et de Léon Blum avaient buté dans l'entre-deux-guerres. Après leur reddition, au printemps 1983, Mitterrand et ses équipes ne chercheront plus à l'affronter. « *Changer la vie ?,* s'interrogeait Lionel Jospin en 1988. *On a changé nous-mêmes, on a changé le rapport de la gauche avec l'économique* (2). »

La Finance imaginaire (3) analyse les relations entre le petit monde des politiques et des financiers d'aujourd'hui, aux Etats-Unis et en Europe, et invalide de nombreux lieux communs. Contre l'idée d'une dispersion du pouvoir dans un « monde globalisé », contre les représentations en apesanteur du capital et, surtout, contre l'opposition supposée entre l'Etat et les marchés, Geoffrey Geuens circonscrit une oligarchie financière dont la force réside dans l'entrelacs des positions occupées par ses membres. Pouvoir financier, économique, administratif, politique et idéologique se confondent et se démultiplient, de conseils d'administration en comités d'expert et clubs, tandis que se répètent les allers-retours entre fonctions publiques et mandats privés. Un regret : malgré la masse d'information brassée, l'ouvrage ne parvient pas à expliciter les principes de hiérarchisation et de coordination de cette oligarchie.

PAUL LAGNEAU-YMONET ET ANGELO RIVA.

(1) Marie-Laure Legay, *La Banqueroute de l'Etat royal. La gestion des finances publiques de Colbert à la Révolution française*, Editions de l'EHESS, Paris, 2011, 328 pages, 30 euros.

(2) Vincent Duchaussoy, *La Banque de France et l'Etat. De Giscard à Mitterrand : enjeux de pouvoir ou résurgence du mur d'argent ? (1978-1984)*, L'Harmattan, Paris, 2011, 228 pages, 23 euros.

(3) Geoffrey Geuens, *La Finance imaginaire. Anatomie du capitalisme : des « marchés financiers » à l'oligarchie*, Aden, Bruxelles, 2011, 368 pages, 25 euros. Lire « Les marchés financiers ont un visage », *Le Monde diplomatique,* mai 2012.

UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS
FORMATION PERMANENTE

Droit et stratégies de l'action humanitaire
De novembre 2012 à juin 2013 (2 jours/mois)
Diplôme d'université

Une approche pluridisciplinaire qui englobe l'intégralité des problématiques actuelles de l'humanitaire.

Publics concernés : juristes, avocats, chefs de missions, administrateurs, coordinateurs logistiques et personnels humanitaires, médecins et professionnels de santé, journalistes... **Durée :** 130 h. **Lieu :** Paris **Admission :** être titulaire d'un bac + 4 (ou équivalent) ou par validation des acquis.

0 820 20 51 00
www.fp.univ-paris8.fr

DANS LES REVUES

❑ **HARPER'S.** L'index fameux de cette publication révèle que General Electric, l'une des plus grosses multinationales du monde, a payé 2,3 % d'impôts sur ses profits de la dernière décennie et que 93 % des gains réalisés pendant la première année de la reprise économique aux Etats-Unis ont profité aux 1 % d'Américains les plus riches. (Vol. 324, n° 1944, mai, mensuel, 6,99 dollars. – 666 Broadway, New York, NY 10012, Etats-Unis.)

❑ **UTNE READER.** Témoignages de mormons fidèles et confessions de mormons rebelles ; les think tanks, à la fois plus experts que jamais en relations publiques et toujours moins soucieux de recherche ; instruits des limites de la médecine, les docteurs meurent-ils différemment des autres ? (N° 171, mai-juin, bimestriel, 36 dollars par an. – 1503 SW 42th Street, Topeka, KS 66609, Etats-Unis.)

❑ **THE NATION.** Cinquante ans après le livre de Michael Harrington qui avait fortement impressionné John Kennedy sur l'« autre Amérique », pauvre et invisible, l'hebdomadaire réalise la même enquête, tout en doutant qu'elle aura autant d'impact sur M. Barack Obama. (Vol. 294, n° 20, 14 mai, hebdomadaire, 4,95 dollars. – 33 Irving Place, New York, NY 10003, Etats-Unis.)

❑ **MONTHLY REVIEW.** Brigand qui détrousse les riches pour aider les pauvres ; homme des forêts vivant *« en harmonie avec la nature »* : Robin des Bois, rouge et vert, un héros pour les temps modernes. (Vol. 64, n° 1, mai, mensuel, 5 dollars. – 146 West 29th Street, suite 6 W, New York, NY 10001, Etats-Unis.)

❑ **SOCIALIST REVIEW.** Comment, par le passé, les Jeux olympiques ont pu servir de plate-forme au combat contre le racisme. Egalement : pourquoi la concurrence engendre les monopoles. (N° 369, mai, mensuel, 3 livres sterling. – PO Box 42184, Londres SW8 2WD, Royaume-Uni.)

❑ **RECHERCHES INTERNATIONALES.** De la Suisse à la Bulgarie en passant par la Norvège ou le Royaume-Uni, l'extrême droite semble connaître un regain de vigueur, mais selon des formes et pour des raisons diverses. Ce numéro explore cette nébuleuse. (N° 92, octobre-décembre, trimestriel, 15 euros. – 6, avenue Mathurin-Moreau, 75167 Paris Cedex 19.)

❑ **REVUE DES DEUX MONDES.** Fort opportunément, la revue met l'accent sur l'Europe, de l'héritage de Jean Monnet à la Hongrie d'aujourd'hui en passant par la littérature (qui est nationale et non « européenne »). A noter également, le point de vue d'un journaliste chinois sur l'Union. (Avril, dix numéros par an, 13 euros. – 97, rue de Lille, 75007 Paris.)

❑ **DAMOCLÈS.** Une analyse d'actualité sur la coopération de la France avec l'Afrique du Nord en matière policière. Le nouveau gouvernement français réformera-t-il cette politique ? (N° 137, avril, trimestriel, 2,50 euros. – Observatoire des armements, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon.)

❑ **ETUDES.** Une stimulante analyse de Gilles Dorronsoro sur le dilemme afghan ; une étude de Ben Simpferdorfer sur la « nouvelle route de la soie », de l'Extrême-Orient à l'Europe. (Mai, mensuel, 11 euros. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

❑ **RÉFRACTIONS.** Les mouvements de révolte dans les pays arabes et les occupations d'espaces publics en Europe et aux Etats-Unis présentent bien des similitudes et nombre de différences. Mais pour quels résultats ? Le changement se fera-t-il en profondeur ? Quelles interventions pour ceux qui se réclament du socialisme libertaire ? Tentatives de réponses… (N° 28, printemps, semestriel, 15 euros. – Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris.)

❑ **PERSPECTIVES CHINOISES.** La revue dresse le bilan de dix ans d'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : comment l'Etat de droit se construit, où en est la sécurité alimentaire, quelle participation de Pékin aux négociations internationales ?… (N° 2012 / 5, trimestriel, 16 euros. – CEFCC, 20 / F Wanchai Central Building, 89 Lockhart Road, Wanchai, Hongkong, Chine.)

❑ **CHINA ANALYSIS.** Outre le dossier qui fait le point sur les élections de janvier 2012 à Taïwan, le bulletin analyse deux textes de la revue chinoise *Caijing* sur la remise en cause de la politique de voisinage menée par Pékin, ainsi que des articles sur les défis de la politique rurale. (N° 37, avril, bimestriel, version électronique gratuite. – Asia Centre, 71, boulevard Raspail, 75006 Paris.)

❑ **AFRIQUE RENOUVEAU.** Le sommet Rio + 20, organisé par les Nations unies au mois de juin, constitue un enjeu particulier pour l'Afrique. C'est sur ce continent, en effet, que les conséquences du changement climatique se cumulent avec le plus de dangerosité. En quelques pages synthétiques, la revue présente les données de chaque problème. (Vol. 26, n° 1, avril, trimestriel, gratuit. – Nations unies, NY 10017-2513, Etats-Unis.)

❑ **REPORT ON THE AMERICAS.** Ce numéro spécial de 96 pages célèbre le 45e anniversaire de la revue, avec un thème transversal : l'héritage des années de guerre en Amérique centrale. Au sommaire : violence, narcotrafic, transitions politiques, bégaiements de l'histoire et photographies saisissantes. (Vol. 45, n° 1, printemps, bimestriel, 6 dollars. – North American Congress on Latin America, 38 Greene Street, 4th Floor, New York, NY 10013, Etats-Unis.)

DANS LES REVUES

❑ **Cultures & Conflits.** Consacrée au gouvernement des frontières, cette livraison analyse les pratiques quotidiennes, les discours et les organisations qui associent sécurité, contrôle à distance, détention, immigration et asile en un même continuum menaçant. (N° 84, hiver, trimestriel, 14,50 euros. – Université Paris-Ouest-Nanterre, UFR SJAP, bureau F515, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre.)

❑ **Techniques financières et développement.** La revue de l'association Epargne sans frontières consacre un numéro à la « crise de la microfinance », un outil économique qui n'échappe pas aux travers de la mondialisation : concentration des acteurs, inexistence de relais politiques, dérives morales… Les analyses, trapues, sont utilement éclairées par des exemples concrets pris dans le monde entier. (N° 106, mars, trimestriel, 15 euros. – 9, rue Saint-Augustin, 75002 Paris.)

❑ **Carto.** Un dossier cartographique très complet sur la pauvreté dans le monde, qui introduit notamment l'indice de pauvreté multidimensionnelle, prenant en compte tous les types de privations. (N° 11, mai-juin, bimestriel, 10,95 euros. – 91, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.)

❑ **Sociétés contemporaines.** Du recrutement des classes préparatoires aux dispositifs d'encadrement des collégiens en rupture scolaire, ce numéro explore la contribution de l'école à la fabrication des hiérarchies sociales. Il inaugure également une rubrique portant sur les controverses scientifiques étrangères, consacrée ici à la sociologie urbaine au Portugal. (N° 86, avril, trimestriel, 16 euros. – 117, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)

❑ **Politix.** La prévention situationnelle – vidéosurveillance, aménagement et organisation de l'espace, gestion des flux – dans les gares et centres commerciaux. Ces dispositifs, insuffisants à eux seuls pour produire de l'ordre, sont avant tout conditionnés par les buts de l'acteur qui les met en place. La sécurité apparaît alors comme un objectif intermédiaire du contrôle de la population à des fins commerciales. (N° 97, mars, trimestriel, 22 euros. – 17, rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05.)

❑ **Le Combat syndicaliste.** Déshumanisation du travail, disparition des solidarités et de l'esprit collectif, individualisation, évaluations constantes, politique du chiffre, chosification… expliquent la « souffrance au travail ». Quel parallèle entre soumission professionnelle et soumission à la consommation ? Discrimination syndicale et harcèlement dans une société de nettoyage. (N° 368, mai, mensuel, 2 euros. – CNT, 18, avenue de la Gloire, 31500 Toulouse.)

❑ **Savoirs et Formation.** Un riche dossier reprend les travaux d'un colloque tenu sur le thème « Quel travail de mémoire(s), pour quelle société ? ». Est-il possible de bâtir une histoire commune dans une société plurielle ? (N° 83, mars, bimestriel, 5 euros. – 16, rue de Valmy, 93100 Montreuil.)

❑ **Fakir.** Quelle stratégie pour les militants de gauche français après l'élection de M. François Hollande ? Des extraits d'un livre du sociologue américain Saul Alinsky, qui détailla de manière vivante et pratique les techniques de la mobilisation et de l'action politique. (N° 55, mai-juillet, bimestriel, 3 euros. – 9, rue de la Hotoie, 80000 Amiens.)

❑ **Critique.** Un numéro consacré à la question de l'Etat, s'appuyant sur l'analyse de textes de Pierre Bourdieu, Michel Troper, Arnaud Esquerre et Pierre Schoeller. (Vol. LXVIII, n° 780, mai, mensuel, 11 euros. – 7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris.)

❑ **CQFD.** Entretien avec Jérémy Piolat, pour qui les Occidentaux ont d'abord colonisé leurs terres d'origine et éradiqué les cultures populaires. Quand la gratuité des transports en commun à Aubagne donne tort à la « raison » économique. (N° 100, mai, mensuel, 2,40 euros. – BP 70054, 13192 Marseille Cedex 20.)

❑ **Courant alternatif.** Chants sur la condition ouvrière, de lutte, de révolte, antimilitaristes, d'espoir en des temps meilleurs… Mais aussi évocation de la Commune, de la guerre d'Espagne, de la Résistance, de Mai 68. (Hors-série n° 18, printemps, 5 euros. – OCL, c/o Egregore, BP 1213, 51058 Reims Cedex.)

❑ **L'Echaudée.** Mêlant textes et détournements graphiques, cette nouvelle revue s'inscrit à la croisée de la critique sociale, de la poésie et de l'utopie. Au sommaire, Chris Hedges sur le mouvement Occuper Wall Street, Paul Mattick sur le déclin des syndicats américains, Americo Nunes sur la *« poétique de la révolution »,* Alfred Jarry sur la police (1901)... (N° 1, printemps, trois numéros par an, 7 euros. – Ab Irato Editions, 118, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.)

❑ **Sport et plein air.** Football libertaire et sport populaire sont-ils compatibles ? Le mensuel de la FSGT en débat avec l'un des auteurs de l'ouvrage collectif *Eloge de la passe,* qui retrace l'histoire des relations *« agitées »* entre le sport et l'anarchisme depuis le XIXe siècle. (N° 560, mai, mensuel, 3 euros. – 14-16, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

Histoire

Messali Hadj, père oublié du nationalisme algérien

Dans l'histoire du nationalisme algérien, un point d'interrogation demeure : comment et pourquoi le père fondateur, Ahmed Mesli, dit Messali Hadj, a-t-il pu être désavoué, puis combattu, par ses fils spirituels, alors même qu'il avait été le premier à poser comme objectif non plus un aménagement du système colonial, mais la lutte pour l'indépendance ?

ÉDITIONS AL-MANAR

MOHAMED KACIMI. – « L'Horizon incendié », poèmes de Tahar Bekri, 2000

Par Alain Ruscio *

Si les noms de Habib Bourguiba en Tunisie et de Mohammed Ben Youssef – ou Mohammed V – au Maroc sont liés, dans la mémoire collective, à la lutte victorieuse pour l'indépendance, celui de Messali Hadj fait toujours l'objet, en Algérie, d'une occultation qui s'est à peine atténuée depuis une ou deux décennies.

L'Etoile nord-africaine (ENA) naquit au printemps 1926, à l'initiative des milieux communistes français, très attentifs alors à l'organisation des « travailleurs coloniaux » en métropole. Au sein de la commission coloniale du Parti communiste français (PCF), le principal responsable était Abdelkader Hadj Ali ; il fut secondé par des militants plus jeunes, dont Messali Hadj (1). En février 1927, à Bruxelles, lors du congrès de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale, le jeune Messali – il est né à Tlemcen en 1898 – est chargé de présenter le programme de l'Etoile. Pour la première fois, du haut d'une tribune internationale, un orateur exige l'indépendance de la colonie algérienne et des protectorats tunisien et marocain : *« L'indépendance de l'un de ces trois pays n'a de chances d'aboutir que dans la mesure où le mouvement libérateur de ce pays sera soutenu par les deux autres* (2)*. »*

L'Etoile connaît un succès grandissant, essentiellement au sein de l'immigration algérienne en métropole. Mais les relations entre communistes et étoilistes se distendent dès la fin de la décennie 1920. Messali Hadj et les autres dirigeants sont soucieux de ne pas s'engager dans un face-à-face avec le PCF. Ce dernier ne comprend les relations avec les mouvements nationalistes qu'en fonction de sa seule stratégie, laquelle devient – à partir du Front populaire – plus hexagonale qu'internationaliste. Jusqu'alors, chacun avait utilisé l'autre à ses propres fins.

L'avènement du Front populaire révèle le malentendu. Des divergences apparaissent sur les objectifs visés. En matière coloniale, la gauche française s'en tient à un prudent réformisme : même le timide plan Blum-Viollette – élaboré en 1936 par Léon Blum avec l'ancien gouverneur d'Algérie Maurice Viollette –, qui visait à permettre à vingt-cinq ou trente mille Algériens d'acquérir la citoyenneté sans renoncer à leur statut personnel musulman, ne sera jamais présenté au Parlement. Le PCF conçoit en 1939 le schéma, qui devait se révéler si inadéquat, de la « nation en formation », fondée sur un mélange des populations européennes et arabo-berbères. Le langage des étoilistes, lui, ne change pas : le peuple algérien doit compter avant tout sur ses propres forces. *« Mes frères, il ne faut pas dormir sur vos deux oreilles maintenant et croire que toute l'action est terminée, car elle ne fait que commencer »,* avertit Messali Hadj.

S'enclenche alors une campagne sourde, puis ouverte, contre les étoilistes. Le 26 janvier 1937, en vertu des lois contre les ligues factieuses, le gouvernement Blum dissout l'Etoile. Robert Deloche, chargé de la question algérienne au PCF, soutient cette mesure dans *L'Humanité* du 12 février ; le divorce est consommé.

Messali Hadj et les siens fondent le Parti du peuple algérien (PPA), qui, à la différence de l'ENA, s'implante également en Algérie. Cela vaudra à Messali Hadj une accusation de « reconstitution de ligue dissoute » et une arrestation, le 27 août 1937. Commence alors, après un procès dans la pure tradition coloniale, une nouvelle vie pour le fondateur du PPA. Sur trente-sept années – entre 1937 et sa mort –, il en passera vingt-deux soit en prison, soit en résidence surveillée, selon le bon vouloir de quatre régimes : la IIIe République finissante, l'Etat vichyste, puis enfin les IVe et Ve Républiques.

Durant la seconde guerre mondiale, il refuse toutes les avances faites par l'Allemagne nazie aux nationalistes des pays colonisés, ce qui accroît son autorité morale. Puis survient, avec la chute du nazisme, cette terrible coïncidence des dates : le drame du 8 mai 1945 dans le Constantinois, lorsqu'une manifestation pour l'indépendance, à l'occasion de la victoire des Alliés, est violemment réprimée (3). Le massacre – plusieurs milliers de morts – a des répercussions au sein du mouvement nationaliste algérien. Pour les militants de la jeune génération, la guerre d'Algérie commence de fait à ce moment, et la préparation à la lutte armée s'impose. Messali Hadj – qui ne vit plus en Algérie – en reste au schéma classique de la conscientisation progressive du peuple. Pour lui, les appels à l'insurrection sont des *« fanfaronnades »,* du *« gauchisme stupide »* (4).

Ces dissensions mèneront à la rupture de 1954. Le mouvement nationaliste algérien se déchire. L'autorité de Messali Hadj, fondateur et président du PPA – qui devient le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, MTLD, après la dissolution par les autorités françaises du PPA en 1946 –, est remise en cause. Une fracture apparaît entre messalistes et centralistes (ainsi nommés parce que majoritaires au comité central).

Un petit noyau autonome, issu de l'Organisation spéciale (OS, structure clandestine destinée à préparer une future lutte armée), va griller la politesse aux uns et aux autres et imposer la préparation concrète d'une insurrection armée. L'idée est énoncée le 23 mars 1954, jour de naissance du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). Auparavant, en février, Messali Hadj avait été approché par Moustapha Ben Boulaïd, l'un des neuf fondateurs du CRUA, et avait repoussé avec mépris les plans de ces « amateurs ». On sait aujourd'hui que lui-même envisageait pourtant – mais avec quelle conviction ? – une insurrection autour du 15 novembre 1954.

Une course de vitesse s'engage donc entre deux factions pourtant mues par le même idéal et dotées de stratégies très proches, mais en désaccord sur le calendrier. Sans doute n'y avait-il là rien d'insurmontable ; mais deux facteurs vont troubler le jeu. En France, le ministre de l'intérieur François Mitterrand, apparemment bien informé, décide en septembre de transférer Messali Hadj dans une nouvelle résidence surveillée, aux Sables-d'Olonne, ce qui renforce son isolement. En Egypte, où le CRUA a installé sa base arrière, Gamal Abdel Nasser, qui s'est emparé du pouvoir le 23 juillet 1952, pousse à l'éviction de Messali Hadj, considéré comme moins malléable que les jeunes nationalistes, dont Ahmed Ben Bella – qui deviendra en 1962 le premier président de l'Algérie indépendante.

L'insurrection éclate le 1er novembre 1954. Un nouveau nom marque la rupture avec le passé : Front de libération nationale (FLN). Messali Hadj, lui, fonde un parti qui apparaîtra vite comme le concurrent du FLN : le Mouvement national algérien (MNA). Commence alors l'un des épisodes les plus douloureux de cette guerre. En quelques mois, à partir de 1956, la confrontation entre nationalistes prend un tour d'une violence inouïe. Selon toutes les études historiques, c'est le FLN qui cause les premiers affrontements, afin de conquérir une suprématie détenue depuis des décennies par le messalisme. En Algérie, il détruit les bases supposées du MNA, comme ce village de Melouza où trois cent quinze personnes sont tuées en mai 1957 ; un massacre évidemment utilisé par la propagande française.

En métropole, malgré l'usure et l'isolement du vieux dirigeant, le travail de quatre décennies a acquis au messalisme l'immense majorité de la communauté immigrée. Pour imposer sa conception de la révolution, le FLN entreprend à partir de 1957 d'assassiner les dirigeants du MNA. Après un temps d'hésitation, marqué par un appel solennel de Messali Hadj (*« Ces assassinats et ces crimes se multiplient tous les jours, alors que tous nos compatriotes luttent pour le même objectif »,* 1er septembre 1957 [5]), ce dernier réplique. Dans cette guerre civile à l'intérieur même de la guerre d'Algérie – parfois attisée par la France coloniale –, l'historien Gilbert Meynier estime le nombre de victimes en métropole à quatre mille (6), réparties en trois groupes à peu près égaux : un tiers de victimes MNA du FLN, un tiers de victimes FLN du MNA, et un tiers d'Algériens qui refusaient de se plier aux injonctions des uns et des autres (7).

Les messalistes furent défaits dès 1957 en Algérie, et à partir de 1959-1960 en métropole. Le combat cessa faute de combattants dans le camp du MNA : le FLN avait établi son hégémonie. En 1959, lorsque le régime gaulliste décide de mettre fin à l'exil de Messali Hadj, c'est un homme abattu qui se réfugie dans une petite maison de la région parisienne, à Chantilly. Il devra probablement sa survie – suprême honte – à la protection discrète dont il bénéficie de la part de l'Etat français, qui mène alors une guerre destructrice contre son peuple.

Quels avaient été, sa vie durant, les deux axes de sa pensée politique ? La conquête de l'indépendance et le maintien de la solidarité entre les trois peuples du Maghreb, dans la lutte, puis dans la liberté recouvrée. En 1962, il peut à bon droit être amer. L'indépendance est certes acquise, mais au prix de sa mise à l'écart. L'Algérie dont il rêvait, adossée à un puissant mouvement ouvrier, forte de l'expérience politique accumulée au sein de l'immigration, des luttes, n'a pas vu le jour. Ce qu'il avait sans doute pressenti, l'accaparement rapide du pouvoir par une caste militaro-bureaucratique, prend corps sous ses yeux, se renforçant même avec le coup d'Etat de Houari Boumediene, le 19 juin 1965. Et l'histoire officielle en cours d'écriture n'exalte que les nouveaux maîtres, niant l'apport fondamental du messalisme au mouvement national.

Messali Hadj avait rêvé l'unité des trois pays du Maghreb ; elle ne se réalisa pas non plus. Devenus indépendants, la Tunisie de Bourguiba, le Maroc de Mohammed Ben Youssef et l'Algérie de Ben Bella allèrent chacun son chemin, et parfois même s'affrontèrent. Messali Hadj s'éteignit le 3 juin 1974, sans avoir revu l'Algérie.

* Historien, auteur de l'ouvrage *Le Credo de l'homme blanc. Regards coloniaux français, XIXe-XXe siècles*, Complexe, Bruxelles, 2002 (1re éd. : 1996).

(1) Messali Hadj, *Mémoires, 1898-1938,* texte établi par Renaud de Rochebrune, Jean-Claude Lattès, Paris, 1982 ; Benjamin Stora, *Messali Hadj,* Le Sycomore, Paris, 1982.

(2) *L'Ikdam,* octobre 1927, cité par Mahfoud Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien*, vol. I, Paris-Méditerranée - EDIF, Paris-Alger, 2003.

(3) Lire Mohammed Harbi, « La guerre a commencé à Sétif », dans *Manière de voir,* no 121, « Algérie, 1954-2012. Histoire et espérances », février-mars 2012.

(4) Benjamin Stora, *op. cit.*

(5) *Ibid.*

(6) Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN,* Fayard, Paris, 2002.

(7) Paul-Marie Atger, « Le Mouvement national algérien à Lyon. Vie, mort et renaissance pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle,* no 104, Paris, octobre-décembre 2009.

LE MONDE *diplomatique*

La maman et la putain sont de retour

PAR MONA CHOLLET

On a pu avoir l'impression, au cours des derniers mois, que certaines cinéastes françaises s'étaient donné pour mission de montrer aux jeunes filles des classes moyennes et populaires comment conjurer le sort qu'elles redoutent : des études inutiles, ou pas d'études du tout, suivies d'une longue vie de travail ingrat pour un salaire dérisoire. Il ne s'agissait évidemment pas de les encourager à faire une lecture critique de leur situation : il y a des riches et des pauvres, il y en a toujours eu, il y en aura toujours ; c'est une donnée stable dans l'histoire de l'humanité. Ou à peu près stable, du moins, puisqu'il n'aura échappé à personne récemment que les pauvres devenaient plus pauvres et les riches, plus riches. Cela pourrait laisser soupçonner que certains mécanismes politiques sont à l'œuvre dans cet état de fait. Mais y trouver à redire relèverait d'un populisme de mauvais goût, surtout pour une charmante demoiselle, quelle horreur ! Et puis, pourquoi s'encombrer de ces réflexions exténuantes quand la nature vous a dotée de tout le nécessaire pour tirer votre épingle du jeu : un corps jeune, séduisant et en bonne santé ?

En décembre dernier sortait le film de Delphine et Muriel Coulin *17 Filles.* Inspiré de l'histoire vraie de ces lycéennes américaines qui, en 2008, étaient tombées enceintes en même temps, il la transposait en France, dans la ville de Lorient, et en livrait une version fortement idéalisée. Les réalisatrices présentaient la grossesse adolescente comme une rébellion romantique contre l'univers étriqué des parents et des professeurs, et mettaient en scène des actrices minces et belles, filmées avec fascination (1).

Affirmer le caractère subversif de la maternité précoce impliquait d'occulter la promotion qui en est faite depuis des années dans la culture populaire, aux Etats-Unis et, dans une mesure à peine moindre, en Europe. Après le film américain *Juno,* en 2007, les émissions « Teen Mom » et « 16 ans et enceinte », sur MTV, « 16 ans et bientôt maman », sur M6, ou « Clem, maman trop tôt ! » et « Ados et déjà mamans », sur TF1, en témoignent. En France, en 2011, le clip de la chanson de Colonel Reyel *Aurélie* a été visionné vingt-trois millions de fois sur YouTube, au grand ravissement des opposants à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) : *« Aurélie n'a que 16 ans et elle attend un enfant / Ses amies et ses parents lui conseillent l'avortement / Elle n'est pas d'accord, elle voit les choses autrement / Elle dit qu'elle se sent prête pour qu'on l'appelle "maman"... »*

Plus largement, l'excitation qui entoure la fécondité des célébrités dans les chroniques people – le moindre renflement abdominal suscitant des rumeurs de grossesse –, la vision idyllique qui est donnée de leur vie de famille entretiennent l'idée que la maternité représente pour une femme l'accomplissement ultime. « Etes-vous assez maman ? », interrogeait une couverture du magazine américain *Time* consacrée au *« maternage intensif »* (21 mai).

Même si ce climat culturel inquiète, pour l'heure, les chiffres restent stables : on dénombre quelques milliers de maternités adolescentes par an en France – dix fois moins qu'aux Etats-Unis. Mais, pour des femmes de tous âges, le foyer semble paré de tous les attraits, d'autant qu'elles sont en première ligne, sur le marché du travail, pour les bas salaires et les temps partiels : un emploi ne représente même plus pour elles, comme pour les féministes des années 1970, une garantie d'indépendance financière.

Après la maman, la putain. En février sortait *Elles,* de Malgoska Szumowska, film de fiction sur la prostitution étudiante – un phénomène en expansion, au point que certaines universités lancent des campagnes de prévention. L'une des deux héroïnes a grandi en habitation à loyer modéré (HLM), elle est en classe préparatoire et manque de temps pour réviser parce qu'elle s'épuise à travailler dans des fast-foods ; l'autre débarque de sa Pologne natale et découvre le prix d'une chambre à Paris. Par chance, toutes deux vont s'apercevoir que des hommes plus ou moins fortunés ne demandent pas mieux que de partager leurs revenus avec elles en échange de quelques agréables moments de complicité charnelle. Comme quoi le monde n'est pas si mal fait, en définitive.

Elles seront contactées pour une enquête par une journaliste de *Elle* (Juliette Binoche), une rombière coincée, bardée de préjugés compassionnels, qui n'a pas vu la lumière de l'épanouissement érotique puisqu'elle n'a jamais fait commerce de ses charmes. Le film perpétue les représentations misogynes inhérentes à la prostitution : le bourgeois frustré – le client – est un être sensible et malheureux, avec une âme d'enfant ; la bourgeoise frustrée, en revanche, est une sombre abrutie, une créature grotesque. Seule responsable de son malheur (pas très grave), elle manque surtout à ses devoirs les plus sacrés. Face à ses interlocutrices, écrivait ainsi le critique de *Télérama* (1er février 2012), la journaliste réalise qu'elle *« ne comprend plus ce dont ces jeunes filles lui parlent sans difficulté : donner du plaisir »*. En donner, on l'aura noté, et non en prendre. Le film naturalise cette subordination en montrant la prostitution comme la vérité de la sexualité.

LEBRIZ RONA. – « Dress Hanger » (La femme cintre), 2007-2011

Les scènes avec les clients ne sont que touchante humanité, charmantes espièglerie, transgressions sulfureuses et chansons d'amour à la guitare. Un tableau proche de celui brossé par le dossier « Call-girls » de *L'Express* (8 février) : *« L'amazone chic et libérée a trouvé sa place dans l'abécédaire féminin, au même titre que l'ouvrière en galère ou la mère célibataire – ce qu'elle est d'ailleurs parfois, disette pécuniaire oblige »,* écrivait l'hebdomadaire. « Disette pécuniaire » : que ces choses-là délicatement sont dites.

Au même moment, à l'occasion de sa reconversion dans la lingerie haut de gamme, l'ex-prostituée de luxe Zahia Dehar, qui fut en 2009, alors qu'elle était mineure, le « cadeau d'anniversaire » du footballeur Franck Ribéry, faisait la couverture de *Next,* le supplément mode de *Libération* (4 février 2012). Le couturier Karl Lagerfeld estimait qu'elle s'inscrivait *« dans la lignée des courtisanes françaises »*, une *« tradition purement française que le monde entier a admirée et copiée »*. La journaliste du quotidien, elle, voyait son histoire comme une *« immense respiration »* dans une société *« confite dans l'ère des héritiers »* : mais non, l'ascenseur social n'est pas bloqué…

Si toutes les femmes ne se laissent pas séduire par ce *« conte moderne »* (titre du portrait de l'ex-call-girl), toutes sont invitées avec une insistance particulière à soigner leur dimension d'objet plus que de sujet. Les critères esthétiques et vestimentaires définissant l'allure sexy très codifiée que l'on attend d'elles s'imposent parfois dès leur plus jeune âge, et souvent avec leur pleine adhésion : la mode et la beauté représentent, en même temps qu'un ticket supposé pour l'ascension sociale, une échappée vers un univers de rêve (2).

Ainsi, la crise, l'absence de perspectives individuelles et collectives semblent réactiver la féminité la plus archaïque, perçue comme un atout dans une société dure, compétitive, impitoyable – soit pour s'en retrancher (le foyer), soit pour s'y faire une place (la panoplie de femme fatale). Côté maman ou côté putain, cette féminité ne se définit jamais qu'en fonction des besoins et des attentes d'autrui, en mettant sous le boisseau ses propres désirs, opinions et ambitions. *« Bien loin des idéaux des conquérantes de jadis, des femmes libres, des intellectuelles et des femmes de pouvoir, la féminité ne semble plus répondre qu'à une seule définition – la séduction – et ne plus avoir qu'une seule visée – la maternité. Les hommes et l'enfant d'abord* (3) *! »,* écrit Maryse Vaillant, qui y voit une censure persistante de l'intellectualité comme de la sexualité de ses semblables. Dans *Next,* Mme Dehar racontait que petite, en Algérie, elle était *« première de sa classe »*. Elle aimait les mathématiques et rêvait de devenir *« pilote d'avion »*...

Exercer un métier qui vous plaît, exister socialement par des compétences autres que maternelles ou de séduction, et en retirer l'indépendance financière qui permet de coucher avec qui on désire : quand on est une femme, surtout si on n'est pas née avec une cuillère en argent dans la bouche, ça n'a jamais été vraiment gagné. Désormais, il semblerait que ce ne soit même plus un objectif.

(1) *Cf.* « *17 Filles* et pas mal d'objections », Peripheries.net, 1er janvier 2012.

(2) *Cf. Beauté fatale. Les nouveaux visages d'une aliénation féminine,* Zones - La Découverte, Paris, 2012.

(3) Maryse Vaillant, *Sexy soit-elle. Propos sur la féminité,* Les liens qui libèrent, Paris, 2012. On regrettera seulement que l'auteure oppose aux évolutions actuelles une féminité « authentique » qui, pour être plus positive, n'en véhicule pas moins d'autres clichés.

SOMMAIRE — Juin 2012

PAGE 2 :
Un voyage à travers l'espace et le temps, par **ALAIN GRESH.** – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
Egalité, identités et justice sociale, par **NANCY FRASER.**

PAGES 4 ET 5 :
Radiographie d'une indignation planétaire, par **RAPHAËL KEMPF.** – Ce qu'a changé Occuper Wall Street **(R. K.).**

PAGE 6 :
Ténacité des étudiants québécois, par **PASCALE DUFOUR.**

PAGE 7 :
Neuf juges face au président Obama, par **DANIEL LAZARE.**

PAGE 8 :
Et Buenos Aires (re)trouva du pétrole, par **JOSÉ NATANSON.** – Absurde privatisation **(J. N.).** – Un même mot, des objectifs variés **(J. N.).**

PAGES 10 ET 11 :
En Equateur, la biodiversité à l'épreuve de la solidarité internationale, par **AURÉLIEN BERNIER.** – Cuba, le parti et la foi, par **JANETTE HABEL.**

PAGES 12 ET 13 :
Deux traités pour un coup d'Etat européen, par **RAOUL MARC JENNAR.** – Huit dispositions principales **(R. M. J.).** – La dette, quelle dette ?, suite de l'article de **JEAN GADREY.** – Echos d'un débat **(J. G.).**

PAGES 14 ET 15 :
La Pologne orientale passe à l'Ouest, par **LAURENT GESLIN ET SÉBASTIEN GOBERT.** – Mosaïque culturelle **(L. G. ET S. G.).**

PAGE 16 :
Amer divorce des deux Soudans, par **JEAN-BAPTISTE GALLOPIN.**

PAGE 17 :
Les Palestiniens dans la toile carcérale, par **STÉPHANIE LATTE ABDALLAH.**

PAGE 18 :
D'autres pistes pour la santé publique, par **FRÉDÉRIC PIERRU, ANDRÉ GRIMALDI ET LAURENT SEDEL.**

PAGE 19 :
Des clubs de football égaux, mais pas trop, par **DAVID GARCIA.**

PAGES 20 ET 21 :
En Chine, la vie selon Apple, suite de l'article de **JORDAN POUILLE.** – Un empire taïwanais **(J. P.).**

PAGES 22 ET 23 :
Demain, des usines dans nos salons, par **SABINE BLANC.** – Architectes, ne cassez rien !, par **PHILIPPE BOVET.**

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « Un bon musulman », de Tahmima Anam, par **MARTINE BULARD.** – « Le Maître du Haut Château », de Philip K. Dick, par **EVELYNE PIEILLER.** – Les ouvriers sous l'œil des cinéastes, par **PHILIPPE PERSON.** – Erasme en 4 151 adages, par **ALAIN GARRIGOU.** – « Le Livre de Handala », par **MARINA DA SILVA.** – Chine, état critique, par **JEAN-LOUIS ROCCA.** – La finance et l'Etat, par **PAUL LAGNEAU-YMONET ET ANGELO RIVA.**

PAGE 27 :
Messali Hadj, père oublié du nationalisme algérien, par **ALAIN RUSCIO.**

Supplément Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), pages I à IV.

www.monde-diplomatique.fr

Le Monde diplomatique du mois de mai 2012 a été tiré à 209 971 exemplaires.
A ce numéro est joint un encart destiné aux abonnés :
« Lecteurs solidaires ».